

CONTRAT LOCAL DE SANTE 2023-2027

VITRY-LE-FRANCOIS



























SOMMAIRE

PREAMBULE	
SIGNATAIRES	5
CONTEXTE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	6
Article préliminaire : Les contrats locaux de santé précédents	6
Article 1 : Présentation du territoire	
Article 2 : Chiffres clés et offre de soins	8
Article 3 : La coordination des différentes politiques de santé	1
Article 4 : Méthodologie d'élaboration du CLS	22
Article 5 : Diagnostic croisé & enjeux sanitaires et sociaux	27
CHAMPS D'APPLICATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	
Article 6 : Le territoire	35
Article 7 : Les signataires et les partenaires du contrat local de santé	35
Article 8 : Les engagements des signataires	36
PRIORITES D'ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	37
Article 9 : Les axes prioritaires, les objectifs et les actions	38
MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	51
Article 10 : Les instances de gouvernance	51
SUIVI & EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	55
Article 11 : Durée du contrat local de santé	55
Article 12 : Le suivi et la mise en œuvre du contrat	55
Article 13 : L'évaluation du contrat local de santé	55
MODALITES DE REVISION ET FIN DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	58
Article 14 : La révision du contrat local de santé	58
Article 15 : La fin du contrat local de santé	58
Article 16 : La résiliation du contrat local de santé	58
Article 17 : L'impossibilité d'exécuter ses engagements de la part des signataires	60

ANNEXES

- Annexe 1 : Cartes & diagnostic statistique
- Annexe 2 : Articulation avec les dispositifs de la Collectivité
- Annexe 3 : Fiches-actions

Vu l'article L.1434-2 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L.1434-10 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la lettre-circulaire interministérielle DGS/DIV/DP1 n°2009-68 du 20 janvier 2009 relative à la consolidation des dynamiques territoriales de santé au sein des contrats urbains de cohésion sociale et à la préparation de la mise en place des contrats locaux de santé;

Vu l'arrêté ARS-DIRSTRAT-DG/2018/2103 du 18 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028 ;

Vu le quatrièmement du paragraphe 3 du Projet de Santé de la région Grand Est ;

Vu la délibération du 26 janvier 2023 approuvant l'élaboration du Contrat Local de Santé;

PREAMBULE

Si la protection de la santé est un droit fondamental protégé constitutionnellement et législativement, elle est aussi reconnue internationalement depuis la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), adoptée le 22 juillet 1946 et signée par les représentants de 61 Etats, dont la France. L'OMS définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, la santé s'inscrit dans une perception large, englobant tous les facteurs pouvant de près ou de loin en permettre sa protection. C'est en ce sens que la Charte d'Ottawa, adoptée le 21 novembre 1986, fait de la promotion de la santé un point clef dans la politique internationale en santé. Elle détermine la promotion de la santé comme le moyen de « donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. »

De plus, l'article L.1110-1 du Code de la Santé Publique accorde à la population un rôle. En effet, il dispose que « les autorités sanitaires contribuent, avec les usagers, à développer la prévention, garantir l'égal accès de chaque personne aux soins nécessités par son état de santé et assurer la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire possible ».

C'est dans ce cadre que sont venus s'inscrire les contrats locaux de santé (CLS).

L'instauration des CLS dans notre système de santé s'est faite par la loi 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. Le CLS est le résultat d'une double dynamique : d'une part c'est un levier de mise en œuvre du Projet Régional de Santé, piloté par l'Agence Régionale de Santé du Grand Est - d'autre part c'est un outil de coopération des acteurs du territoire pour définir et mettre en œuvre une politique de santé locale. La collectivité de Vitry-le-François est la structure porteuse du CLS. Enfin, les partenaires au CLS apportent un soutien à la construction de ce contrat et à sa mise en œuvre.

Le CLS est un outil innovant, piloté conjointement par les signataires et l'ARS, qui permet de répondre au plus près aux besoins sanitaires et sociaux des populations d'un territoire afin de pallier les inégalités territoriales. Il vise à amplifier la dynamique de projet en matière de santé portée par les acteurs du territoire. Les enjeux du CLS sont les suivantes :

- La lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé;
- La déclinaison des politiques de santé nationales et régionales sur les territoires ;
- La mise en cohérence des leviers et des acteurs autour de priorités définies collectivement;
- L'amélioration de la coordination entre les champs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, la prévention et la santé environnementale.

Concrètement, le CLS résulte d'un travail de coopération entre l'Agence Régionale de Santé du Grand Est et la municipalité de Vitry-le-François et les autres partenaires, acteurs du territoire, qui apportent un soutien à la construction de ce contrat et dans la définition et l'élaboration de ses enjeux. De ce fait, le CLS participe à la coordination des différentes politiques de santé des acteurs.

Le programme d'actions du CLS a été élaboré à partir des besoins qualitatifs et quantitatifs établis par le diagnostic local de santé (DLS). Ce DLS a permis de dresser un état des lieux, d'analyser les problématiques de santé du territoire et leurs besoins, et d'aider à la définition des priorités territoriales de santé.

Les actions définies à partir du DLS sont en adéquation avec les projets prioritaires de l'ARS Grand Est définis dans le projet Régional de santé, dit « Transformation de l'organisation de l'Offre de santé ».

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François - 2023-2027

A Vitry-le-François, le 26 juin 2023 ;

La directrice de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

Virginie CAYRE

Le Préfet de la Marne

Henri PREVOST

Le Maire de Vitry-le-François

Jean-Pierre BOUQUET

Le Président du Conseil Régional du Grand-Est,

Franck LEROY

Le Président du Conseil Départemental de la Marne

Christian BRUYEN

Le Vice-Président de la communauté de Communes Vitry Champagne et Der,

Thierry MOUTON

Le recteur de l'académie de Reims

Olivier BRANDOU

Le directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne

Philippe ULMANN

La directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

Sylvie VALLEE-LACOUTURE

Le Directeur de la CARSAT

Nord-EST

La Directrice de la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardenne Meuse

Anne DAL MOLIN

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

CONTEXTE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Article préliminaire : les contrats locaux de santé précédents

Le 09/03/2018 a été signé le CLS 2 de la Ville de Vitry-le-François pour une durée de 3 ans, entre l'ARS Grand Est, la Ville de Vitry-le-François et les autres signataires (l'Etat, le Conseil Général, la CPAM, la CARSAT, l'Education Nationale, la CAF et la Région Grand Est). En 2020, il a été reconduit par voie d'avenant jusqu'au 31 décembre 2022.

Le CLS s'est déployé autour des 9 priorités suivantes :

- Priorité 1: Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé
- Priorité 2: Améliorer le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire en matière de santé et d'accompagnement vers le soin notamment des publics précaires
- Priorité 3 : Renforcer la place des parents autour de la prévention et de l'éducation à la santé
- Priorité 4 : Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes âgées
- Priorité 5 : Améliorer le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire notamment des personnes en situation de souffrance psychique
- Priorité 6 : Renforcer la lutte contre les conduites addictives et les conduites à risques
- **Priorité 7**: Lutter contre la désertification médicale et promouvoir le territoire vitryat pour les professionnels du médical et paramédical
- Priorité 8 : Accompagner les personnes et les patients atteints de pathologies chroniques
- Priorité 9 : Agir sur la santé environnementale et améliorer le cadre de vie des habitants

Ce contrat a permis de consolider et de dynamiser le réseau de partenaires en faisant émerger de nombreux projets permettant de développer la prévention et la promotion de la santé sur le territoire Vitryat.

Au vu du CLS 1,

Au vu du CLS 2 et de son bilan ;

Au vu des objectifs de réductions des inégalités sanitaires et sociales territoriales ;

Il a été décidé de conclure un CLS n°3.

Article 1: Présentation du territoire

Le Contrat local de santé est porté par la Ville de Vitry-le-François mais celui-ci rayonne sur l'ensemble de l'arrondissement Vitryat. Les données statistiques seront donc présentées à plusieurs échelles (Ville, Communauté de Communes et arrondissement). En effet, la Ville de Vitry-le-François assume une fonction de centralité urbaine non seulement pour la Communauté de Communes mais également pour l'ensemble du bassin de vie du Pays Vitryat.

Située à 30 minutes de Châlons-en-Champagne (Préfecture de la Marne), Vitry-le-François est distante de toute grande agglomération. Elle en partage néanmoins les difficultés qu'elle cumule avec celles d'une ville pôle d'un vaste secteur rural et d'un bassin d'emploi en difficulté économique. L'impact du parc HLM de Vitry-le-François sur l'agglomération est à considérer avec attention en raison de son importance pour une entité urbaine de taille relativement modeste.

La Ville de Vitry-le-François est le centre d'un arrondissement comptant une centaine de communes et près de 45 000 habitants. Elle constitue le cœur de ce bassin de vie, de forte tradition industrielle mais aussi agricole.

Elle concentre la plupart des activités et des services.

Elle est le pivot et le support d'une communauté de communes qui regroupe aujourd'hui 35 communes.

La ville-centre regroupe près de 30 % de la population de l'arrondissement, et la moitié de celle de la communauté de communes.

L'avenir de la ville et de ses quartiers ne saurait être dissocié de celui du bassin de vie.

La scission géographique entre la ville et la campagne n'est plus ce qu'elle était. La mobilité s'est considérablement développée. La « rurbanité » s'est développée dans un cercle élargi autour de la ville, voyant de nombreuses communes se développer.

La communauté de communes est un des moyens d'organisation des services à l'échelle du territoire, et ses compétences sont fondamentales : habitat, écoles, développement économique, espaces verts, collecte et traitement des déchets, eau et assainissement,

Source: Contrat de ville (2015) / PTRTE

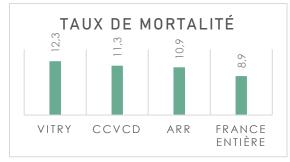
Article 2 : chiffres clés & offre de soins

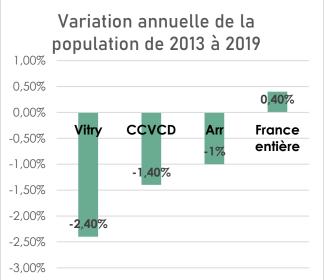
POPULATION (INSEE 2019):

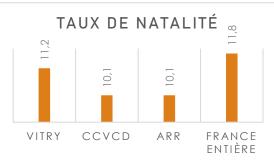
Ville de Vitry-le-François : 11 376

Vitry-Champagne et Der: 23 641

Arrondissement Départemental : 44 189







- Baisse de la population sur l'ensemble de l'arrondissement.
- Baisse d'entre 1 et 3 points du nombre de jeunes de 0 à 29 ans.
- Baisse d'environ un point de la part des 30-44 ans.
- Augmentation de la part des plus de 60 ans :
 - 3,5 points pour les 60-74 ans
 - 0,5 à un point pour les plus de 75 ans.

SITUATION DES MENAGES

- Part importante de ménages d'une personne à Vitry-le-François (49,1%)
- Un nombre de familles monoparentales élevé sur Vitry-le-François (10,9%).

CSP

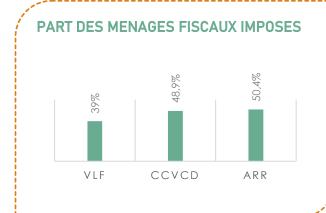
Part importante d'ouvriers dans la population (environ 18%) et de retraités (31%).

SCOLARISATION & DIPLOME

- Taux de scolarisation sur le territoire similaire à la moyenne nationale excepté pour les 18-24 nettement inférieur à la moyenne française.
- 41,9 % de la population de Vitry-le-François non scolarisé de 15 ans ou plus n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires, 20 points au-dessus de la moyenne française (21.9%).
- Taux de diplômé de l'enseignement supérieur bas par rapport à la moyenne nationale.

PERSONNES AGEES

Augmentation entre 2013 et 2019 du nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules sur l'arrondissement, et ce de manière importante sur Vitry (50,2% en 2013 contre 60,7% en 2019).



TAUX DE CHOMAGE

- Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale sur Vitry-le-François (23.1% contre 13,4%).
- Nous observons un taux de chômage très élevé auprès des 15-24 ans (43,3% contre 27,2% pour la moyenne française) et élevé pour les 25-54 ans notamment sur Vitry-le-François (21,5% contre 12% pour la moyenne française).

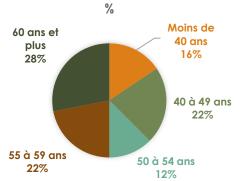
OFFRE DE SOINS / source Cartosanté / périmètre arrondissement / portrait 2021

OMNIPRATICIENS

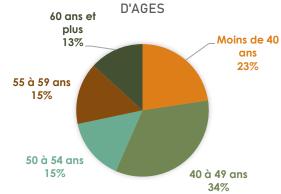
⇒ Effectif: 32

⇒ Densité: ARR:7,2 / France: 8,6

NOMBRE TOTAL D'OMNIPRATICIENS ET LEUR RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE



REPARTITION DES INFIRMIERS PAR TRANCHES



INFIRMIERS

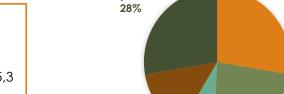
⇒ Effectif: 53

⇒ Densité: ARR: 12 / France: 15,2

Moins de 40 ans

28%

REPARTITION DES CHIRURGIENS DENTISTES PAR TRANCHES D'AGES



55 à 59 ans

60 ans et

plus

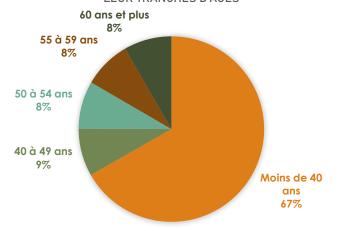
14% 50 à 54 ans 7% 40 à 49 ans 23%

CHIRURGIENS-DENTISTES

⇒ Effectif: 20

⇒ Densité: ARR: 4,5 / France: 5,3

RÉPARTITION DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES SELON LEUR TRANCHES D'ÂGES



MASSEURS KINESITHERAPEUTES

⇒ Effectif: 24

⇒ Densité: ARR:5,4 / France: 11,2

ORTHOPHONISTES

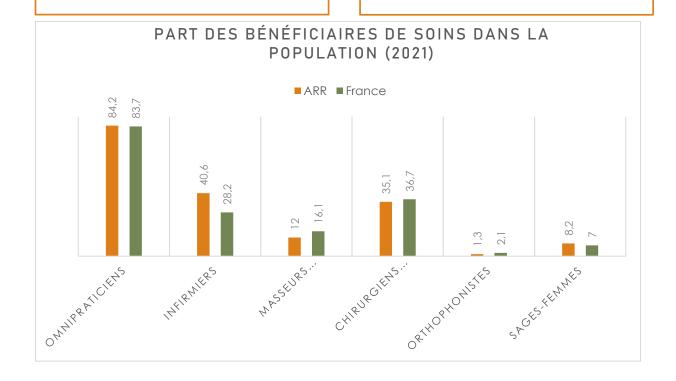
⇒ Effectif: 4

⇒ Densité: ARR:9,1 / France: 31,2

SAGES-FEMMES

⇒ Effectif: 3

⇒ Densité: ARR:1,3 / France: 2,1



Ces schémas permettent d'avoir une tendance concernant les statistiques territoriales. Pour plus de détails concernant le diagnostic local, vous pouvez vous référer au diagnostic (en annexe).

Article 3 : La coordination des différentes politiques de santé

1. Les politiques de santé de l'Agence Régionale de santé

1.1 La loi « Hôpital Patients Santé Territoire »

Le Contrat Local de Santé est cité dans plusieurs textes législatifs. Cependant, son cadre d'intervention a été défini par les articles L.1434-2 et L.1434-10 IV du Code de la Santé Publique. De plus, le CLS est l'une des mesures phares de la loi du 21 juillet 2009, relative à l'hôpital, aux patients, à la santé et aux territoires, dite « HPST ». C'est donc un outil de contractualisation visant à repérer et répondre aux enjeux de santé présents sur un territoire. Ce dispositif est porté à la fois par l'Agence régionale de santé (ARS) et par les collectivités locales, ainsi que d'autres signataires et/ou des partenaires œuvrant dans le cadre de la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. En outre, le CLS fait l'objet d'une disposition d'ordre général depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016¹ portant sur la modernisation de notre système de santé.

Le CLS, ayant pour objectif général de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, est en effet un outil modulable permettant d'établir un lien entre les Projets Régionaux de Santé et les projets portés par les collectivités. Ainsi, c'est un outil de développement local permettant la coordination de l'action publique de l'ARS et des collectivités territoriales, au service de l'amélioration de l'état de santé des populations concernées, avec pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux sur un territoire donné. Par ailleurs, le CLS est perçu comme étant un dispositif visant à consolider le partenariat local sur les questions de santé.

Il incarne la dimension intersectorielle de la politique régionale de santé, en vue de favoriser :

- L'amélioration des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local,
- L'accès des personnes, notamment « démunies », aux soins, aux services, et à la prévention,
- La promotion et le respect des droits des usagers du système.

1.2 Le Projet Régional de Santé Grand-Est (2018-2028)

Le Contrat Local de Santé constitue un des éléments de mise en œuvre du Projet Régional de Santé. L'Agence Régionale de Santé est l'organisme qui garantit la conformité d'un CLS avec les orientations du Projet Régional de Santé.

Dans la région Grand Est, les enjeux stratégiques majeurs sont définis par les 10 parcours prioritaires suivants :

- 1) Parcours « Personnes âgées »
- 2) Parcours « Personnes en situation de handicap »

¹ https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031912641/

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

3) Parcours « Santé des enfants et des adolescents »

4) Parcours « Personne en situation sociale fragile - PRAPS et soins aux détenus »

5) Parcours « Santé mentale »

6) Parcours « Patients souffrant de maladies chroniques »

7) Parcours « Patients atteints de cancer »

8) Parcours « Maladies cardio-neuro-vasculaires / AVC »

9) Parcours « Maladies neurodégénératives »

10) Parcours « Maladies rares et génétiques »

Et 7 projets prioritaires « Transformation de l'organisation des soins » :

 Prévention / promotion de la santé et lutte contre les addictions (tabagisme, activité physique adaptée, vaccination, Santé environnementale, soins bucco-dentaires)

2) Soins de proximité (comprenant « biologie médicale » et soins palliatifs / fin de vie »)

 Virage ambulatoire et soins spécialisés (chirurgie, médecine, SSR, HAD, imagerie, soins critiques, périnatalité)

4) Ressources humaines en santé

5) E-Santé

6) ORSAN (Organisation de la Réponse du Système de Santé en Situations Sanitaires Exceptionnelles)

7) Coopérations transfrontalières

Source : ARS Grand Est

1.3 Le Plan Régional de Santé Environnement Grand-Est (PRSE 3)

Depuis les années 80, s'opère une prise de conscience des aspects de la santé humaine déterminés par l'environnement. Perturbateurs endocriniens, pesticides, qualité de l'air et de l'eau, plantes allergisantes, pollution sonore sont autant de sujets de préoccupation pour les citoyens.

Cette prise de conscience doit s'accompagner d'actions de la part des acteurs du domaine de la santé environnementale.

Le troisième Plan National Santé Environnement (PNSE 3), qui s'intéresse ainsi aux effets de l'environnement sur la santé de l'Homme, a été adopté en novembre 2014 pour la période 2015-2019. Il fait suite aux deux premiers volets mis en œuvre de 2004 à 2008 et de 2009 à 2013.

Comme pour les éditions précédentes, le co-pilotage du plan est assuré par les deux ministères en charge de la santé et de l'environnement.

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

Les travaux menés au travers du PNSE 3 visent à améliorer la connaissance autour de la santé

environnementale, à former et informer un public large et à promouvoir des actions et des initiatives

locales. Ils s'articulent autour de 4 grandes catégories d'enjeux :

- Enjeux prioritaires de santé posés par les pathologies en lien avec l'environnement ;

- Enjeux de connaissance des expositions, de leurs effets et des leviers d'action ;

- Enjeux pour la recherche en santé environnement ;

- Enjeux pour les actions territoriales, l'information, la communication et la formation.

La déclinaison territoriale du PNSE 3 au travers des Plans Régionaux de Santé Environnement est

mise en œuvre sur la période 2017-2021 (Loi n°2016-41 dite de modernisation de notre système de

santé, promulguée le 26 janvier 2016, article 1er et article 54).

En outre, le PRSE 4 est en cours d'élaboration.

Source : ARS Grand Est

2. Les politiques de Santé des partenaires

2.1 L'Agence Régionale de Santé Grand-Est

L'Agence Régionale de Santé Grand-Est est chargée du pilotage régional du système de santé. Ainsi,

elle définit et met en œuvre la politique de santé en région, au plus près de la population. Ses champs

d'intervention sont les suivants :

- la prévention des risques et la promotion de la santé (environnement, maladies, risques liés aux

comportements...),

- la veille et la sécurité sanitaires (des produits de santé, de la population, dans les établissements

collectifs...),

- l'organisation de l'offre de santé (pour le secteur ambulatoire, les établissements de santé et les

établissements et services médico-sociaux, à domicile),

- l'amélioration de la qualité et de la performance du système de santé (inspections-contrôles, bon

usage des soins, démarches d'amélioration de la qualité...),

- l'amélioration du parcours de prise en charge des usagers (personnes âgées, personnes en situation

de handicap...),

- l'animation de la politique de santé dans les territoires et le développement des échanges dans le

cadre de la démocratie sanitaire.

(Source : ARS Grand-Est)

2.2 La Préfecture de la Marne

La Préfecture de la Marne conduit les politiques de Santé en lien avec la sécurité, ainsi que la solidarité

et la cohésion sociale. En ce sens, elle définit la politique de sécurité routière et pilote l'observatoire

départemental en lien avec cette dernière.

En matière de solidarité et de cohésion sociale, la préfecture articule ses politiques autour du

handicap, la lutte contre les discriminations, l'hébergement et le logement, et pilote la politique de la

ville. Par ailleurs, la préfecture a également des instances consultatives pour les fonctions publiques

d'Etat et hospitalières, comme le comité médical et la commission de réforme.

(Source : La Préfecture de la Marne)

2.3 La Région Grand Est

Malgré l'amélioration des conditions de vie et les progrès des prises en charge médicales, des

disparités sociales significatives demeurent en matière de santé en France. Un important travail de

l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)2 a été consacré à ces disparités en matière de santé, ainsi qu'un chapitre spécifique du rapport 2002 du Haut Comité de la santé publique et plus récemment par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)4.

Ce dernier souligne que, si l'on observe des inégalités sociales de santé (morbidité, mortalité, santé perçue, santé fonctionnelle) dans tous les pays à des degrés divers, elles demeurent dans notre pays plus importantes que dans la plupart des autres pays européens et, pour certains indicateurs de santé, elles se sont aggravées au cours des dernières décennies et cela particulièrement pour la population des jeunes.

En effet, les inégalités sociales de santé existent et apparaissent dès le plus jeune âge et ont tendance à s'accroitre tout au long de la vie. L'identification des différents déterminants de santé nous permet de mieux appréhender les inégalités sociales de santé et surtout d'identifier les leviers possibles afin de les réduire.

Parmi ces déterminants de santé, certains sont biologiques (âge, sexe, patrimoine génétique), d'autres sont liés aux comportements individuels (consommation de tabac, d'alcool..., type d'alimentation, activité physique...) d'autres encore sont liés aux environnements physiques et sociaux (soutien social, conditions de vie et de travail, accès aux soins, etc.).

La Région Grand Est, de par ses prérogatives et volontés, ambitionne de contribuer à réduire les inégalités sociales dans le champ de la santé, en agissant sur les comportements néfastes à la santé et en encourageant les environnements propices et positifs pour les citoyens et particulièrement pour les jeunes.

La feuille de route santé 2021-2027, présentée aux élus et approuvée en décembre 2020, a inscrit la santé des jeunes comme un axe important de la politique régionale. Cette thématique considérée majeure ferait l'objet d'un plan d'action concertée entre les différentes directions de la jeunesse – des sports et de l'engagement, la direction santé, des lycées, de la formation, de la culture… sur la base des actes des 1ères assises santé jeunes de septembre 2022.

L'organisation de la journée inspirante en février 2022 – en amont des lères assises Santé Jeunes – a permis d'engager une première réflexion sur la santé des jeunes en Grand Est, leurs vécus, leurs préoccupations, les principales difficultés qu'ils rencontrent et d'appréhender les pratiques des acteurs engagés en région dans le champ spécifique de la prévention, la promotion de la santé auprès des jeunes.

² Leclerc A., Fassin D., Granjean H., Kaminski M., Lang T. Les inégalités sociales de santé. Paris : La Découverte/Inserm, 2000.

³ Haut Comité de la santé publique. La santé en France 2002. Paris : La Documentation française, 2002.

⁴ Haut Conseil de la santé publique. Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité. Paris : La Documentation française, coll. Avis et rapports, avril 2010.

Au travers des ateliers qui se sont tenus lors de cette journée, des orientations pour le futur plan d'action « santé des jeunes en Grand Est 2022-2027 » se sont dégagées à savoir :

© Construire une politique régionale de santé transversale avec les jeunes et l'ensemble des partenaires en s'appuyant sur des éléments documentés. Cette approche pourrait reposer notamment sur une approche croisée construite à partir du vécu de jeunes représentatifs de la pluralité de ce groupe populationnel, des travaux des « experts » et des politiques nationales et/ou régionales existantes (passées et/ou à venir).

♥ Mettre la prévention – la promotion de la santé au cœur du futur plan d'action dédié à la santé des jeunes.

☼ Développer la territorialisation des actions. Partir des dispositifs déjà existants et les compléter si besoin (« combler les manques ») – approche sur mesure en fonction des spécificités des territoires.

Améliorer la communication des messages de prévention/promotion de la santé auprès des jeunes. Proposer de nouveaux formats mobilisant des vecteurs permettant de toucher les jeunes et tenant compte de leur variabilité populationnelle.

\$ Choisir une « entrée globale » pour une action régionale coordonnée tant en interne qu'avec les partenaires extérieurs : promotion de la santé des jeunes, du bien- être des jeunes dans la société...

(Source : La Région Grand-Est)

2.4 Le Conseil Départemental de la Marne

En matière sanitaire et sociale, les actions du Département de la Marne sont :

- 100 % Inclusif (44 actions concrètes en faveur de l'inclusion, questionnaire en ligne) ;
- Enfance et famille (bien vivre sa vie amoureuse, devenir parents, élever son enfant, protéger les enfants);
- Handicap (MDPH, droits et prestations pour les personnes handicapées, enfant et handicap, accompagnement social et accueil d'un adulte handicapé, emploi et handicap, transport et logement adaptés);
- Grand âge (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique, soutiens à domicile des seniors, maison de retraite et accueil familial, transport et logement adaptés);
- Lutte contre les exclusions et insertion (RSA, une réponse personnalisée et graduée dans le parcours d'insertion, contrat unique d'insertion, chantiers d'insertion dans la Marne, prévention et couverture santé pour tous);
- Logement social (demande de logement social et aides au logement, astuces et conseils pour faire des économies d'énergie à la maison, accès et maintien dans le logement (le Fonds solidarité Logement).

(Source : Le Département de la Marne)

2.5 La Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

De manière générale, les Caisses d'Allocations Familiales ont pour mission d'aider les familles par le versement de prestations familiales et par une politique d'action sociale donnant lieu à des aides extra légales aux allocataires et aux partenaires. Cependant, la CAF de la Marne met en œuvre 4 grandes missions:

- Aider les familles à concilier vie professionnelle et familiale ;
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement ;
- Améliorer le cadre vie et la vie sociale.

(Source : La CAF de la Marne)

2.6 La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne

La CPAM de la Marne répond aux demandes de remboursements de soins, elle prend en charge les déclarations d'arrêt de travail et toutes les autres formalités liées aux droits à l'assurance maladie. Ses grandes missions sont entre autres :

- Affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie ;
- Traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents de travail / maladies professionnelles (remboursements des soins, paiements des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire...);
- Appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque;
- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences...);
- Assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides aux assurés et des aides collectives au profit d'associations.

(Source : La CPAM de la Marne)

2.7 La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail Nord-Est

La CARSAT Nord-Est vient en aide aux personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'accident. Ainsi, elle met en œuvre des réponses sociales adaptées aux besoins des personnes. De plus, elle favorise le maintien à domicile afin d'aider à bien vieillir chez soi et prévenir la perte d'autonomie. Ses trois grandes missions sont:

- Mettre à jour le compte retraite tout au long de la carrière des actifs, préparer et verser la retraite des salariés et travailleurs indépendants ;

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

- Accompagner les publics en difficultés ;

- Assurer et prévenir les risques professionnels dans les entreprises.

(Source : La CARSAT Nord-Est)

2.8 La Mutualité Santé Agricole Marne-Ardennes-Meuse

La Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse est l'organisme de protection sociale du monde

agricole (salariés, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, retraités agricoles et leurs ayant droit).

La MSA est chargée de la gestion de l'ensemble des régimes obligatoires de protection sociale agricole

(maladie, maternité, retraite, accident du travail, famille), assure la collecte et le contrôle des

cotisations, ainsi que le versement des prestations.

Par son rôle de guichet unique, la MSA est adaptée pour répondre aux enjeux du monde agricole et

besoins de proximité des territoires ruraux, mène diverses actions à caractère sanitaire et social,

prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

Afin de porter une politique nationale contribuant au déploiement de la stratégie gouvernementale en

matière de santé et aux priorités de l'agenda rural, la MSA a construit une stratégie santé regroupant

l'ensemble de ses objectifs en santé devant être atteints par ses politiques sanitaires et sociales.

Ainsi les objectifs de la MSA répondent d'une part aux axes de la stratégie nationale visant à améliorer

l'état de santé des Français et la qualité du système de santé et d'autre part aux enjeux de la MSA en

termes de guichet unique, de priorisation et de gouvernance.

Les grands axes de cette stratégie sont les suivants :

Lutter contre les inégalités territoriales de santé;

• Déployer une politique nationale de promotion de la santé, incluant la prévention dans tous les milieux

et tout au long de la vie ;

- Renforcer la pertinence et la qualité des parcours de santé ;

- Poursuivre le développement d'innovations en santé.

Ces objectifs en santé sont déclinés en plans d'actions nationaux et en actions locales en réponse aux

besoins spécifiques des territoires.

Cette stratégie santé s'accompagne d'une politique d'action sociale et sanitaire déployée au service de

l'inclusion des populations et des territoires ruraux.

La MSA contribue ainsi à la cohésion des territoires ruraux et fragiles par une présence renforcée et

de proximité.

Des exemples d'actions :

Le dispositif « instants santé jeunes » pour inciter les jeunes à prendre soin de leur santé ;

La mise en œuvre du programme national de prévention et de prise en charge du mal être des populations agricoles.

(Source : La MSA Marne-Ardennes-Meuse)

2.9 La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Marne

Pour contribuer à l'égalité des chances, il importe d'installer un cadre propice au sein des établissements scolaires qui doivent être à la fois un lieu d'apprentissage et un lieu de vie empreint de sérénité et ouvert sur le monde. C'est aussi pour toute la communauté éducative un lieu où il convient de promouvoir la santé et le bien-être comme facteurs de réussite. S'agissant des indicateurs de santé, certains chiffres académiques sont préoccupants : surpoids, consommation de certains produits psychoactifs, mal-être et souffrance psychique, santé bucco-dentaire....

L'égalité des chances passe par la réduction des inégalités sociales de santé. Le contexte de crise, qu'elle soit sanitaire, économique ou politique impacte défavorablement la santé des plus démunis, accentuant encore les Inégalités Sociales de Santé (ISS). De par ses missions, l'Ecole, en promotion de la santé, ne peut ignorer cet état de fait.

En complément de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS) qui poursuit les objectifs de santé et prépare les élèves à la gestion de leur vie physique future, concernant la promotion de la santé par les activités physiques, la politique de santé de l'EN vise à développer l'éducation à la nutrition, prévenir la souffrance psychique par un repérage précoce, prévenir les risques de conduites addictives, promouvoir l'éducation à la sexualité (respect de soi, des autres, prévention des grossesses précoces ou non désirées), prévenir les comportements à risques.

Intégrée ou en prolongement des enseignements disciplinaires, l'éducation à la santé constitue depuis 2016 l'un des 4 parcours qui jalonnent la scolarité obligatoire. Porté par le Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) au sein de chaque établissement scolaire. Le Parcours Educatif en Santé vise à doter chaque enfant des ressources nécessaires : connaissances, compétences, habiletés psycho-sociales, pour lui permettre d'opérer vis-à-vis de sa santé et de son environnement des choix éclairés et responsables.

Les enjeux du parcours éducatif de santé :

Mis en place à la rentrée 2016, le parcours éducatif de santé recouvre tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée. Il structure et regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires. Le parcours éducatif de santé a été créé par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013

d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et réaffirmé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

La mise en œuvre du parcours éducatif de santé (PES) est détaillée dans la circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016. L'organisation du parcours éducatif de santé concerne toutes les écoles et tous les établissements ; son contenu est adapté aux besoins et demandes des élèves et aux ressources disponibles. Cette circulaire donne une visée opérationnelle de ce parcours en précisant comment ce dispositif est au service du contenu des projets déjà menés par les acteurs éducatifs

En adéquation avec les principes de promotion de la santé de l'OMS et à l'instar de la démarche désormais constitutive de l'ensemble des politiques publiques, l'Education Nationale vise à faire de l'Ecole un lieu en lui-même promoteur de santé. L'Ecole promotrice de santé questionne la dimension santé dans l'ensemble de ses prises de décision, qu'elle concerne l'environnement, l'aménagement des espaces, le bien-être, l'action éducative, jusqu'aux pratiques pédagogiques et implique l'ensemble de la communauté éducative, notamment les élèves, dans la participation à la construction des actions et à la transmission des messages (élèves ambassadeurs santé, prévention par les pairs...).

(Source : DSDEN)

2.10 La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et le Plan National Nutrition Santé (PNNS) sont les deux principaux outils de la politique nationale de l'alimentation et de la nutrition portés par le gouvernement. Ils font l'objet d'un document de présentation commun : le Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition (PNAN).

Le gouvernement fait de la politique de l'alimentation un moteur de réduction des inégalités sociales, un vecteur de santé publique et de transition écologique.

Le PNA se situe au croisement de différentes politiques publiques relatives à la préservation de la santé, à l'environnement et à la transition agro-écologique. En conséquence, le PNA est nécessairement complémentaire de nombreux autres plans. Et en particulier, il est plus spécifiquement articulé avec le Plan National Nutrition Santé (PNNS) qui fixe les objectifs, principes et orientations de la politique nutritionnelle pour la période 2019 - 2023.

Au sein du gouvernement, la politique de l'alimentation est coordonnée par le ministre en charge de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Déclinée de manière opérationnelle dans le PNA, cette politique publique intègre toutes les dimensions de l'alimentation.

La loi Egalim adoptée le 30 octobre 2018 a pour principale ambition de favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous. Elle est déclinée en trois axes thématiques : la justice sociale, l'éducation alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire et elle comporte 2 axes transversaux : les

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et restauration collective. L'ensemble de ces dispositions structure désormais la politique nationale de l'alimentation.

Au niveau opérationnel, pour mettre en œuvre ces actions, la DRAAF propose des outils pédagogiques et des dispositifs de formation élaborés notamment avec les ministères de l'Education Nationale et de la Santé. Elle contribue également au soutien des actions prioritaires du PNA par un travail partenarial engagé et des subventions incitatives versées aux porteurs de projets.

Les PAT sont des projets collectifs et systémiques qui répondent aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé. En conséquence, une attention particulière est portée sur l'articulation indispensable entre les PAT et les CLS. Ces 2 dispositifs s'alimentent mutuellement pour lutter en particulier contre les inégalités sociales.

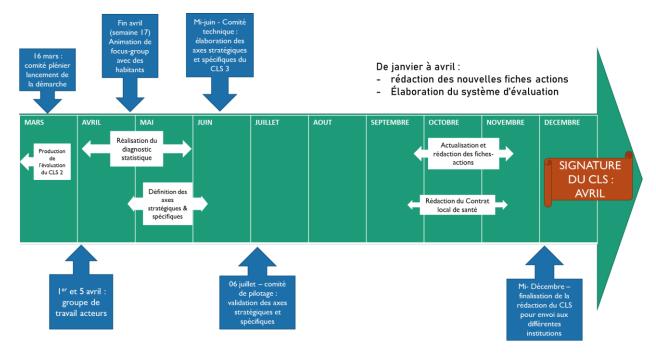
Article 4 : Elaboration du contrat local de santé

Nous vous présentons maintenant la méthodologie effectuée afin de déterminer les priorités de santé du territoire. L'élaboration du 3ème contrat local de santé s'est déclinée de la manière suivante : en premier lieu ce contrat local de santé s'inscrit dans le cadre d'une démarche de promotion de la santé. Ensuite différentes méthodes de recueil ont été utilisées afin de déterminer les priorités pour le territoire :

- Évaluation du CLS2,
- Réalisation d'un diagnostic statistique,
- Constitution de groupes de travail avec les acteurs locaux afin qu'ils puissent nous transmettre leurs problématiques sur le terrain
- Réalisation de focus-group avec les habitants

Le croisement des productions de tous ces échanges ont permis de faire remonter des priorités (cf : Article 5 : Diagnostic croisé & enjeux sanitaires et sociaux).

Aussi, le retroplanning ci-dessous permet de visualiser dans le temps les différentes étapes d'élaboration du contrat entre le mois de mars 2022 à avril 2023.



1. La démarche de promotion de la santé

Afin d'élaborer le contrat local de santé, nous avons pris appui sur la charte d'Ottawa qui permet d'agir sur la santé des habitants de manière globale et transversale.

« D'où viennent les inégalités sociales et territoriales de santé ?

La santé d'une personne est d'abord le résultat de conditions de vie et de travail qui interagissent avec ses caractéristiques individuelles. Cette interaction se développe dès l'enfance et perdure tout au long de la vie. Il est donc important d'élargir la notion de santé au-delà d'une vision purement « médicale », en intégrant les facteurs sociaux et environnementaux qui la conditionnent. »

Extrait de « Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé » - INPES

En 1986, la Charte d'Ottawa définit la promotion de la santé ainsi : « La santé, c'est la mesure dans laquelle un individu peut, d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme un but de la vie. Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. »

De nombreux éléments qu'ils soient d'ordres politiques, économiques, sociaux, culturels, biologiques, peuvent modifier et/ou influencer notre santé. La Charte d'Ottawa s'appuie sur une approche globale de la santé en termes de bien-être et de qualité de vie à travers 5 axes d'interventions :

- Elaborer une politique publique saine : encourager une action coordonnée garantissant que les politiques sanitaires, économiques et sociales génèrent une plus grande équité.
- Créer des environnements favorables : inscrire la santé à l'ordre du jour de tous les milieux de vie qui impacte la qualité de vie (environnement, conditions de vie, travail...)
- Renforcer l'action collective : donner la possibilité aux différents groupes sociaux de participer à la prise de décision.
- Acquérir des aptitudes individuelles : permettre aux individus d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre santé et de faire des choix favorables par rapport à celle-ci.
- Réorienter les services de santé : qu'ils puissent faciliter et prendre en compte l'expression des personnes et des groupes. « Chaque individu bénéficie des bienfaits qu'apporte plus d'égalité au sein d'un territoire. Parmi les pays développés, ceux qui se caractérisent par des écarts de ressources relativement faibles ont de meilleurs indicateurs de santé et de bien-être social » Réduire les inégalité sociales et territoriales de santé INPES

2. Le lancement de la démarche

La délégation territoriale de l'ARS de la Marne en partenariat avec la Ville de Vitry-le-François a déterminé le cadrage du CLS. Celui-ci a permis de définir les engagements pour lesquels se mobilisent les acteurs et les partenaires du CLS ainsi que la gouvernance et la méthodologie retenues pour construire ce projet.

Afin d'officialiser leurs volontés réciproques, la Ville de Vitry-le-François et l'ARS Grand Est se sont engagées dans une démarche menant jusqu'à la conclusion d'un CLS, par la signature d'une lettre d'engagement.

3. Le diagnostic local de santé

3.1 Réalisation d'une évaluation sur les 5 ans du CLS 2 :

Concernant la coordination et l'animation du CLS, pour le CLS 2, des améliorations avaient été apportées afin d'augmenter l'efficacité du Contrat Local de Santé :

- Construction d'objectifs stratégiques spécifiques et opérationnels ;
- Amélioration des indicateurs d'évaluation et de la qualité des actions (démarche qualité en santé);
- Révision de la gouvernance.

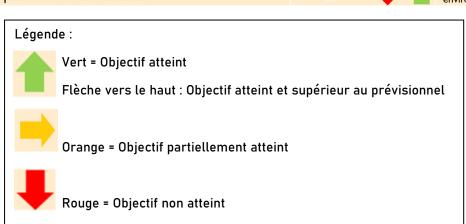
Pour le CLS 3, des améliorations concernant la coordination étaient également attendues :

- Nécessité de s'appuyer sur des réseaux d'habitants, associations afin de toucher le bon public de manière efficiente;
- Afin d'alimenter le diagnostic, il y avait la nécessité de renforcer la démarche participative qui restait insuffisante dans le CLS n°2;
- Nécessité de simplifier la lisibilité du CLS.
- Nécessité de simplifier et d'harmoniser la méthode d'évaluation.

Ces éléments d'évaluation concernant l'ingénierie du CLS ont permis de revoir le mode d'élaboration du Contrat local de santé n°3.

Ensuite, l'évaluation des actions par priorités a permis de faire ressortir les grands enjeux cités dans le document synthétique ci-dessous. Cette évaluation a été réalisée en rencontrant chaque acteur individuellement et annuellement ainsi qu'en analysant les résultats des actions à travers les indicateurs de résultats.

PRIORITES	ATTEINTES DES OBJECTIFS	OBSERVATIONS
Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé	0 1	Partenariat avec l'Education Nationale riche, permettant le développement de multiples actions dans les écoles.
2. Améliorer le repérage et la prise en charge en matière de santé et d'accompagnement vers les soins notamment des publics précaires		Augmentation de l'offre concernant les 11-21 ans. Difficulté à mobiliser le public sur des actions de prévention santé.
3. Renforcer la place des parents autour de l'éducation et de la prévention a la santé		Les actions développées dépassent les objectifs fixés dans le CLS 2.
4. Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes âgées		Développement de plusieurs dispositifs de coordination (MAIA, PTA, CPTS)
5.Améliorer le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire notamment des personnes en situation de souffrance psychique		Signature du PTSM au niveau départemental, élaboration annuelle des SISM, nécessité de développer le réseau localement.
6. Renforcer la lutte contre les conduites addictives et les conduites à risques		Turn-over des professionnels. Développement de nouveaux usages (CBD, cigarette électronique)
7. Lutter contre la désertification médicale et promouvoir le territoire		Développement d'infrastructures, centre de santé, logement, restant néanmoins insuffisants pour le territoire.
8. Accompagner les personnes et les patients atteints de pathologies chroniques		Développement du parcours sport santé et renforcement de l'offre, qui reste insuffisante et difficile à appréhender pour les vitryats.
9. Agir sur la santé environnementale et améliorer la qualité de vie des habitants		Pas de développement d'offre de service concernant la mobilité. Développement d'actions concernant la santé environnementale.

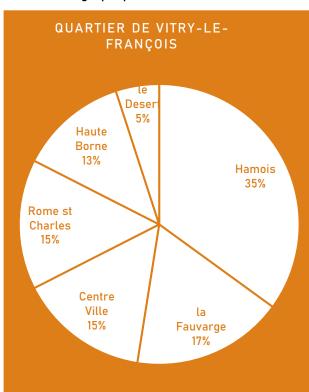


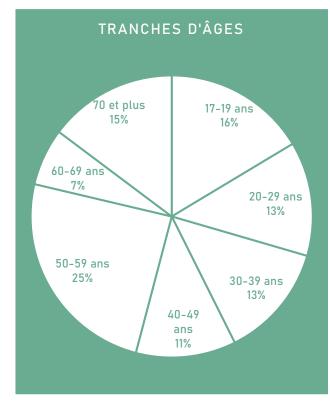
3.2 Réalisation de focus-group auprès des habitants

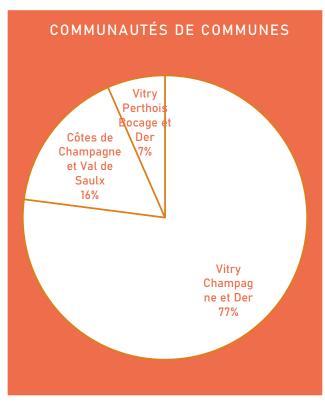
Les focus-group ont permis de s'entretenir avec des habitants et de les interroger. Des questions ouvertes étaient posées au groupe afin de créer du débat entre les participants (entre 7 à 20 personnes par groupe) et de récolter leurs avis et leurs préconisations concernant les points positifs et les points négatifs sur le territoire en matière de santé et de qualité de vie.

Ces focus group ont permis d'aborder les thèmes suivants : mobilité, numérique, offre de soins, personnes âgées, alimentation, sport, services proposés, animations, environnement et communication (pour plus de détails > cf. Article 5 : Diagnostic croisé & enjeux sanitaires et sociaux).

Une soixantaine de personnes ont été interrogées en groupe, ces personnes ont différents profils (âge, rural, urbain, habitant dans des QPV...) qui sont détaillés dans les graphiques ci-dessous.







3.3 Réalisation d'un diagnostic statistique

Le diagnostic statistique est basé fondamentalement sur les données de la base INSEE et de Carto santé. Les données ont été analysées à plusieurs échelles, selon la pertinence de celles-ci (à l'échelle communale Vitry-le-François ; à l'échelle de l'intercommunalité Vitry-Champagne et Der ; à l'échelle de l'arrondissement et à l'échelle nationale). Le diagnostic statistique est annexé au Contrat local de santé.

3.4 Réalisation d'un diagnostic partagé avec les acteurs locaux

Plusieurs groupes de travail réunissant les acteurs locaux ont été organisés afin de récolter des données et d'alimenter le diagnostic.

Groupe de travail dans le cadre du contrat de ville (16.11.2021) :

Participants: CPAM, Arc en ciel vitryat, EN, CSD, CCAS, Mission Locale, CARSAT, CMP, FSEF, Conseils Citoyens, CLIC, La Sauvegarde, EPSM, DSDEN, UDAF, CAF, Unis Cité, Région, CSAPA.

Groupe de travail CLS (1 et 5 avril 2022)

Participants : MAIA - Maison de la nutrition - CPTS du pays vitryat - CLIC - Maison de la protection de la Famille - Mutualité Française - FSEF Clinique soins études - CAF - Mission Locale - ASEPT - CSD - Sous-Préfecture - Centre Social et culturel- ALEFPA-ASEV - Le Mars - EPSM-Marne - Appui aux professionnels de santé -infirmière Asalee - Conseils citoyens - Sauvegarde - Education Nationale.

3.5 Synthèse du diagnostic & actualisation

Ce diagnostic a permis de faire remonter les priorités de santé à travailler pour les 5 prochaines années. Il a notamment permis de prendre conscience de l'intérêt d'adopter une approche populationnelle pour traiter ces questions de santé sur le territoire.

Les schémas suivants permettent de visualiser la manière dont a croisé les différents diagnostics afin d'aboutir à des axes prioritaires.

Le diagnostic est également alimenté au fil de l'eau grâce aux des comptes-rendus réunions organisées tout au long de l'année. L'objectif est que le contrat local de santé ne soit pas figé dans le temps, mais que son diagnostic « dynamique » et alimenté au cours des 5 ans à venir. Ce travail permettra d'adapter le Contrat local de santé en fonction des enjeux sanitaire et sociaux émergents.

Article 5 : Diagnostic croisé & enjeux sanitaires et sociaux

A partir de maintenant, nous nous attacherons à croiser tous les éléments de diagnostic et le bilan du CLS 2ème génération afin d'expliciter le choix des axes stratégiques, et les objectifs stratégiques qui en découlent. Difficulté à trouver des médecins traitants pour les nouveaux arrivants sur le territoire

Désertification médicale : spécialistes, généralistes et certains paramédicaux. Nécessité de travailler sur l'attractivité du territoire.

Annonce du diagnostic lors d'une maladie difficile.

Densité faible de médecins sur l'arrondissement dans toutes les spécialités.

Départs en retraites à venir chez les médecins généralistes élevés sur l'arrondissement. 28% des MG ont plus de 60 ans.

La difficulté à recruter des médecins généralistes sur le territoire reste une réalité et les infrastructures proposées ne sont pas suffisantes.

1.A Renforcer la qualité de l'offre de soins sur le territoire

Problématique de mobilité pour les usagers. Les bons de transport ne sont pas valables dans toutes les situations. Déplacements importants de professionnels du social pour des rendez-vous.

Les actions concernant la mobilité prévues dans le cadre du CLS ont toutes été annulées.

1.B Renforcer la qualité des offres de mobilité des personnes du bassin vitryat Légende :

Bilan du CLS 2

Diagnostic statistique

Diagnostic acteurs

Diagnostic habitants

Développer les pistes cyclables pour la mobilité.

Aménagement urbain à réaliser pour un meilleur cadre de vie.

1.C Renforcer les environnements naturels favorables à la santé sur le territoire

PRIORITE N°1 : Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité

Diminution du service et du public du Centre Marnais pour la Promotion de la Santé sur les bilans de santé, liés à des départs de professionnels.

Besoin d'accès au numérique et aide pour les publics qui en sont éloignés.

Manque de disponibilité des services publics.

L'usager n'est pas toujours impliqué dans son parcours de soins et méconnait ses droits. Une pauvreté assez diffuse sur le territoire vitryat qui ne se restreint pas aux deux quartiers prioritaires.

Passage au numérique : difficile pour une partie de la population.

Manque de lieu d'accueil pour les personnes victimes de violences conjugales

Contexte social quartier de la Fauvarge préoccupant.

Accès financier vers les soins.

Montée en charge de l'Accès Personnalisé à la Santé (UDAF).

1.D Renforcer le recours aux soins des personnes en situation de précarité

Légende :

Bilan du CLS 2

Diagnostic statistique

Diagnostic acteurs

Diagnostic habitants

17% des Français en situation d'obésité / 30,3 % en surpoids. Obésité en Grand EST = 20,2% (2^{-ème})

Nécessité de coordonner et de développer les créneaux sport-santé pour les personnes ayant des pathologies chroniques.

1.E Renforcer l'intégration sociale des personnes ayant des pathologies chroniques Freins financiers pour une alimentation équilibrée.

Méconnaissance de la population en matière de prévention.

Baisse du nombre de clubs sportifs malgré une politique volontariste de la part de la Ville.

1.F Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé

PRIORITE N°1 : Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité

Manque de places en structure de santé mentale.

Déplacement à Châlons pour de l'accompagnement collectif au sein du CMPP.

Santé mentale : Prise en charge de la santé mentale - Délai long - Dégradation de l'état de santé de l'usager et de sa famille.

Prise en charge des enfants en psychiatrie (situation de crise) – engorgement du Centre Médico Psychologique. Fragilité psychologique liée au COVID.

Centre-soins-études : difficulté à transférer des situations à l'EPSM-Marne. Nécessité d'urgence pédopsychiatrique.

Pas de prise en charge psycho traumatique (adultes et enfants) sur Vitry, et difficulté d'avoir des rendez-vous sur Reims. Sentiment de solitude pour la réalisation des démarches administratives.

Nécessité de développer et renforcer la dynamique locale déclinant du PTSM.

Difficulté de recrutement de pédopsychiatres et psychiatres.

. . .

Légende : Bilan du CLS 2 Diagnostic statistique Diagnostic acteurs Diagnostic habitants

Aménagement urbain à réaliser pour un meilleur cadre de vie.

2.C Renforcer les installations favorables à la santé des personnes en situation de handicap.

2.A Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement socio sanitaire des personnes en situation de souffrance psychique

Passerelle Jeunes

Engorgement du CMPP.

Accroissement des troubles autistiques chez les enfants observés dans le milieu scolaire.

Enfants ayant des troubles dys = délai de prise en charge trop long.

Troubles spécifiques de l'apprentissage – manque de structures type SESSAD et diagnostic réalisé sur Reims Nécessité de développer des actions afin de sensibiliser les familles sur les troubles dyslexiques / atypisme.

Troubles DYS:
manque de
connaissances et
d'informations pour
les professionnels et
la population.

Manque de places en IME/Impro.

Difficulté à trouver des structures adaptées.

Délai de traitement MDPH long. Légende :

Bilan du CLS 2

Diagnostic statistique

Diagnostic acteurs

Diagnostic habitants

Manque d'orthophonistes.

Problème de suivi spécifique sur l'audition et l'oralité.

2.B Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement socio sanitaire auprès des enfants en situation de handicap

PRIORITE N°2 : Personnes en situation de handicap

Accès aux soins pour les enfants : manque de pédiatres. Accès à des modes de garde difficile.

Difficulté pour la prise en charge orthophonique.

Haut potentiel intellectuel : pas de prise en charge spécifique et difficulté d'orientation.

Nécessité de continuer le partenariat pour la prise en charge de la couverture vaccinale.

3.A Renforcer la qualité de l'offre de soins à destination des enfants 34% des enfants de 2 à 7 ans sont en surpoids et/ou obésité

18% des enfants de 2 à 7 ans sont en situation d'obésité.

21% des enfants de 8 à 17 ans sont en surpoids et/ou obésité

6% des enfants de 8 à 17 ans sont en situation d'obésité.

Harcèlement au sein de l'école.

Légende :

Bilan du CLS 2

Diagnostic statistique

Diagnostic acteurs

Diagnostic habitants

Limite du métier de l'enseignant : quel rôle et compétences dans la santé de l'enfant.

Éducation aux écrans : méconnaissance des dangers par les parents.

Éducation aux écrans - Difficultés qui font penser à des troubles autistiques.

3.B Améliorer des comportements favorables à la santé des enfants.

Peu de prévention sur le harcèlement scolaire, surpoids, mal-être, tabac, CBD...

Nécessité de développer l'accueil des lieux d'écoute sur le pays vitryat.

Méconnaissance des dispositifs existants.

Nécessité de développer l'information sur les conséquences des addictions auprès des jeunes.

4.A Renforcer la qualité de l'offre de services existants à destination de la ieunesse

Mangue de psychologues et coût.

Situation de harcèlement.

Impact psychologique, social et de décrochage scolaire de la crise sanitaire.

Freins financiers, notamment pour les activités sportives.

4.B Renforcer la qualité de l'offre en matière de santé mentale chez les jeunes

Turn-over des professionnels concernant l'addiction.

Addiction aux écrans.

Addiction: nouveaux usages / cigarettes électroniques et CBD.

Léaende :

Bilan du CLS 2

Diagnostic statistique

Diagnostic acteurs

Diagnostic habitants

Peu de connaissances sur l'alimentation équilibrée.

Utilisation du numérique dans les démarches.

Les jeunes interrogés ne semblent pas intéressés par les infrastructures qui leurs sont proposées.

4.C Améliorer les comportements favorables à la santé des ieunes

21% des enfants de 8 à

surpoids et/ou obésité

6% des enfants de 8 à

23.2% des enfants de 18

surpoids et/ou obésité.

situation d'obésité.

17 ans sont en

17 ans sont en

à 24 ans sont en

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

Un nombre de personnes vivants seules élevé.

Mobilité des personnes âgées réduite.

57,3% des 65 ans et + sont en surpoids ou obésité.

L'isolement des personnes âgées sur le bassin est important. Impact sur la santé psychique des personnes âgées.

Besoin d'étendre la réflexion de l'isolement sur le pays vitryat.

Accès financier pour l'accès aux soins.

Méconnaissance des dispositifs existants.

5.B Renforcer la qualité de l'offre d'accompagnement auprès des aidants

Passage au numérique :

difficile pour les

personnes âgées.

5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique aux personnes âgées

5.C Renforcer le recours au numérique des personnes âgées

PRIORITE N°5 : Personnes âgées

CHAMPS D'APPLICATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Article 6: Le territoire

Les dispositions du présent contrat s'appliquent à l'ensemble du territoire et de la population de Vitry-le-François avec un rayonnement au niveau de l'arrondissement de Vitry-le-François.

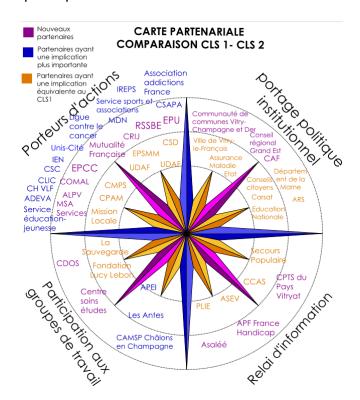
Article 7 : Les signataires et les partenaires au contrat local de santé

Le CLS est porté et piloté par le signataire et l'Agence Régionale de Santé, représentée par la Délégation territoriale de la Marne.

Le présent contrat est par ailleurs conclu entre :

- o L'Agence Régionale de Santé Grand Est;
- La Ville de Vitry le François;
- o La Sous-Préfecture de l'arrondissement de Vitry-le-François;
- La Région Grand Est;
- Le Département de la Marne;
- o La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne ;
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Marne;
- La Direction des Services de l'Education Nationale de la Marne :
- o La Communauté de Communes Vitry-Champagne et Der ;
- La MSA Marne-Ardennes-Meuse;
- o La CARSAT Nord-Est.

Le contrat comprend aussi des partenaires, qui contribuent à la mise en œuvre du CLS mais n'en sont pas signataires. La carte partenariale, ci-dessous, permet de visualiser la dynamique des partenaires autour de ce contrat. La liste des partenaires n'est pas exhaustive et peut évoluer dans le temps en fonction des problématiques repérées sur le territoire.



Article 8 : Les engagements des signataires

Les parties signataires s'engagent à :

- Mettre à disposition les moyens financiers, humains, matériels et logistiques nécessaires à la mise en œuvre du contrat;
- S'informer mutuellement des politiques et initiatives menées par chaque signataire en lien avec l'objet du contrat;
- Se coordonner pour la mise en œuvre des actions existantes concernant les orientations décidées de façon contractuelle ;
- Coconstruire les éventuelles nouvelles actions

Les signataires au contrat s'engagent par ailleurs à mobiliser des moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la mise en œuvre du contrat. Cette mobilisation de moyens est faite dans le respect des décisions prises par les instances de gouvernance du CLS et par chaque autorité selon leurs procédures respectives.

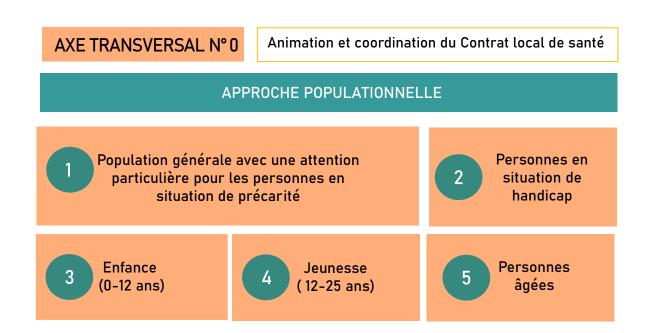
Ces moyens doivent permettre la mise en œuvre des actions du CLS mentionnées à la partie « PRIORITES D'ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE » et à l'évaluation mentionnée à l'article n°13 « évaluation du contrat local de santé ».

PRIORITES D'ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE 2023-2027

L'article ci-dessus a permis de définir les priorités conformément aux problématiques énoncées dans le diagnostic. Ce diagnostic fait ressortir les 5 priorités suivantes :

- 1- Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité
- 2- Personnes en situation de handicap
- 3- Enfance
- 4- Jeunesse
- 5- Personnes âgées

Un axe transversal (n°0) concerne l'ingénierie du Contrat local de santé soit son animation et sa coordination.



Article 9 : Les axes prioritaires, les objectifs et les actions

Légende pour la lecture du plan d'actions :

OBJECTIFS STRATEGIQUES

En lien avec les déterminants de santé

OBJECTIFS SPECIFIQUES

En lien avec les facteurs d'influence (ce sur quoi on peut agir)

Actions identifiées répondant aux objectifs spécifiques et faisant l'objet d'une fiche-action. Actions identifiées répondant aux objectifs spécifiques mais ne faisant pas l'objet d'une ficheaction.



Certaines actions demandent un temps de maturation spécifique avant de pouvoir être intégrées en fiches-action.

Indicateurs de résultats rattachés aux objectifs spécifiques.

Axe Transversal n°0

Coordonner, animer, communiquer et évaluer le Contrat local de santé

Animer et coordonner le CLS

Renforcer les partenariats et la coordination avec les autres dispositifs locaux (PTSM, PCAET, PTRTE, Action cœur de ville) ...

Renforcer la visibilité des dispositifs proposés à la population

Favoriser la mobilisation de la population sur les actions du CLS

Coordonner, animer, communiquer et évaluer le contrat local de santé (Ville de Vitry-le-François)

Campagne de dépistage (CPAM)

Rallye santé (Ville de Vitry-le-François)

Bougeons-nous contre le cancer (Arc en ciel Vitryat)

Nombre de partenaires déclarant que le CLS leur a permis de développer de nouveaux projets avec les partenaires du territoire.

Typologie des améliorations identifiées.

Variation du nombre de personnes mobilisées sur les actions du CLS en année N versus N-1

Nombre de partenaires déclarant mieux identifier les missions des différents acteurs du territoire. Nombre de partenaires déclarant avoir identifié une amélioration dans leurs pratiques en matière de coordination année N versus N-1.

Nombre de personnes déclarant mieux connaître l'offre année n / N-1

Typologie des profils mobilisés.

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

PRIORITE N°1 : Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité.

1.A Renforcer la qualité de l'offre de soins sur le territoire		1.B Renforcer la qualité des offres de mobilité des personnes du bassin vitryat	1.C Renforcer les environnements naturels favorables à la santé sur le territoire	
1.A.1 Renforcer la disponibilité de l'offre en matière de professionnels de santé	1.A.2 Améliorer la coordination des professionnels de santé sur le territoire	1.B.1 Renforcer la disponibilité des pistes cyclables	1.C.1 Améliorer l'accès et l'aménagement des espaces naturels	1.C.2 Renforcer les connaissances de la population sur la qualité de l'air
Centre de santé au Hamois (Mutualité Française) Bilan de santé (CMPS) Logement à disposition des professionnels de santé (Ville de Vitry-le-François) Pôle médical à Rome Saint Charles (Ville de Vitry-le- François)	Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé du Pays vitryat (ASPGD)	Plan Climat Air Energie Territorial (CCVCD)	Espace Sans Tabac (Ligue contre le Cancer/ Ville de Vitry-le- François) Jardins partagés à Rome Saint Charles (Ville de Vitry-le- François)	Conseiller en Environnement Intérieur (MSA Service Sud Champagne)
Variation du nombre de professionnels de santé installés sur le territoire en année N versus N-1	Nombre de professionnels de santé qui déclarent identifier une amélioration de la coordination entre PS en année N versus N-1	Nombre de professionnels de santé qui déclarent identifier une amélioration de la coordination entre PS en année N versus N-1	Nombre de professionnels de santé qui déclarent identifier une amélioration de la coordination entre PS en année N versus N-1	Delta de km de pistes cyclables entre année N et N-1
Typologie des professionnels de santé disponibles (partis / arrivés)	Typologie des améliorations identifiées	Typologie des améliorations identifiées	Typologie des améliorations identifiées	Localisation des pistes cyclables créés en année N

1.D Renforcer le recours aux soins des personnes en situation de précarité

1.E Renforcer l'intégration sociale des personnes ayant des pathologies

1.F Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé

1.D.1 Renforcer l'accessibilité financière aux soins sur le territoire

1.D.2 Renforcer 1.D.3 Améliorer la disponibilité l'accessibilité de de l'offre l'accompagnement d'accompagnem des personnes ent à l'utilisation très éloignées du des services soin numériques

1.E.1 Améliorer le lien social des personnes ayant des pathologies chroniques

la disponibilité des créneaux sport-santé à destination des personnes ayant des pathologies chroniques

1.F.1 Renforcer

1.F.2 Améliorer l'accessibilité financière à la pratique sportive 1.F.3 Renforcer les connaissances et les compétences des habitants sur la nutrition

Mutuelle de Village (Uni'Cité) MAS (Mission Accompagnement à la santé- CPAM)

Téléborne de consultation (Domitvs) Espace France Services (Sous-Préfecture) Ecrivain public numérique (Ville / Département)

Conseillère

numérique (CCAS)

Bilans de santé (CMPS)

Mission

Accès personnalisé

à la santé (UDAF)

Association pour les malades du cancer (Arc en Ciel Vitryat)

Bougeons-nous contre le cancer (Arc en ciel vitryat)

Réalisation de Bilans médicosportifs (RSSBE) **Bougeons** ensemble (CSC) Gym femme (CSC) Pass Sport Culture (Ville de Vitrv-le-François)

Marchés solidaire (PLIE/Ville de Vitrv-le-Francois)

Maison de la Nutrition Projet Alimentaire Territorial (CCVCD/ ADEVA)

Parcours pour les femmes enceintes en surcharges pondérale (CH)

Nombre de personnes qui déclarent que l'offre de soins est plus accessible financièrement N versus N-1

Typologie des personnes déclarant que l'offre de soins est plus accessible financièrement

Variation du nombre d'offres d'accompagnement en année N versus N-1

Typologie des nouvelles offres d'accompagnement Variation de la file active en nombre année N/N-1

Accompagnement à

la santé (CPAM)

Profil des personnes accompagnées

personnes ayant des pathologies chroniques déclarant avoir une amélioration de leurs liens sociaux/ N/N-1

Nombre de

Typologie des améliorations déclarées

Delta du nombre de créneaux sport santé année N / N-1

Typologie des créneaux ouverts

Nombre de personnes déclarant que l'offre d'activité sportive est plus accessible financièrement année N / N-1

Typologie de l'offre

Nombre de personnes déclarant avoir acquis des compétences en matière de nutrition

> Typologie des compétences acquises

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

PRIORITE N°2 : Personnes en situation de handicap

2.A Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnem ent socio sanitaire des personnes en situation de handicap

2.A.1 Renforcer la disponibilité de l'offre de soins

2.B Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement socio sanitaire auprès des enfants en situation de handicap

2.B.1 Renforcer la lisibilité des démarches administratives de reconnaissance du handicap

Espace France

2.B.2 Renforcer la disponibilité de l'offre d'accompagnemen t spécifique et de soutien à destination des parents

2.B.3 Renforcer la visibilité de l'offre de prise en charge et d'accompagnement pour les parents d'enfants ayant des troubles dyslexiques, troubles de l'apprentissage. troubles du spectre autistique

Les Zatypiques (CSC)

Association des Parents d'Enfants DYS, Equipe Mobile d'Appui médico-social à la scolarisation des enfants, Plateforme de

Coordination et d'Orientation Autisme, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Dispositif de Réussite éducative, pôle enfance de l'APEI, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

2.B.4 Renforcer la disponibilité de l'offre de prise en charge des enfants ayant des troubles dyslexiques, troubles de l'apprentissage, troubles du spectre autistique

2.B.5 Renforcer les connaissances sur les troubles dys auprès des professionnels et de la population

2.C Renforcer les installations favorables à la santé des personnes en situation de handicap.

2.C.1 Renforcer l'accessibilité physique des aménagements urbains

Déclinaison locale du Proiet Territorial de Santé Mentale (Ville/ EPSM-M)

Clinique-soins études CREHPSY

Delta du nombre d'offres de soins disponibles pour les personnes en situation de handicap psychique en année N / N-1

Typologie de l'offre de soins disponibles pour les personnes en situation de handicap psychique

Services (Sous-Préfecture de Vitryle-François) Nombre d'offres d'accompagnement spécifique et de Nombre de soutien à destination personnes

déclarant que les démarches de reconnaissance du handicap sont plus claires/lisibles pour elles en année N/N-1

Nombre de parents d'enfants ayant des troubles dys, de l'apprentissage ou des TSA qui déclarent mieux connaitre l'offre de pec en année N/N-1 Delta du nb d'offres de dys, de TSA en année N / N-1

> prise en charge des TSA disponibles

Nombre de personnes (pro et pop G) déclarant avoir acquis des connaissances sur les troubles dys N/ N-1

> Typologie des connaissances acquises sur les troubles dys

Nombre de personnes déclarant observer une amélioration de l'accessibilité physique des aménagements urbains N/N-1

Typologie des améliorations déclarées

des parents en année N/N-1

Typologie des offres disponibles d'accompagnement spécifique et de soutien à destination des parents

prise en charge des enfants ayant des tr l'apprentissage ou des

Typologie de l'offre de enfants dys, troubles de l'apprentissage ou

INDICATEURS DE RESULTATS

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

PRIORITE N°3: Enfance

3.A Renforcer la qualité de l'offre de soins à 3.B Améliorer des comportements favorables pour la santé des enfants. destination des enfants 3.B.4 Renforcer les 3.A.1 Maintenir le 3.B.3 Renforcer les compétences des 3.B.1 Renforcer les 3.B.2 Renforcer les partenariat entre la compétences des professionnels du PMI et le CH compétences des compétences champ socio-éducatif parents concernant psychosociales des enfants concernant concernant la l'éducation pour la santé concernant l'éducation l'utilisation des écrans enfants. couverture vaccinale de leurs enfants pour la santé des des enfants enfants Couverture vaccinale des Déclinaison locale du Parcours éducatif en santé enfants (CSD / CH) Projet Alimentaire Territorial (CCVCD/ADEVA) Centre de santé (Mutualité Française)

Maintien du partenariat entre l'année N et N-1 Nombre d'enfants déclarant avoir acquis des compétences en matière d'utilisation des écrans N / N-1

Nombre d'enfants déclarant avoir acquis des compétences psychosociales N/ N-1

Typologie des compétences acquises

Nombre de parents déclarant avoir acquis des compétences concernant l'éducation à la santé de

leurs enfants

Bébés signeurs (CSC)

Typologie des compétences acquises

Nombre de professionnels du champ socio-éducatif déclarant avoir acquis des compétences concernant l'éducation à la santé N/ N-1

Typologie des compétences acquises

Typologie des compétences acquises

:5

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

PRIORITE N°4: Jeunesse

OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIFS SPECIFIQUES

> ACTIONS IDENTIFIEES

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027

PRIORITE N°5 : Personnes âgées

5.B Renforcer la 5.C Renforcer le recours au numérique des personnes 5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique qualité de l'offre âαées d'accompagneme aux personnes âgées nt auprès des aidants 5.A.1 Renforcer la 5.A.3 Renforcer les 5.B.1 Renforcer la 5.C.2 Renforcer la 5.C.3 Renforcer les disponibilité de compétences des 5.A.2 Améliorer le lisibilité des offres visibilité des offres connaissances et 5.C.1 Renforcer l'offre de service à professionnels qui compétences repérage des d'accompagnement l'accès financier d'accompagnemen destination des accompagnent et ts au numérique nécessaires à personnes âgées et d'appui existants au matériel personnes âgées prennent en charge isolées à destination des numérique auprès des l'usage du sur l'entièreté du les personnes âgées numérique aidants personnes âgées Pays Vitryat du territoire Développer une offre sportive adaptée à destination des plus de 60 ans (RSSBE) Bien vieillir en pays Bien vieillir en Pays vitryat (CLIC) vitrvat (CLIC) Bien vieillir en pays vitryat (CLIC) Sensibiliser et former les intervenants à Conseillère Association Marne domicile (ADEVA) numérique (CCAS) Bougeons tous Alzheimer - DAC ensemble + de 55 Coordination des ans (CSC) acteurs locaux -Nombre de personnes Nombre de personnes Nombre de personnes Nombre d'aidants situations complexes âgées déclarant avoir âgées déclarant que le âgées déclarant mieux déclarant avoir (CLIC) acquis des numérique est plus connaitre l'offre Service solidarité mieux identifier connaissances et séniors (Unis Cité) accessible d'accompagnements l'offre N/N-1 compétences en financièrement N/N-1 au numérique N/N-1 Nombre de matière de numérique partenaires Variation de l'offre à Nombre de N/ N-1 déclarant une destination des professionnels Typologie des personnes âgées amélioration du déclarant avoir acquis Typologie de l'offre personnes déclarant Typologie de l'offre entre N et N-1 Typologie des des compétences N/N-1 repérage des d'accompagnement que le numérique est identifiée connaissances et personnes âgées identifiée plus accessible compétences Typologie des offres isolées N/N-1 Typologie des financièrement acquises disponibles compétences acquises

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Article 10 : Les instances de gouvernance

La gouvernance du CLS se définit comme une gouvernance partagée qui s'appuie sur une démarche pluri partenariale, avec pour objectifs de :

- Réunir les décideurs de politiques publiques pour construire les complémentarités à partir des réalités territoriales et locales ;
- Décloisonner, articuler et mettre en cohérence les politiques au travers de leurs dispositifs, services et ressources engagés et aligner, dans le cadre d'une démarche concertée, les leviers de mise en œuvre pour déployer le droit commun;
- Veiller aussi bien à l'exécution effective des engagements de chacun des acteurs qu'au suivi du CLS et à son évaluation.

Le pilotage de la mise en œuvre du CLS est organisé selon les niveaux suivants :

Article 11-1 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est l'instance décisionnelle concernant l'élaboration et la mise en œuvre du CLS. Il a pour but d'orienter et de valider les objectifs et actions mis en place dans le cadre de ce contrat. La composition du comité de pilotage s'inscrit de la façon suivante :

- o Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est,
- o Le Maire de la Ville de Vitry le François,
- Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vitry-le-François,
- Le Président de la Région Grand Est,
- Le Président du Département de la Marne,
- o Le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne,
- La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne.
- Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Marne,
- o Le Président de la Communauté de Communes Vitry-Champagne et Der
- La Directrice de la MSA MAM
- Le Directeur de la CARSAT Nord-Est.

Les missions du comité de pilotage sont :

- ⇒ Valider les différentes étapes du CLS
- Définir les moyens financiers engagés au regard de chaque action
- ⇒ Suivre la mise en œuvre et les résultats des actions du CLS
- Définir les perspectives des actions du CLS d'année en année (reconduite, réajustement, arrêt)

Il se réunit tous les ans dans le cadre de la journée des territoires (instance du contrat de ville).

Article 11-2 Le comité technique

Le comité technique a pour objectif de veiller à l'exécution effective des actions inscrites dans le CLS. Il assure la coordination, suit l'avancement des travaux et facilite la circulation de l'information entre les comités et tous les acteurs du contrat. Il permet aussi de donner une vision d'ensemble de la

démarche et de son avancement aux personnes impliquées au niveau opérationnel sur une ou plusieurs thématiques. La composition du comité technique est la suivante :

- Un représentant de la Ville de Vitry-le-François
- Un représentant de l'ARS
- o Un représentant de la Sous-Préfecture de Vitry-le-François
- Un représentant de la DDETSPP
- Un représentant de la DRJSCS
- Un représentant du Conseil Régional
- o Un représentant de la CPAM
- Un représentant du conseil départemental
- Un représentant de la CARSAT Nord-Est
- Un représentant de la DSDEN
- Un représentant de l'IEN
- Un représentant de la CAF
- Un représentant de la DRAAF
- o Un représentant de la Communauté de communes Vitry Champagne et Der
- Un représentant de la MSA
- Un représentant du CCAS

Les missions du comité technique sont :

- ⇒ Rendre compte des avancées, du suivi, des résultats du CLS au COPIL
- ⇒ Être relais auprès des signataires
- ⇒ Mettre en œuvre les différentes étapes du CLS
- ⇒ Créer les outils nécessaires à la conduite du projet CLS
- ⇒ Animer les groupes de travail
- ⇒ Assurer le suivi financier des actions CLS
- ⇒ Accompagner méthodologiquement les acteurs
- Recueillir les évaluations transmises par les porteurs et synthétiser les évaluations des objectifs spécifiques et opérationnels du CLS
- Réaliser les évaluations des objectifs stratégiques

Le comité technique se réunit au moins une fois par an.

Le comité technique pourra être ouvert à d'autres institutions en fonction du périmètre retenu et des besoins spécifiques.

Article 11-3 Le comité plénier

Le comité plénier réunit tous les acteurs prenant part de près ou de loin au Contrat Local de santé. Il permet d'informer les acteurs sur les actualités du Contrat Local de santé.

Article 11-3 Les groupes de travail thématiques

Il s'agit ici de mobiliser les acteurs du territoire concernés par la thématique, et de les inviter à s'inscrire sur les groupes de travail en fonction des axes stratégiques du CLS.

La composition des groupes de travail thématiques varie en fonction des besoins.

Leurs missions sont les suivantes :

- Enrichir le diagnostic, affiner le recensement des ressources et actions existantes

- Proposer des pistes d'actions nouvelles ou d'amélioration d'actions existantes, en lien avec les orientations du CLS

Article 11-4 Le comité consultatif

Ce comité consultatif aurait un rôle plus stratégique que technique, afin d'être force de proposition et d'harmoniser les décisions du CLS sur le Pays Vitryat.

Membres de ce comité consultatif

En animation : ARS + Ville de Vitry-le-François

- Le Président d'ADEVA syndicat mixte du Pays Vitryat
- Le DT de l'ARS Marne
- Le Président de la CCVCD
- · La Présidente de la CC Vitry Perthois Bocage et Der
- Le Président de la CC 4 CVS
- Le Président de la CPTS du Pays Vitryat
- Le directeur du Centre Hospitalier de Vitry-le-François
- Le directeur de l'EPSM-Marne
- Un représentant de l'Ordre des Médecins (et les autres ordres en fonction des thématiques)
- Un représentant des URPS (en fonction de la thématique)
- Un représentant de l'IREPS (en appui méthodologique)

Dans cette instance, le rôle de la coordination du CLS serait le suivant :

- Préparation de cette instance avec l'ARS (Ordre du jour...)
- Rédaction des comptes-rendus
- Présentation des propositions de projets en COPIL ou auprès des différents financeurs
- Suivi des propositions
- La coordinatrice du CLS n'aura pas pour objet de déployer tous les projets établis dans le cadre de cette instance en dehors du périmètre de Vitry-le-François. Chaque organisation, EPCI, devra s'assurer de mettre les moyens humains en fonction du projet proposé.

Article 11-5 Le coordinateur-trice du contrat local de santé

Le coordinateur-trice du CLS, est responsable du suivi du CLS au sein de la structure signataire. Interlocuteur technique du référent CLS de l'ARS, avec lequel il constitue l'équipe projet, il est en charge de la mise en œuvre de la feuille de route du CLS, facilite la mobilisation des moyens et la coordination opérationnelle des actions autour de ce projet.

Le financement du poste de coordinateur-trice du CLS est décliné de la manière suivante :

- ARS à hauteur de 13 000€
- ANCT (Politique de la Ville) à hauteur de 12 000€
- Le reste du poste est pris en charge par la Ville de Vitry-le-François

Le coordinateur-trice du CLS est intégré au sein du service de Développement Social et Urbain.

Les missions de coordination sont :

- Fédérer les acteurs de terrain dans la démarche ;
- Organiser la gouvernance du Contrat local de santé (Copil, Cotech);
- Favoriser la communication autour du CLS à toutes les étapes de la démarche (en amont, pendant et après) à l'aide notamment d'un plan de communication et s'assurer de sa mise en œuvre;
- Identifier les leviers et freins du territoire et l'évolution des besoins de santé de la population ;

- Assurer l'animation, la coordination et le suivi du CLS et de son programme d'actions pluriannuel ;
- Veiller à la mise en cohérence des actions du CLS avec les autres démarches territoriales et au respect du calendrier ;
- Soutenir la conception, le développement de la mise en œuvre des actions autour des partenariats locaux ;
- Conduire les évaluations inhérentes au CLS;
- Participer à la diffusion d'une culture de promotion de la santé auprès des acteurs et décideurs locaux.

SUIVI & EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Article 11 : Durée du contrat local de santé

Le contrat local de santé est conclu pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature du contrat et prend effet à cette même date.

Article 12 : Le suivi de mise en œuvre du contrat local de santé

Le caractère flexible et évolutif du CLS au cours de sa mise en œuvre peut donner lieu à :

- L'ajout, la modification et/ou l'abandon d'action(s);
- L'évolution du calendrier de mise en œuvre des actions ;
- Des modifications sur le financement des actions ;
- L'intégration de nouveaux partenaires et signataires.

Le suivi de la mise en œuvre du CLS a pour objectif de garantir, d'une part, le respect de l'objet du contrat lorsque des changements de tout ordre s'imposent pendant la vie du contrat, et d'autre part, l'effective mise en œuvre des actions de réduction des inégalités sanitaires et sociales du territoire prévues par le contrat.

Le suivi de la mise en œuvre du CLS est exercé en binôme par le(s) référent(s) du CLS de la délégation territoriale de l'ARS et le coordinateur.

Article 13 : L'évaluation du contrat local de santé

L'évaluation est un outil de pilotage et d'aide à la décision, qui contribue à renforcer la légitimité de la politique menée et à préparer les suites. Les partenaires et les signataires contribuent au processus d'évaluation. Il s'agit d'évaluer le CLS en ce qui concerne le processus et la gouvernance mais également des actions en termes de changements produits et d'amélioration de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'évaluation aura pour objectif de :

- Mesurer l'efficacité du CLS et de ses actions ;
- Améliorer la qualité des actions, de la coordination et de la communication ;
- Mobiliser les partenaires ;
- Conforter ou renouveler les financements;
- Communiquer sur les actions à valoriser;
- Préparer l'élaboration d'un futur CLS.

L'évaluation fera l'objet d'un cahier des charges spécifique qui définira :

- 1° Le dispositif d'évaluation : les indicateurs de résultats et de processus, les personnes chargées de l'évaluation et outils de recueil ;
- 2° Cadrage de la démarche : finalité de l'évaluation, objet, pertinence, cohérence, efficacité, utilité, questions évaluatives, modalités pratiques ;

- 3° Recueil des données et organisation du suivi : organisation du recueil des données et suivi, mobilisation des personnes et des ressources, mise en place des outils de suivi des activités du CLS, sources de données ;
- 4° Analyse et communication des résultats : analyse, rédaction d'un rapport, communication et valorisation des résultats.

Focus sur l'évaluation

L'objectif de ce nouveau format est de réussir à rendre compte de l'efficacité du CLS dans sa globalité.

LES INDICATEURS DE PROCESSUS

Rattachés au déroulé tel que présenté dans la fiche-action.

Réel / prévu

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est -elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi ?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relais partenarial

LES INDICATEURS DE RESULTATS

Rattachés à l'objectif spécifique dans lequel se situe la fiche-action.

2 indicateurs de résultats max/ objectif spécifique

Exemple d'indicateurs de résultats :

entre N moins 1 et N plus 1

- -Nombre de personnes déclarant mieux identifier l'offre
- -Nombre de personnes déclarant avoir identifié une amélioration de leurs liens sociaux
- -Variation du nombre de personnes mobilisées sur les actions du CLS
- -Variation du nombre de professionnels installés sur le territoire
- -Nombre de professionnels qui déclarent avoir identifié une amélioration
- -Nombre de personnes déclarant avoir acquis des connaissances et des compétences
- Nombre de personnes déclarant mieux connaitre l'offre de prise en charge
- -Variation du nombre de personnes accompagnées
- -Typologie des connaissances
- -Typologie des personnes

MODALITES DE REVISION & ET FIN DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Article 14 : La révision du contrat local de santé

Le contrat local de santé peut être révisé en tout ou partie par voie d'avenant, à l'initiative commune de toutes les parties signataires.

Article 15 : La fin du contrat local de santé

Le contrat local de santé prend fin à la date butoir établi à l'article 11.

En cas de circonstances particulières n'ayant pas permis l'exécution effective de l'objet du contrat, le contrat local de santé peut être reconduit par voie d'avenant, à l'initiative commune de toutes les parties, pour une durée maximale de 1 an.

Article 16 : La résiliation du contrat local de santé

La résiliation du contrat peut être mise en œuvre à l'initiative commune de toutes les parties, qui décident ensemble de mettre fin à leurs engagements.

En cas de litige relatif à la résiliation du contrat, l'une ou l'autre des parties peut saisir le tribunal compétent.

Article 17 : L'impossibilité d'exécuter ses engagements de la part des signataires

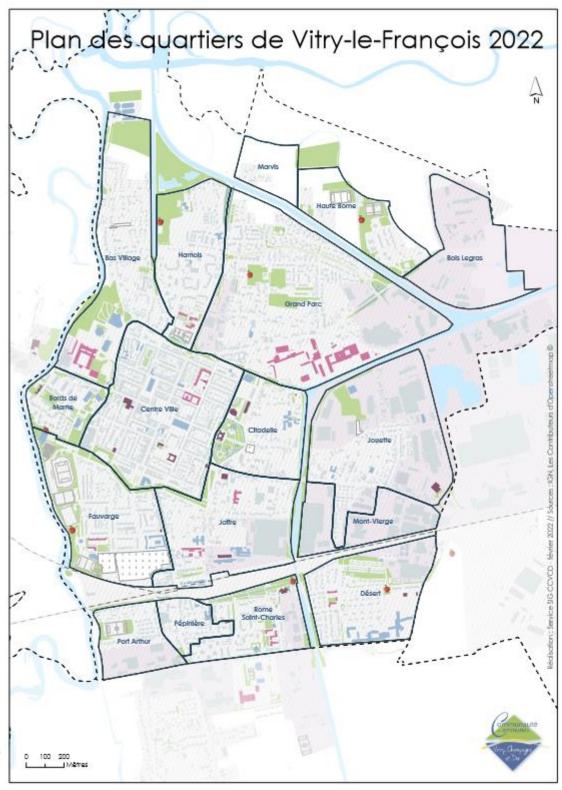
Tout litige causé par l'impossibilité pour l'une ou l'autre des parties, d'exécuter les engagements qui lui incombent, fera l'objet d'une tentative de conciliation.

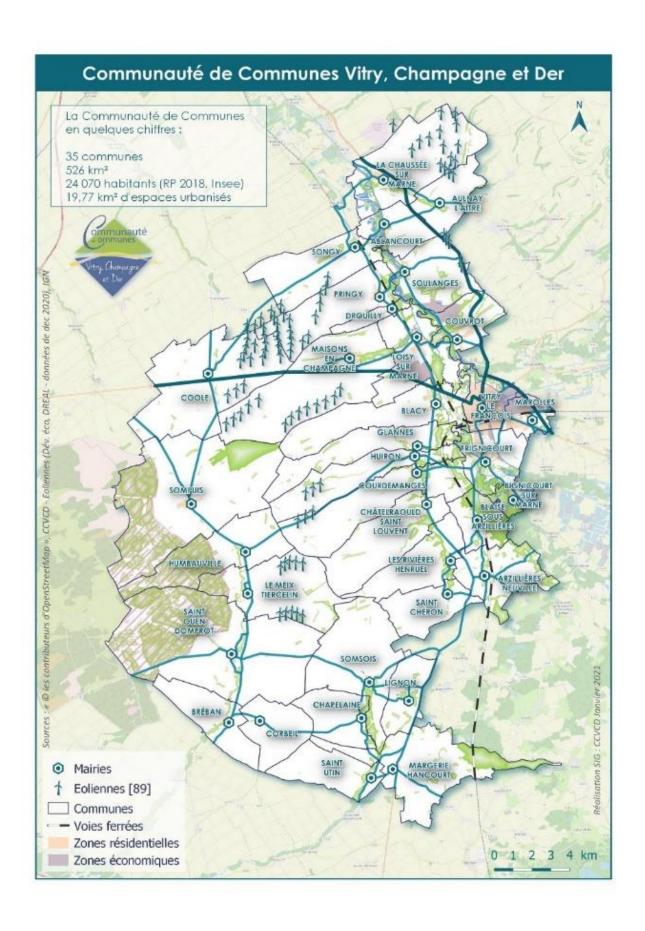
Dans l'absence d'une solution amiable, la responsabilité de l'une ou l'autre de chaque partie pourra être recherchée et le litige pourra être porté devant la juridiction compétente.

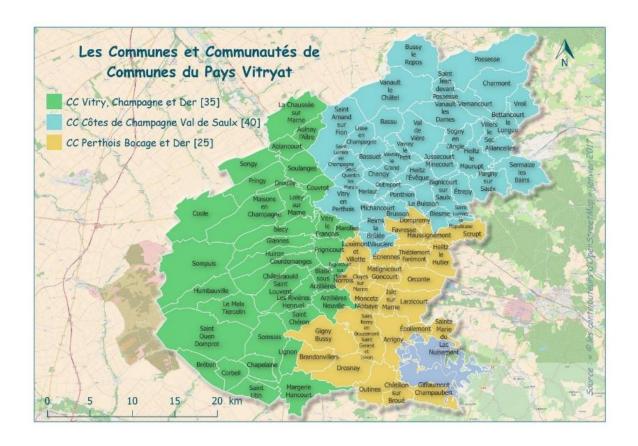
ANNEXES

ANNEXE 1: CARTE & DIAGNOSTIC STATISTIQUE

CARTES:







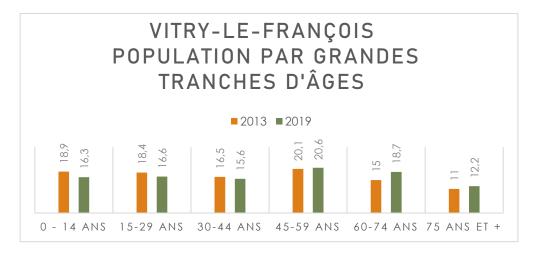
DIAGNOSTIC: INSEE 2019

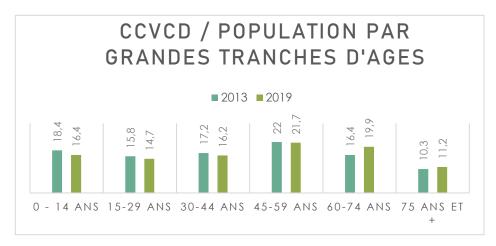
Population

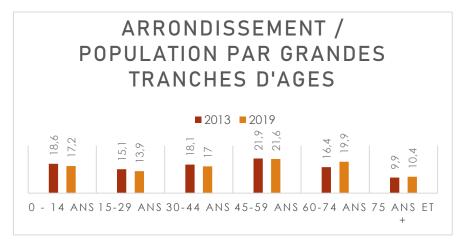
Population municipale: 11 376

Population de l'intercommunalité : 23 641

Population de l'arrondissement : 44 189





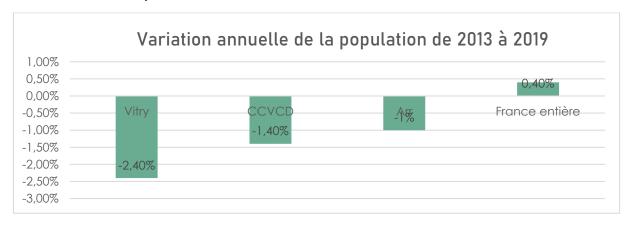


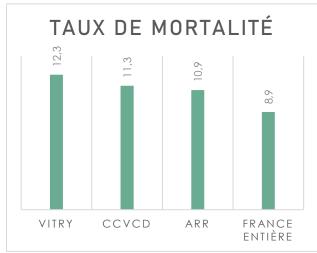
Similitude sur les trois échelles :

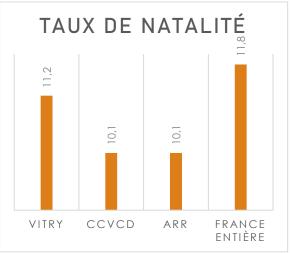
Une baisse de la population générale entre 2013 et 2019 est visible sur l'ensemble du territoire. Cette diminution est plus conséquente au niveau de la Ville de Vitry-le-François (2,4%), suivie de l'intercommunalité (1,4%) et enfin de l'arrondissement (1%) alors que la valeur annuelle moyenne de la population pour la France entière est en augmentation de 0,4%.

Le taux de mortalité (entre 2013 et 2019) est plus élevé sur l'arrondissement (10.9%) que pour la France entière (8,90%). Il est également plus élevé au niveau de la commune (12,3%) et de l'intercommunalité (11,3%).

Concernant le taux de natalité (entre 2013 et 2019), il est moindre sur le secteur en comparaison de la France entière (11,80%). La ville de Vitry-le-François concentre le taux de natalité le plus élevé (11,2%) en comparaison de l'intercommunalité et de l'arrondissement qui ont le même taux (10,1%).



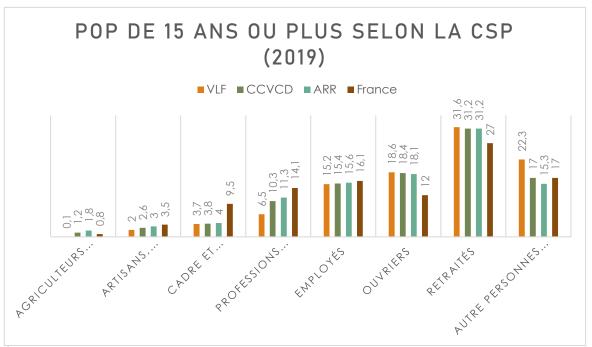




Tranches d'âge :

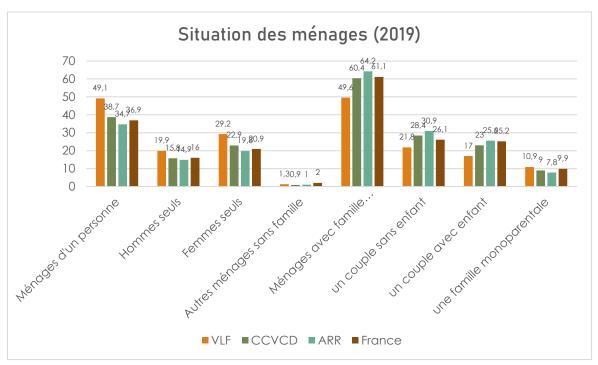
Concernant la répartition de la population par grandes tranches d'âges, on observe également des similitudes : une baisse d'entre 1 et 3 points du nombre de jeunes de 0 à 29 ans sur les différentes échelles du territoire (Vitry-le-François, CCVCD, Arrondissement), une baisse d'environ un point de la part des 30-44 ans. À l'inverse, nous observons une augmentation de la part des plus de 60 ans (3,5 points pour les 60-74 ans, et de 0,5 à un point pour les plus de 75 ans).

Catégories socio-professionnelles :

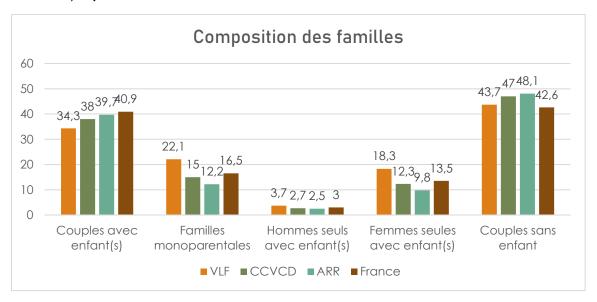


À travers ce graphique, nous pouvons observer que les trois échelles du territoire comportent une part importante d'ouvriers dans la population (environ 18%) en comparaison à la France entière (12%), il en est de même pour la part de retraités (31% contre 27%).

Situation des ménages

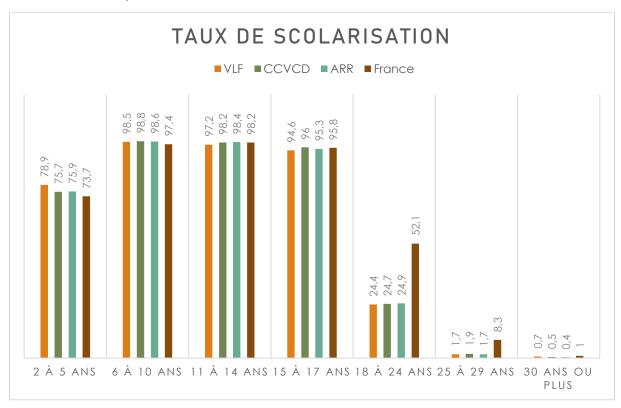


Une part importante de ménages d'une personne vivent à Vitry-le-François (environ 10 points de plus que les autres échelles). (49,1% contre une moyenne de 36,9 % pour la France entière). Nous observons également un nombre de familles monoparentales plus élevé sur Vitry-le-François que de la France entière (10,9% contre 9,9%).

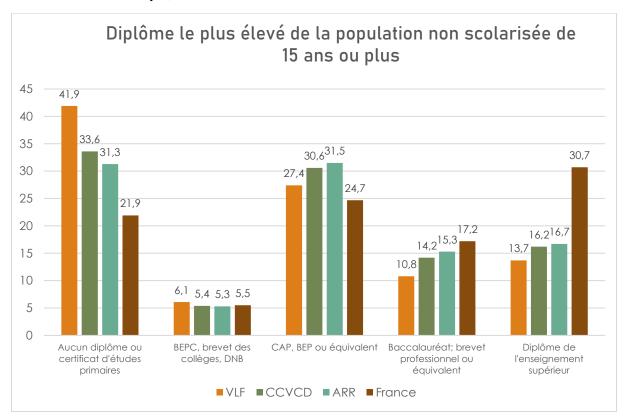


Concernant la composition des familles, nous observons également que Vitry-le-François concentre un pourcentage de familles monoparentales au-dessus de la moyenne nationale (22,1% contre 16,5% pour la France entière) et notamment un nombre important de femmes seules (18,3% contre 13,5 % pour la France entière).

Scolarisation & diplôme:

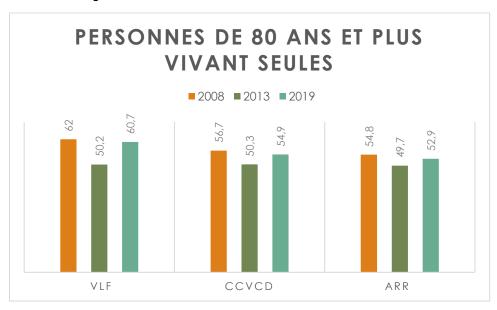


Nous ne notons pas de différence notable concernant le taux de scolarisation sur les différentes échelles de l'arrondissement Vitryat. Néanmoins le taux de scolarisation concernant les 18-24 est nettement inférieur à la moyenne française (52,1% contre 24,9% pour l'arrondissement vitryat).



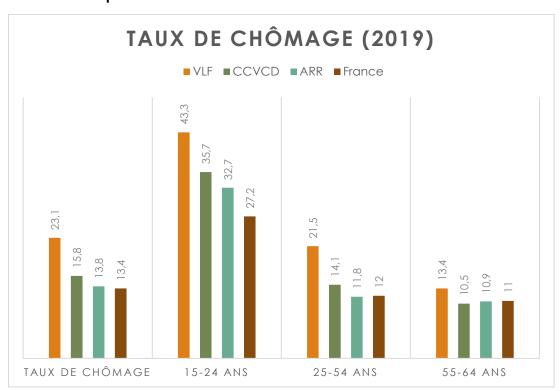
41,9 % de la population de Vitry-le-François non scolarisée de 15 ans ou plus n'ont aucun diplôme ou un certificat d'études primaires, 20 points au-dessus de la moyenne française (21,9%). Nous observons également un taux de diplômé de l'enseignement supérieur bas par rapport à la moyenne nationale.

Personnes âgées :



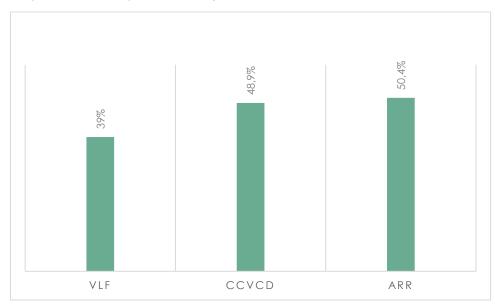
Nous observons sur les différentes échelles, une remontée entre 2013 et 2019 du nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules et de manière importante sur Vitry avec une augmentation de 10 points (50,2% en 2013 contre 60,7% en 2019).

Indicateurs de pauvreté :



Nous observons un taux de chômage bien supérieur à la moyenne nationale sur Vitry-le-François (23.1%) et notamment auprès des 15-24 ans (43,3%) et 25-54 ans (21,5%).

La part des ménage fiscaux imposés :

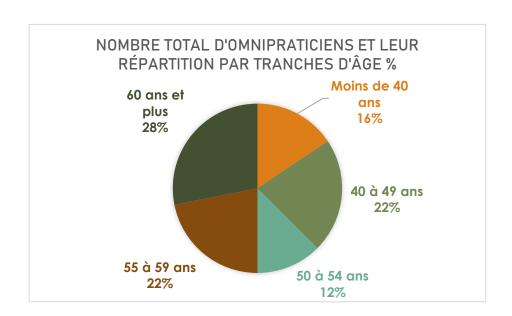


OFFRE DE SOINS / source Cartosanté / périmètre arrondissement départemental / portrait 2021

OMNIPRATICIENS

⇒ Effectif: 32

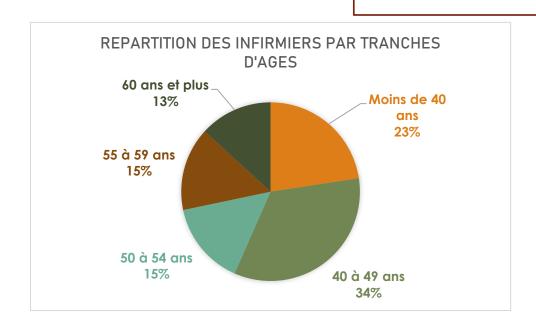
⇒ Densité: ARR:7,2 / France: 8,6



INFIRMIERS

⇒ Effectif: 53

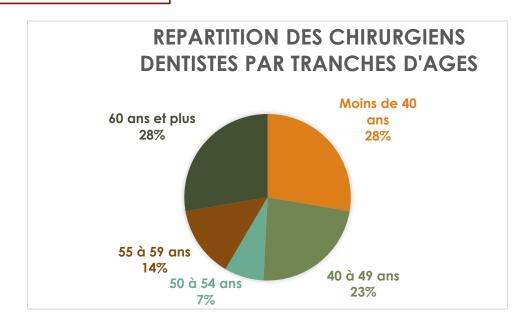
⇒ Densité: ARR: 12 / France: 15,2



CHIRURGIENS-DENTISTES

⇒ Effectif: 20

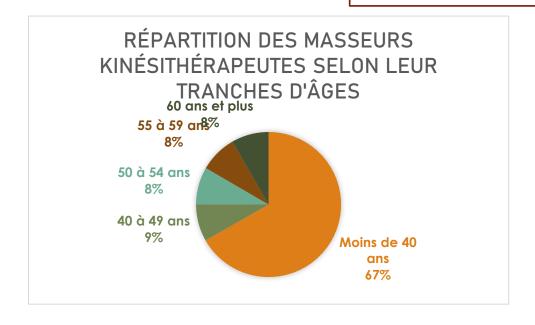
⇒ Densité: ARR:4,5 / France: 5,3



MASSEURS KINESITHERAPEUTES

⇒ Effectif: 24

⇒ Densité: ARR:5,4 / France: 11,2



ORTHOPHONISTES

⇒ Effectif: 4

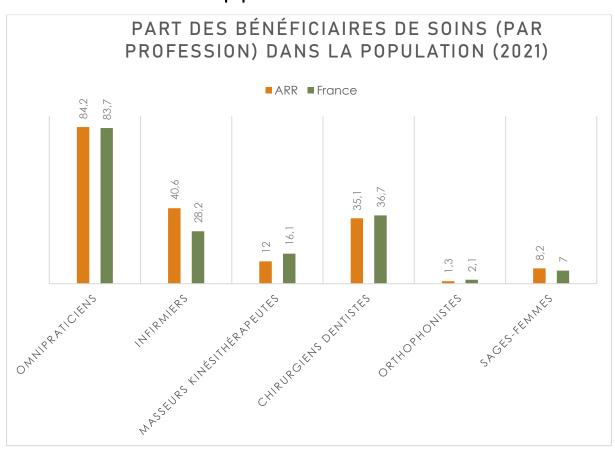
⇒ Densité: ARR:9,1 / France: 31,2

SAGES-FEMMES

⇒ Effectif:3

⇒ Densité: ARR:1,3 / France:2,1

Part des bénéficiaires dans la population :



ANNEXE 2 : ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS DE LA COLLECTIVITE (Source PTRTE) :

1.1) Une articulation avec les autres politiques locales de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der

Le présent contrat s'inscrit fortement avec les autres politiques locales administrées par la Communauté de Communes de Vitry champagne et der. Initié par la Politique de la Ville, le contrat local de santé est le volet santé du contrat de ville.

Aussi, le Contrat local de santé s'inscrit dans le cadre du PTRTE qui a pour vocation de centraliser les contractualisations entre l'Etat et le Grand EST.

Source PTRTE:

Contrat de ville

Le contrat de ville est fondé sur les trois piliers que sont la cohésion sociale, le cadre de vie et renouvellement urbain ainsi que le développement économique et l'emploi.

Le contrat de ville a été construit par l'intégration de tous les dispositifs contractuels, qui ont été relus au travers du prisme « contrat de ville », en veillant à leur complémentarité.

En matière de cohésion sociale, le contrat de ville a identifié des enjeux prioritaires liés au degré d'ambition des jeunes issus des quartiers prioritaires ; au soutien aux parents pour leur redonner leur juste place au sein de l'école, de la famille et de la ville ; au travail sur l'estime de soi ; à la lutte contre les propos et attitudes racistes ; ainsi qu'à l'amélioration de la lisibilité et de la coordination des dispositifs existants.

En matière de cadre de vie et de renouvellement urbain, le contrat de ville a pour orientation de requalifier le quartier du « Hamois » et achever la mutation du quartier Rome-Saint-Charles, de coconstruire le projet de renouvellement urbain avec les habitants pour une meilleure appropriation des quartiers rénovés et enfin de revaloriser l'image des quartiers auprès de l'ensemble de la Communauté de Communes.

En matière de développement économie et d'emploi, le contrat de ville s'est assigné pour objectif de contribuer à l'accompagnement des TPE en les outillant, d'accompagner les parcours de création et de développement d'entreprises en fluidifiant la coordination de tous les acteurs et de travailler sur l'employabilité des demandeurs d'emploi.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L'élaboration du PCAET a débuté en Décembre 2018. Construit de manière concertée, sur la base d'un diagnostic territorial comprenant un bilan de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre du territoire, le PCAET a pour objet d'assigner au territoire des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique à atteindre aux horizons 2026, 2030 et 2050.

Par délibération en date du 23 Septembre 2021, la Communauté de Communes a émis un avis favorable au projet de PCAET. L'ensemble des projets du territoire sont analysés au travers du prisme des objectifs clés du PCAET, dans l'optique d'une inscription de chacun dans une perspective de transition énergétique et écologique.

Contrat de Transition Ecologique (CTE)

La CCVCD a signé le 22 Janvier 2020, un contrat de transition écologique d'une durée de 4 ans.

Celui-ci s'articule autour des axes stratégiques que sont le renforcement du caractère d'accueil, accessible et solidaire du territoire; l'adoption d'une haute ambition environnementale et la valorisation des forces du territoire pour un véritable renouvellement rural.

Le contrat de transition écologique a pour ambition de permettre la construction d'un territoire productif et innovant et se base sur les priorités suivantes :

Pour ce faire, les actions du Contrat de Transition Ecologique s'articulent autour de 6 orientations :

Orientation 1	Améliorer le recours aux énergies de récupération	
Orientation 2	Améliorer la performance énergétique et le développement	
	des énergies renouvelables localement	
Orientation 3	Développer une approche de zones d'activités vertueuses	
Orientation 4 Aboutir à un projet alimentaire territorial et solidaire		
	l'échelle du territoire	
Orientation 5	ntation 5 Développer les mobilités alternatives vecteur d'attractivité	
Orientation 6	Développer une stratégie autour de la biodiversité	

> Territoire d'Industrie

L'ambition du territoire en matière de transition écologique est également portée par la démarche « Territoire d'industrie » dont les enjeux définis sont les suivants :

	Attractivité du territoire et des métiers de l'industrie	
	Transformation du modèle économique	
	Création de nouvelles filières de formation et de développement de	
Enjeux	compétences	
•	Existence et accessibilité des infrastructures (transport, numérique, foncier)	
	Accompagnement de la mutation des métiers existants	
	Soutien aux initiatives privées de transition écologique	

Le dispositif contractuel a été conclu en 2019 sur un territoire couvrant le périmètre de Vitry-le-François, Saint-Dizier, Bar-le-Duc et du Bassin de Joinville. En termes d'actions sur le territoire de la CCVCD, la démarche a pour objet particulièrement d'optimiser l'espace du foncier à vocation économique et de permettre une densification et un développement du dynamisme des zones d'activité économique. La reconversion de ces dernières a pour objet de répondre aux nouveaux besoins des entreprises et d'apporter des solutions novatrices

pour mutualiser les bâtiments et leurs usages tout en garantissant l'intégration de ces espaces dans les territoires.

La friche Sarreguemines (quartier de l'ancienne faïencerie) a ainsi été identifiée comme action prépondérante pour l'optimisation du foncier et sa revalorisation, au travers d'un projet s'inscrivant dans une logique d'aménagement durable. Celui-ci est actuellement mené en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est.

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Elaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire d'un territoire (collectivités territoriales, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...), le Projet Alimentaire Territorial répond à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial, en participant à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts. Il a pour ambition de répondre à l'enjeu d'ancrage environnemental de l'alimentation mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation. Ce dernier s'articule autour des axes de justice sociale, de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'éducation alimentaire.

Au travers des réponses à deux appels à projets co-portés par la CCVCD et le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat, une démarche de « Projet alimentaire territorial » est actuellement en cours sur le bassin de vie vitryat, avec pour objectifs opérationnels de :

Object	ifs
Développer l'approvisionnement en produits de	Renforcer et créer des partenariats pour
proximité de la restauration collective et plus	développer à court terme un Projet Alimentaire
particulièrement de la restauration scolaire	Territorial à l'échelle du Pays Vitryat

La stratégie et le plan d'actions, issus de la co-construction émergeant des groupes de travail et de la mise en réseau des acteurs sont actuellement en cours de définition.

Le Projet Alimentaire Territorial porté conjointement par la CCVCD et le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat est labellisé de niveau 1 depuis Mars 2021 et dispose d'un délai de 3 ans maximum pour passer à une labellisation de niveau 2.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le territoire de la CCVCD est intégré au périmètre du SCoT du Pays Vitryat, qui comprend 4 communautés de communes, soit 102 communes et correspond au périmètre de l'Arrondissement de Vitry. Le périmètre du SCoT a été arrêté par un arrêté préfectoral publié le 11 Février 2015.

Celui-ci définit une stratégie d'aménagement pour les 10 à 15 années à venir, par la mise en œuvre d'un urbanisme durable renforçant la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité territoriale.

La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 a inscrit la lutte contre l'artificialisation des sols dans les domaines de compétences thématiques du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), de compétence régionale.

Celui-ci devra désormais fixer les objectifs de moyen et long terme sur le territoire de la région y compris en matière de lutte contre l'artificialisation des sols. Ceux-ci doivent être traduits par une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols ainsi que, par tranches de dix années, par un objectif de réduction du rythme de

l'artificialisation. Cet objectif est décliné entre les différentes parties du territoire régional. Pour la première tranche de 10 ans, le rythme d'artificialisation ne pourra pas dépasser la moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers observés au cours des dix années précédant la promulgation de la loi Climat et Résilience.

Dans ce cadre, les SCoT, qui doivent être compatibles avec les règles du SRADDET, seront associés à la fixation et à la déclinaison des objectifs territoriaux par le biais d'une convention des SCOT, qui leur permettra de faire une proposition sur l'établissement des objectifs régionaux en matière de réduction de l'artificialisation nette.

Le SCoT du Pays Vitryat devra donc être élaboré en compatibilité avec les objectifs fixés dans le SRADDET en matière d'artificialisation des sols.

Une fois le SCOT adopté, l'ensemble des documents d'urbanisme devront être mis en compatibilité avec celui-ci.

Action Cœur de Ville (ACV)

VITRY-LE-FRANCOIS a été inscrite dans le dispositif national Action Cœur de Ville (ACV) comme 222 autres villes moyennes.

Conclu le 16 Novembre 2018, pour une durée initiale de 4 ans, et ayant vocation à être prorogé jusqu'en 2026, le programme ACV a pour objet de **renforcer le rayonnement de la centralité urbaine que constitue VITRY-LE-FRANCOIS, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire dans son ensemble**.

Pour ce faire, un dispositif de soutien au cœur de ville a été engagé, fondé sur les objectifs suivants :

Objectifs	Axes stratégiques
	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre
Redynamiser et conforter le	attractive de l'habitat en centre-ville
commerce local de centre-ville	Favoriser un développement économique et
Améliorer le cadre de vie du cœur	commercial équilibré
de ville	Développer l'accessibilité, les mobilités et les
Encourager la rénovation du bâti	connexions
pour augmenter la population de	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public
cœur de ville	et le patrimoine
Faciliter l'accès et les	Fournir l'accès aux équipements et services publics
déplacements	Préparer le territoire aux défis de demain : transition
	énergétique, numérique et attractivité

L'approche du programme ACV est transversale et multithématique. Elle allie à la fois la diversification de l'habitat en centre-ville et le développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions pour l'aménagement d'un cadre de vie accueillant, permettant de répondre aux besoins de toute la population, à chaque étape de l'existence.

L'attractivité de la centralité urbaine est renforcée également au travers de l'accès offert aux équipements et services publics, d'un développement économique et commercial équilibré ainsi que de la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, facteurs d'appropriation d'une identité territoriale.

L'ensemble des actions menées s'inscrit ainsi dans une logique de résilience pour répondre aux enjeux des transitions démographique, énergétique et numérique pour un rayonnement de la centralité urbaine influant sur le territoire dans son ensemble.

Le dispositif ACV de Vitry-le-François est devenu une opération de revitalisation du territoire, par homologation préfectorale datée du 26 février 2020 ; l'avenant n°1 à la convention-cadre ACV est entré en vigueur le 11 mars 2021, à l'issue du recueil des signatures de l'ensemble des partenaires.

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La CCVCD a engagé en 2014 une OPAH couvrant l'intégralité de son territoire, pour une durée initiale de 3 ans, prolongée en 2018 et 2019 pour deux années supplémentaires au total. Celleci avait pour principaux axes la lutte contre la précarité énergétique, la résorption de l'habitat indigne et l'adaptation des logements en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Considérant le bilan de cette OPAH ainsi que les conclusions de l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2019, il a été décidé de mettre en place deux OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes :

Sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)	Sur l'ensemble du périmètre de la CCVCD hors ORT
Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH- RU)	Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Ces deux OPAH se déclinent en 4 thématiques :

	Repérage et traitement de la précarité énergétique
	Adaptation des logements des personnes à mobilité réduite ou âgées en perte d'autonomie
Thématiques	
Thématiques	Repérage et traitement de l'habitat indigne et très
	dégradé
	Revitalisation des centre bourgs, notamment par
	l'amélioration des logements locatifs dont ceux vacants

Elles permettent d'agir sur le cadre de vie dans son ensemble au travers d'une action sur les volets urbain, foncier, immobilier, patrimonial et environnemental.

Projet de Renouvellement Urbain du quartier « Le Hamois »

Retenu parmi les 216 quartiers prioritaires d'intérêt national, le quartier du « Hamois » fait l'objet d'un projet ambitieux, basé sur une stratégie s'articulant autour de la diversité de l'habitat, de l'aménagement durable, de la valorisation des espaces publics et de la création de liens forts avec les quartiers environnants.

Au sein de la stratégie mise en œuvre, la diversification de l'habitat occupe dans ce projet une place primordiale dans le but de favoriser les parcours résidentiels positifs et la mixité sociale par l'accueil de catégories de populations différentes. La localisation stratégique du quartier permet en effet à la collectivité de développer une programmation attractive. Cette attractivité sera renforcée par la valorisation des espaces publics et l'inscription du projet dans une perspective d'aménagement durable, au travers de la création d'un Eco-quartier, dans l'objectif de proposer des espaces publics qualitatifs qui rayonnent à l'échelle de la ville et de son intercommunalité. Cette mutation physique du quartier a vocation à favoriser l'inscription du « Hamois » dans un fonctionnement urbain et social cohérent, renforcé par la création de liens forts avec les quartiers environnants. Ceci se matérialise notamment par la restructuration de la trame viaire et de sa connexion avec les grands axes de circulation, qui

constituent des facteurs de développement de liens fonctionnels et sociaux, au-delà du quartier et des limites communales.

Ainsi, cette stratégie a pour objet de conduire à la mutation du quartier, tant par l'évolution de son peuplement que par le rôle qu'il doit jouer au sein de l'intercommunalité. La rénovation entreprise doit permettre au quartier du « Hamois » de lui redonner toute sa place dans le système urbain, en faisant de celui-ci un quartier attractif, intégré dans le tissu urbain et pilote en matière environnementale.

Les 4 objectifs et les orientations définis pour le projet sont les suivants :

Objectifs	Orientations stratégiques
	Réaliser des démolitions de grande ampleur avec la reconstitution d'une
Engager la mutation urbaine du	offre de logements adaptés aux besoins des ménages
quartier pour retrouver de	Opérer quelques restructurations lourdes pour mémoire du quartier
l'attractivité résidentielle	Aboutir à une densité urbaine adaptée à son environnement et aux fonctions
	urbaines visées
	Transformer le quartier en un éco-quartier
Créer une nouvelle identité	Travailler sur l'entrée de ville Nord et améliorer la 1ère image du Hamois et
	de Vitry-le-François
écologique et moderne du	Inventer l'école du futur
quartier	Valoriser les équipements structurants
	Préserver la biodiversité
Description les consess publics	Asseoir la vocation de la Rue Abraham de Moivre comme colonne vertébrale
Requalifier les espaces publics et créer un espace de centralité	du quartier autour de laquelle se localisent les équipements du quartier
	Repositionner la nouvelle école en cœur de quartier
structurant pour le quartier	Proposer des espaces verts qualitatifs et structurants
	Requalifier les interfaces avec les quartiers pavillonnaires voisins
Instrum la sucertion de la Villa	Requalifier l'interface avec le centre-ville
Insérer le quartier dans la Ville	Optimiser la trame routière à l'intérieur du Hamois
	Créer un réseau de liaisons douces

La requalification du quartier s'inscrit également dans une dimension innovante. En effet, sa conception a été élaborée en intégrant une composante innovation au travers du projet « Le Hamois, Pilote d'innovation » sélectionné au sein du Programme d'Investissements d'Avenir.

Ce projet a été élaboré sous le prisme de l'éducation à l'écologie des plus jeunes pour encourager l'émergence de citoyens responsables et impliqués dans la protection de l'environnement. L'école représente en effet une porte d'entrée vers l'ensemble de la famille, permettant la diffusion des bonnes pratiques y compris au cœur et autour du cercle familial. L'école Louis Pasteur constitue le pilier central de ce projet, notamment au travers de sa reconstruction, élaborée sur la base de performances énergétiques attendues, et cherchant à favoriser l'émergence de services d'intérêt collectif au travers de la recherche du réemploi des matériaux issus de sa déconstruction.

Ainsi, le projet « Le Hamois, pilote d'innovation » s'articule autour des 3 axes stratégiques suivants :

Axes stratégiques	Actions
Réduire les dépenses liées aux	Mettre en place des logements connectés intelligents (smart home)
consommations courantes en	Accompagner le changement de comportement à l'école au travers du défi
créant du lien social	« école à énergie positive »

	Accompagner le changement de comportement dans la vie quotidienne au travers du défi « famille à énergie positive »
Construire un groupe scolaire neuf et vertueux (énergie, carbone) et mener des actions de sensibilisation liées	Mettre en place un Marché Global de Performance et de Réemploi
	Mener des travaux avec engagement dans le réemploi de matériaux et la performance énergétique
	Développer et mettre en place un « serious game » de sensibilisation des
	élèves sur l'usage de l'énergie dans leur nouveau groupe scolaire
	Accompagner les usagers du groupe scolaire autre que les élèves aux
	bonnes pratiques dans un bâtiment économe en énergie
Structurer la pratique du	Créer des équipements démonstrateurs de l'utilisation de matériaux issus
réemploi de matériaux issus de	du réemploi d'éléments de déconstruction
la déconstruction	Monter une plate-forme de réemploi des matériaux de déconstruction

Le NPNRU constitue le volet « cadre de vie » du contrat de ville.

Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations

Le Contrat de Ville comprend en annexe un Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations. Celui-ci se conçoit comme une feuille de route qui doit permettre de favoriser le déploiement d'actions à l'échelle du territoire et dont l'objectif est de garantir une égalité de traitement réelle à l'ensemble des habitants, via une démarche de prévention et de réduction des risques de discriminations.

Il se définit autour de 5 axes stratégiques :

Axes stratégiques	Objectifs
Mobiliser la Ville et la CC – enrichir sa politique de ressources humaines au regard de l'égalité des droits et de la diversité	Agir en amont du recrutement pour promouvoir l'égal accès de tous aux emplois publics
	Constituer un groupe référent inter-services sur ces questions
	Sensibiliser les cadres et agents municipaux à la question de l'égalité et de la lutte contre les discriminations
ue la uivei site	Mettre en place une formation à destination des agents, en priorité ceux amenés à recevoir du public
Mobiliser l'environnement de la collectivité	Inviter les partenaires locaux, institutionnels et opérateurs à engager une dynamique vertueuse au sein de leurs établissements et à travers la déclinaison de leur mission
	Sensibiliser les partenaires de la collectivité par l'inscription dans les cahiers des charges d'une clause précisant que la lutte contre les discriminations doit faire l'objet d'une attention particulière dans les appels d'offres (possibilité d'accompagnement volontaire des entreprises dans leur démarche)
	Renforcer la prise en compte de cette dimension dans les conventions qui lient la collectivité au secteur associatif
	Organiser des campagnes de communication en direction du grand public, des temps forts et des actions de sensibilisation en milieu scolaire
Mobiliser les partenaires de l'emploi	Mobiliser les entreprises par la mise en œuvre d'un Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations comprenant des actions visant à sensibiliser les entreprises du bassin d'emploi vitryat, d'une part, et participer à l'élaboration d'un groupe de travail référent piloté par les acteurs de l'emploi
	Sensibiliser et mobiliser les intermédiaires de l'emploi
Soutenir les actions visant au respect de l'égalité de traitement	Soutenir le secteur associatif s'inscrivant dans cette thématique
Soutenir et accompagner les	Développer les points d'accès aux droits et d'accompagnements juridiques
victimes de discriminations	Intégrer dans les modules de formation des personnels d'accueil un axe sur les dispositifs existants afin d'orienter, le cas échéant, les victimes de discrimination
No. Discountificate Differential Educ	

> Dispositif de Réussite Educative

Le Dispositif de Réussite Educative s'adresse à des enfants et adolescents de 2 à 16 ans, scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François, présentant des signes de fragilité, et qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur réussite.

La déclinaison locale du Dispositif de Réussite Educative permet une approche territoriale qui prend en compte la spécificité du territoire dans sa globalité et non seulement la géographie prioritaire de la politique de la Ville ou du Réseau d'Education Prioritaire.

La complémentarité des différents professionnels composant l'équipe du dispositif vitryat permet une approche globale de l'enfant et répond pleinement aux besoins spécifiques du territoire. Elle appuie techniquement le dispositif, a pour mission d'établir un diagnostic de la situation individuelle des enfants identifiés comme étant en situation de fragilité éducative, de proposer un parcours de réussite éducative et de suivre l'évolution des enfants.

Le Dispositif de Réussite Educative propose des actions individuelles et/ou collectives. Il peut notamment s'agir :

Thématique	Exemples d'actions
Autour de la scolarité	Aide individualisée à la scolarité, atelier de soutien lecture
Autour de la santé	Bilan et suivi orthophonique, bilan et soutien psychologique, accès aux soins, consultations chez des spécialistes, actions de sensibilisation à l'alimentation
Autour de la parentalité	Entretiens réguliers, soutien dans les démarches administratives, groupe de paroles, orientation vers le droit commun

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité contribue à soutenir, en dehors du temps de l'école, les jeunes dans leur travail personnel scolaire. Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles, avec une pédagogie visant à leur redonner confiance.

Au sein de la CCVCD, un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est mis en œuvre dans les écoles de Saint-Ouen-Domprot, ainsi que des quartiers Le Hamois, La Haute-Borne et Rome-Saint-Charles à Vitry-le-François.

Projet Educatif Territorial (PEDT)

En cours d'élaboration pour la période 2021-2024, le Projet Educatif Territorial (PEDT) a pour objectifs de développer des activités de loisirs éducatifs pour tous, de réduire les inégalités quant à l'accès aux loisirs, de participer à l'éducation des enfants, de permettre la socialisation et le respect de chacun, de stimuler la curiosité des enfants ainsi que d'aider à leur épanouissement et autonomie.

Dans le cadre du PEDT, une charte de qualité « Plan Mercredi » est adoptée par la CCVCD, qui s'engage à organiser les accueils de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi dans le respect des principes celle-ci. Le projet d'accueil du mercredi est ainsi fondé sur les bases de la complémentarité éducative, l'inclusion et la mobilité de tous les publics, l'inscription du projet sur le territoire et la diversité et la qualité des activités.

Dans le cadre des activités proposées, la CCVCD a pour objectif de développer encore davantage d'activités citoyennes telles que la sensibilisation au tri des déchets, la sensibilisation au développement durable, le bricolage à partir d'objets de récupération et le jardinage.

Le programme d'activités périscolaires est élaboré de manière cohérente avec les projets d'école.

Dispositif « campus connecté »

Par décision en date du 30 novembre 2020, la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER a été retenue pour accueillir un campus connecté labellisé sur son territoire, destiné à proposer une offre d'enseignement supérieur à distance, s'adressant à des profils « empêchés » à poursuivre leurs études post-bac.

Ce projet, d'une durée de 5 ans, est ainsi destiné à :

 projet, a anc a	idice de 5 ans, est amsi destine a .
	Répondre à l'autocensure des jeunes (néo-bacheliers, changement d'orientation, reprise d'études) pour préparer un diplôme d'enseignement supérieur (barrières financière, géographique, sociale, manque de confiance en soi)
	Favoriser les dynamiques territoriales avec des partenariats Région, Rectorat, collectivités territoriales, établissements publics d'enseignement supérieur
Objectifs	Donner à tous ceux qui veulent réussir dans l'enseignement supérieur, au plus près de chez eux, les moyens de surmonter les barrières géographiques, urbaines et sociales qui créent des inégalités de destin
	Favoriser le décloisonnement entre l'université et les autres secteurs d'activités, en privilégiant une localisation hors campus, au sein d'un écosystème pluridisciplinaire existant
	Elargir l'offre de formation supérieure en favorisant son accès sur le territoire aux étudiants inscrits dans un cursus d'enseignement supérieur à distance (licences, BTS),
	dans un lieu de regroupement accessible en présentiel équipé

Mis en place en partenariat avec la Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Rectorat Grand Est, l'Université Reims Champagne Ardenne ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations, le Campus Connecté accueille depuis Septembre 2021 les étudiants au sein d'un cadre privilégié (le QG- tiers lieu professionnel et collaboratif) en leur permettant d'être accompagnés par un coordonnateur dédié, leur offrant ainsi un environnement propice à la poursuite d'études.

Convention Territoriale Globale

Délibérée en fin d'année 2020 et signée par la CC VITRY, CHAMPAGNE ET DER, la Ville de VITRY-LE-FRANCOIS et la commune de COURDEMANGES pour une mise en œuvre jusqu'au 31 Décembre 2023, la Convention Territoriale Globale constitue une démarche stratégique partenariale qui a pour objectifs le maintien et le développement des services aux familles, ainsi que la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Convention Territoriale Globale favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Au regard des besoins ressortant de l'étude préliminaire, les axes de développement partagés suivants ont été arrêtés :

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques	
	Renforcer et consolider l'offre d'accueil des jeunes enfants sur la commune de	
	Vitry-le-François	
Favoriser l'éducation et Développer l'offre de service enfance (3-12 ans)		
l'accueil des jeunes enfants	Développer l'offre de service jeunesse (12-25 ans)	
	Renforcer la coordination en matière d'accueil et d'éducation des enfants	
	Accompagner, inclure les personnes en situation de handicap	

Renforcer	Préserver et renforcer le lien social des familles sur le territoire	
l'accompagnement des	Favoriser l'insertion des jeunes parents	
familles sur le territoire	Renforcer la coordination des dispositifs en matière de parentalité	
Vitryat	·	
Améliorer l'accès aux droits	Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'accès et le maintien dans le	
des personnes en situation	logement	
de précarité	Repérer et accompagner les personnes en difficulté	

L'ensemble de ce programme d'actions à vocation à délivrer aux familles une offre de services complète, innovante et de qualité au travers d'actions concernant l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, l'accès / le maintien dans le logement et l'insertion des jeunes, l'éducation, la parentalité ainsi que le handicap.

Contrat Local de santé de la Ville de Vitry-le-François – 2023-2027



Action 0.1	Intitulé : Coordonner, animer, communiquer et évaluer le Contrat local de santé	
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre : 2013	
	Structure	Ville de Vitry-le-François
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Erell Prodhomme, coordinatrice du Contrat local de santé de la Ville de Vitry- le-François
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	eprodhomme@vitry-le-francois.net / 03 26 41 22 85
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Volonté politique de la collectivité et de l'Agence Régionale de santé de mettre en place une stratégie de santé commune sur le territoire. Depuis 2013, deux contrats locaux de santé ont été signés sur le territoire de Vitry-le-François. Dans le cadre de la politique de la Ville, le Contrat local de santé est le volet santé du contrat de ville. Le deuxième contrat local de santé signé en 2018 prend fin au 31.12.2022. Ce contrat a permis de consolider et de dynamiser le réseau de partenaires en faisant émerger de nombreux projets permettant de développer la prévention et la promotion de la santé sur le territoire Vitryat.	
Approche populationnelle	 ☑ Axe transversal ☐ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐ Personnes en situation de handicap ☐ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐ Jeunesse (12-25 ans) ☐ Personnes âgées 	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

charge de la coordination du CLS)	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	0.Coordonner, animer, communiquer et évaluer le Contrat local de santé
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	O.1 Animer et coordonner le CLS O.2 Renforcer les partenariats et la coordination avec les autres dispositifs locaux (PTSM, PCAET, PTRTE, Action cœur de ville)
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et	-Organiser la gouvernance du Contrat local de santé (Copil, Cotech) -Identifier les leviers et freins du territoire et l'évolution des besoins de santé de la population -Assurer l'animation, la coordination et le suivi du CLS et de son programme d'actions pluriannuel -Conduire les évaluations inhérentes au CLS -Soutenir la conception, le développement de la mise en œuvre des
d'une action a l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	actions autour des partenariats locaux -Veiller à la mise en cohérence des actions du CLS avec les autres démarches territoriales et au respect du calendrier -Assurer la communication itinérante au dispositif CLS à toutes les étapes de la démarche (en amont, pendant et après) -Diffuser une culture de promotion de la santé auprès des acteurs et décideurs locaux
Description de l'action	Le coordinateur-trice du CLS, est responsable du suivi du CLS au sein de la structure signataire. Interlocuteur technique du référent CLS de l'ARS, avec lequel il constitue l'équipe projet, il est en charge de la mise en œuvre de la feuille de route du CLS; facilite la mobilisation des moyens et la coordination opérationnelle des actions autour de ce projet. Le coordinateur-trice du CLS est intégré au sein du service de Développement Social et Urbain.
	La coordinatrice est l'interlocuteur des acteurs afin d'appuyer, faciliter et créer du liens dans le but de faire émerger de nouveaux projets « santé » sur le territoire.

	Début : 01/01/2023	
	Fin : 31/12/2027 ☐ Annuelle	: 5 ans
	Cette action a été :	. 5 ans
Durée de l'action	Ponctuelle : elle a eu lieu à une date	précise
		étée dans des lieux différents et/ou avec
	des publics différents	
	☑ Suivie : l'action a été mise en place au cette population	uprès d'une population, avec un suivi de
	☑ Toute tranche d'âge	□ (10 à 25 ans)
	Nourrissons (0-2 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans)
Public visé	Enfants (2-9 ans)	Personnes âgées (plus de 55 ans)
	Pré-adolescents (10-12 ans)	☑ Professionnels*
	Adolescents (13 à 18 ans)	Autre (Précisez) :
		* Préciser si professionnels :
	Personnes atteintes de maladie	☐ Médical
	chronique Personnes en situation de handicap	Paramédical
	Personnes en situation de	Social ou médico-social
	précarité Personnes détenues ou sous-main	De la prévention et de la promotion de la santé
	de justice	De l'éducation/la formation
Typologie des publics visés	Personnes immigrées Gens du voyage	De la culture/Loisirs
	Personnes sans domicile fixe	De l'urbanisme
	Personnes prostituées	Autre (Précisez) :
	Usagers de drogues Chômeurs	
	Femmes enceintes	Habitants de Vitry-le-François et de
	Parents Aidants	son arrondissement Professionnels de la santé, du social
	Autre, précisez :	et du médico-social travaillant sur
		le secteur de Vitry-le-François.
	Partenaires participant à l'équipe projet	Comité technique du CLS
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	Institutions signataires du CLS
	Autres partenaires	Comité plénier du CLS
	⊠ Association	図 Établissement social ou médico- social
	⊠ Collectivité territoriale : commune	Social ☑ Établissement d'enseignement
Typologio des partenaires	☑ Collectivité territoriale : communauté d'agglomération,	primaire ou secondaire
Typologie des partenaires	métropole, communauté de	☑ Établissement d'enseignement
	communes Collectivité territoriale :	supérieur Administration ou établissement
	département	public administratif

	☑ Collectivité territoriale : région	☑ Mutuelle
	⊠ Établissement de santé	☑ Organisme de sécurité sociale
		区abinet libéral
		Autres (préciser) :
	L'action vise uniquement des résider	nts/usagers de votre structure
	図L'action vise les habitants d'un ou plu	ısieurs quartier(s)*
	⊠L'action vise les habitants de la comn	nune**
	 図L'action vise les habitants de l'interco	mmunalité
Territoires ciblés par	L'action vise les habitants de l'ensem	ible du département
l'action	L'action vise les habitants de l'ensemble de la région	
	L'action vise les habitants de l'ensemble de la France	
	*Le cas échéant, veuillez préciser le(s) q	uartier(s) concerne(s) :
	** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget	
	prévisionnel	45 000€
		D
		Poste de coordinateur CLS
		Frais de déplacements
		Communication
Financement		ARS : 13 000€
	Financeurs sollicités	ANCT : 12 000€
		Ville de Vitry-le-François : 20 000€
		Divers services support de la Ville : Services Communication / équipements
		publics / Services techniques de la Ville
		(moyens humains et matériels).
	Indicatorius do processis	
Principaux indicateurs	Indicateurs de processus	
d'évaluation retenus (il est	Nombre de personnes touTranche d'âge	uchées par l'action (réel/prévu)
conseillé de formuler :	 Typologie des personnes 	touchées
 deux indicateurs de 	 Satisfaction des personne. 	
résultats par objectif spécifique	 Nombre de partenaires as 	
• des indicateurs de	 Typologie des partenaires 	associés
processus communs à	 Existence d'une formalisat 	
l'ensemble des fiches-	Nature des documents foi	
actions concernées par le	L'action s'est-elle déroulée	e comme prevu ?
projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :	J. 1.01., poul quo. 1	a l'action (réel / prévu)
 Public cible 	 Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation 	
 Partenariat 	· ·	
 Mise en œuvre 	 Budget réalisé par rappor 	
o Moyens	 Typologie des moyens de communication 	
CommunicationSuivi du	 Stratégie de diffusion / relai partenarial 	
programme)	Indicatorina de vécultata	
1 5 -	Indicateurs de résultats	

 Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.
Méthode d'évaluation envisagée Compte-rendu de réunions des groupes de travail. Questionnaire d'évaluation.



Action 0.2	Intitulé : Rallye santé	
Typologie de l'action	Action existante : ☑ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☑ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☑ non Première année de mise en œuvre : 2013	
	Structure	Ville de Vitry-le-François
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Erell Prodhomme, coordinatrice du Contrat local de santé de la Ville de Vitry- le-François
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	eprodhomme@vitry-le-francois.net / 03 26 41 22 85
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	La mise à jour du DLS en 2022 a mis en évidence la persistance de difficultés à faire connaitre les dispositifs et les structures auprès de la population et à les mobiliser sur des actions. Besoin de développer une culture de la prévention et de la promotion de la santé auprès des habitants Vitryat. Inscrite depuis 2016, la poursuite de l'action rallye santé vise à renforcer la visibilité des partenaires « santé » et des ressources accessibles aux habitants doit s'inscrire à nouveau dans la troisième génération du CLS de Vitry-le-François.	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☐ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐ Personnes en situation de handicap ☐ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐ Jeunesse (12-25 ans) ☐ Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	0.Coordonner, animer, communiquer et évaluer le Contrat local de santé
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	0.3 Renforcer la visibilité des dispositifs proposés à la population 0.4 Favoriser la mobilisation de la population sur les actions du CLS
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Coordonner la mise en place d'actions de prévention/promotion de la santé des différents partenaires sur une journée Faire entrer dans les différentes structures partenaires les participants
Description de l'action	Equipe projet: la coordinatrice du CLS est en charge de la coordination de l'équipe projet qui est composé de plusieurs partenaires/professionnels déployant leurs services auprès des habitant du territoire Missions de l'équipe: Définir le programme de la journée Définir lieux et date de la journée Définir/Etablir le plan de communication Elle se réunira a minima 3 fois, plus si besoin. Chaque année, le rallye santé, est un parcours à destination des enfants de 8 à 15 ans du territoire. En effet, tout au long de ce parcours, les enfants sont amenés à « visiter » et découvrir les espaces et services de la ville en lien avec la santé. Chaque partenaire organise une animation prévention santé au sein de ses locaux. A titre d'exemple des actions autour des thèmes tels que l'activité physique, l'alimentation, les accidents domestiques, seront abordés de manière éducative adaptés au public (quizz, jeux éducatifs,) Lors des passages des enfants dans chaque structure, les enfants en participant aux actions, peuvent gagner des points. La clôture de la journée se termine alors par la remise de récompenses auprès des enfants participants. L'objectif est de faire participer les enfants aux activités proposées pour récolter le plus de points possibles. Les activités se dérouleront dans différents lieux de la ville. Il s'agit de quiz, de jeux, de tests, d'activités physiques des activités ludiques afin de donner l'envie de participer. Diverses thématiques seront abordées : activité physique, équilibre alimentaire, addictions, accès aux droits et aux soins, accidents domestiques, métiers de la santé

	Lors de la clôture, des récompenses sont remises à ceux qui ont gagné le plus de points.	
	Nombre d'enfants attendus : 80 Communication : par le biais des partenaire biais des écoles et du service communication	
Durée de l'action	Début : 01/01/2023 Fin : 31/12/2027 ☐ Annuelle ☑ Pluriannuelle : 5 ans Cette action a été : ☑ Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise ☐ Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents ☐ Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☑ Enfants (2-9 ans) ☑ Pré-adolescents (10-12 ans) ☑ Adolescents (13 à 18 ans)	Jeunes (18 à 25 ans) Adultes (26 à 55 ans) Personnes âgées (plus de 55 ans) Professionnels* Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
	Partenaires participant à l'équipe projet	Groupes de travail / Partenaires proposant une action (Peut varier d'une année à l'autre)
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	Comité plénier du CLS et notamment les structures travaillant directement auprès des publics cibles : Centre Social et Culturel, service de Développement Social et Urbain, Dispositif de Réussite Educative, Education Nationale, Service Education jeunesse, Mission Locale, équipe de prévention spécialisée de la Sauvegarde, pôle enfance de l'APEI, Maison d'enfants (ASEV), Centre Soins études, Conseil municipale des enfants, CSD service communication de la Ville de Vitry-le-François

	Autres partenaires	Comité plénier du CLS
Typologie des partenaires	□ Association □ Collectivité territoriale : commune □ Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes □ Collectivité territoriale : □ département □ Collectivité territoriale : région □ Établissement de santé	⊠ Établissement social ou médicosocial ⊠ Établissement d'enseignement primaire ou secondaire ☐ Établissement d'enseignement supérieur ☐ Administration ou établissement public administratif ☐ Mutuelle ☐ Organisme de sécurité sociale ☐ Cabinet libéral ☐ Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	3000€
Financement	Budget par poste de dépense	Réunion de coordination, Frais de déplacements, Communication, Lots, Pass santé Tampons Place de piscines
	Financeurs sollicités	ARS : 2000€
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Divers services support de la Ville : Services Communication / équipements publics / Services techniques de la Ville (moyens humains et matériels).
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu? Si non, pourquoi? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation Typologie des réunions de préparation Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel Typologie des moyens de communication	

CommunicationSuivi du	Stratégie de diffusion / relai partenarial
programme)	Indicateurs de résultats
	 Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.
	Méthode d'évaluation envisagée
	Compte-rendu de réunions des groupes de travail.
	Questionnaire d'évaluation.



Action 0.3	Intitulé : Bougeons-nous contre le Cancer !	
Typologie de l'action	Action existante : ⊠ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ⊠ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ⊠ non Première année de mise en œuvre : 2018	
	Structure	ARC-EN-CIEL VITRYAT
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	PARIS Christiane - Présidente
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	Christiane.H.PARIS@wanadoo.fr 06 84 13 63 56
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Encore beaucoup d'ignorance sur les sujets médicaux au sein de la population, et notamment sur le cancer : importance donnée aux « fakenews », aux « médecines parallèles » Participation aux dépistages des cancers insuffisante. => Nécessité d'aider la population à adopter un comportement favorable à la santé, à décrypter les informations transmises par les médias, les réseaux sociaux D'où la proposition, en 2018, de la création d'un Forum-Santé porteur d'informations sur la prévention et le dépistage du cancer grâce à la participation de partenaires du domaine médical, social et institutionnel. Taux de dépistage au cancer (2017-2018) – Vitry-le-François Cancer du sein : 62.9% Cancer du colon : 31.4% Cancer du col de l'utérus : 49,3%	
Approche populationnelle	□ Axe transversal □ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □ Personnes en situation de handicap □ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □ Jeunesse (12-25 ans) □ Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	0. Coordonner, animer, communiquer et évaluer le contrat local de santé
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	0.3 Renforcer la visibilité des dispositifs proposés à la population
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	- Mettre en œuvre un forum santé sur le cancer sur le territoire Vitryat
Description de l'action	En partenariat avec les professionnels de santé, les partenaires sociaux et l'Institut Godinot de Reims, organiser une journée d'information autour du cancer afin d'améliorer la prévention et la participation de la population aux différents dépistages, et aussi de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à la recherche médicale et à la lutte contre le cancer. Déroulement de la manifestation: Salle du Manège de Vitry-Le-François. Mise en place de stands d'information et de prévention tenus par les différents partenaires: prévention du tabagisme et de l'alcoolisme, lutte contre le surpoids, l'obésité, la sédentarité et la « malbouffe », sensibilisation au dépistage du cancer du sein, du cancer de l'utérus, du cancer colorectal Propositions de d'animations, de tests de prévention (contrôle de l'HTA, de la glycémie, du souffle Tests d'endurance à vélo). Organisation de mini-conférences par les oncologues de l'Institut Godinot, suivies d'échanges avec le public. Mise à disposition de documentation et brochures gratuites. Collecte de dons pour l'Institut Godinot : amélioration du confort des patients, équipement en matériels de haute-technologie, recherche médicale. Entrée libre. Tout public. Des coupons d'identification renseignés à l'entrée de façon anonyme permettent de connaître de connaître le profil des visiteurs : lieu de résidence, âge, catégorie socio-professionnelle Mini-conférences relatives à la prévention ouvertes aux classes de 4ème et de 3ème. Descriptif de l'organisation de l'événement : - Planifier la manifestation chaque année en mars, mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal - Définir le groupe de travail au sein d'Arc-En-Ciel Vitryat - Organiser plusieurs réunions de préparation de décembre à mars : recensement des partenaires, recherche de sponsors, budget, communication Organiser et gérer le déroulement de la manifestation - Etablir une fiche d'évaluation à destination des partenaires-exposants d'une

	- Etablir la synthèse des fiches d'évaluation - Organiser une réunion pour l'évaluation globale de la manifestation.	
	Nombre de partenaires attendus = 35 e Nombre de visiteurs attendus : environ : Moyens de communication : affiches, fly Vitryat, page Facebook de la ville de Viti	300. vers, presse, page Facebook Arc-En-Ciel
Durée de l'action	Début : 2018 Fin : 2026 Annuelle Pluriannuelle : 3 ans Cette action a été : Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	 ✓ Jeunes (18 à 25 ans) ✓ Adultes (26 à 55 ans) ✓ Personnes âgées (plus de 55 ans) ✓ Professionnels* ✓ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
	Partenaires participant à l'équipe projet	Institut Godinot, médecin généraliste, diététicienne, sophrologue, Mission locale, Unis cité
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	Centre Hospitalier, médecine de ville, cabinets infirmiers, Mairie, DSU, Conseils citoyens, CSC, UCIA, entreprises
	Autres partenaires	Association Accueil, Loisirs du Pays Vitryat
Typologie des partenaires	✓ Association✓ Collectivité territoriale : commune	

Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des réside L'action vise les habitants d'un ou p L'action vise les habitants de la com L'action vise les habitants de l'int L'action vise les habitants de l'enser *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) c	lusieurs quartier(s)* limune** tercommunalité mble du département mble de la région mble de la France quartier(s) concerné(s) :
	Montant total du budget prévisionnel	3 600€
	Budget par poste de dépense	Achats de matières et fournitures = 640€ Autres fournitures = 960€ Location Salle du Manège = 700€ Rémunérations intermédiaires = 800€ Communication = 500€
Financement	Financeurs sollicités	Ville ARS Entreprises et commerçants
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Service Communication de la Mairie : impression des affiches, flyers et programmes Service Prestations de la Mairie : installation des stands dans la Salle du Manège
Dutantana Californi	Indicateurs de processus	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le	 Nombre de personnes to Tranche d'âge Typologie des personnes Satisfaction des personnes Nombre de partenaires a Typologie des partenaire Existence d'une formalisa 	es touchées ssociés s associés ation ormalisant les partenariats
projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :	 Si non, pourquoi ? Territoire de réalisation d Nombre de réunions de l Typologie des réunions d Budget réalisé par rappo Typologie des moyens de 	oréparation le préparation rt au budget prévisionnel

CommunicationSuivi du	Stratégie de diffusion / relai partenarial
programme)	Indicateurs de résultats
	 Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.
	Méthode d'évaluation envisagée
	Tableau de suivi
	Compte-rendu de réunion
	Compte-rendu de reunion



Action 1.1	Intitulé : Centre de santé du Hamois	
Typologie de l'action	Action existante : ⊠ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ⊠ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ⊠ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	Mutualité Française
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	F Connat Directeur Général de la MFCA
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	fconnat@utrca.fr Tél: 06.66.23.15.02
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Le centre de santé a ouvert en septembre 2018 dans le quartier du Hamois (quartier politique de la Ville) de la Ville de Vitry-le-François. Le diagnostic du CLS réalisé en 2022 permet de faire remonter les points suivants : Difficulté pour les nouveaux arrivants à trouver un médecin traitant ; Nécessité de travailler sur l'attractivité du territoire et sur des lieux d'accueils de professionnels de santé ; Densité faible de médecins sur l'arrondissement dans toutes les spécialités ; La difficulté à recruter des médecins généralistes sur le territoire reste une réalité et les infrastructures proposées ne sont pas suffisantes ; Bonne dynamique des professionnels de santé sur le territoire.	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une a personnes en situation de précari ☐Personnes en situation de hand	té

	□Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.A Renforcer la qualité de l'offre de soins sur le territoire
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.A.1 Renforcer la disponibilité de l'offre en matière de professionnels de santé
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place des consultations médicales et paramédicales à destination des habitants. Augmenter le nombre de professionnels de santé présents au centre de santé et le nombre de consultation.
Description de l'action	Un centre de santé est une structure sanitaire de proximité dispensant principalement des soins de premier recours. Porté par la Mutualité Française, cette structure mène des actions de santé publique ainsi que des actions de prévention, d'éducation pour la santé, et des actions sociales. Enfin, le centre de santé pratique la délégation du paiement du tiers et les médecins et autres professionnels qui y exercent sont salariés. Ces services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM), ouverts à tous, proposent des prestations de qualité tout en restant accessibles financièrement. Les points forts de ce réseau : - Garantie de soins et de services de qualité - Tarifs négociés (pas de dépassements d'honoraires) - Tiers payant intégral sur les prestations - Accès à des services de prévention et de conseil A Vitry-le-François le centre de santé, ouvert dans le quartier du Hamois, (Quartier Politique de la Ville) est ouvert du lundi au vendredi du de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 ainsi qu'un samedi matin.

	Depuis 2018, le centre de santé a étoffé son offre de service, actuellement les professionnels suivants proposent leurs prestations : - 3 chirurgiens-dentistes - 1 pédiatre - 1 médecin généraliste - 1 médecin nutritionniste - 1 sage-femme Le centre de santé assuré également des soins dentaires appelés « Mut Handi » afin d'assurer un accès aux soins bucco-dentaires pour les personnes en situation de handicap.	
Durée de l'action	des publics différents	
Public visé	 ☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans) 	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : Tout public	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet Partenaires communiquant sur le	CH de Vitry-Le-François, ville de Vitry- le-françois
	projet	

	Autres partenaires	
Typologie des partenaires		☐ Établissement social ou médicosocial ☐ Établissement d'enseignement primaire ou secondaire ☐ Établissement d'enseignement supérieur ☐ Administration ou établissement public administratif ☐ Mutuelle ☐ Organisme de sécurité sociale ☐ Cabinet libéral ☐ Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des réside L'action vise les habitants d'un ou p L'action vise les habitants de la com L'action vise les habitants de l'interc L'action vise les habitants de l'ensen *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) c	lusieurs quartier(s)* mune** ommunalité nble du département nble de la région mble de la France quartier(s) concerné(s) :
	Montant total du budget prévisionnel	A voir ensemble
Financement	Budget par poste de dépense	A voir ensemble
rinancement	Financeurs sollicités	A voir ensemble
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	A voir ensemble
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu? Si non, pourquoi? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation Typologie des réunions de préparation Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel Typologie des moyens de communication	

CommunicationSuivi du	 Stratégie de diffusion / relai partenarial
programme)	Indicateurs de résultats
	 Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.
	Méthode d'évaluation envisagée
	Tableau de bord



Les cases en bleu sont à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS.

Intitulé : Mise à disposition de logements pour les professionnels et les

Action 1.2	stagiaires du médical et paramédical	
Typologie de l'action	Action existante : ☑ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☑ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☑ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	Ville de Vitry-le-françois
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Erell Prodhomme
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	eprodhomme@vitry-le-francois.net
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)		
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☐Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐Jeunesse (12-25 ans) ☐Personnes âgées	

Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.A Renforcer la qualité de l'offre de soins sur le territoire
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.A.1 Renforcer la disponibilité de l'offre en matière de professionnels de santé
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre à disposition des professionnels et stagiaires du médical et paramédical des logements équipés, pour une somme modique.
	Equipe projet: Coordinatrice du Contrat local de santé et service éducation jeunesse de la CCVCD. Coordination: par la coordinatrice du CLS Assure l'interface entre les professionnels de santé et la mise à disposition du logement par le service éducation-jeunesse (réalisation des baux, des états des lieux). Gère les plannings du logement.
Description de l'action	Mettre à disposition des professionnels et stagiaires du médical et paramédical un logement. Afin de faire la promotion du territoire vitryat en offrant des conditions d'accueil favorables, plusieurs logements appartenant à la municipalité sont mis à disposition des professionnels, remplaçant et stagiaires du médical et paramédical
	Conditions d'accès : être un professionnel de santé, du médical ou paramédical, (stagiaire, remplaçant, nouvel arrivant.) exerçant sur le territoire vitryat. Réservation requise auprès de la coordinatrice du CLS. Durée maximale : durée de la période du stage, du remplacement ou pour un nouvel arrivant : le temps de trouver un logement.

Durée de l'action	Début : Fin : Annuelle ⊠ Pluriannuelle : 5 ans Cette action a été : Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Jeunes (18 à 25 ans)	
Public visé	Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☑ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	Agence Régionale de Santé, Région Grand Est, médecins libéraux, GHT, kinés libéraux, université de Reims, CPTS
	Partenaires communiquant sur le projet	Ville de Vitry-le-François
	Autres partenaires	Établissement social ou médico-
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	social Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune**	

	□ L'action vise les habitants de l'intercommunalité □ L'action vise les habitants de l'ensemble du département □ L'action vise les habitants de l'ensemble de la région □ L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	Dépenses à venir en fonction des besoins (rénovation / mobilier / réparation) Dépenses propres à la Ville et la CC : Dépenses énergétiques, Loyer modéré à hauteur de 25 € (coût du logement). Loyer Jules Ferry : 646,14€/mois Loyer Ferdinand Buisson : 615,89 / mois Soit au total : 15 144€ à l'année.
Financement	Budget par poste de dépense	
	Financeurs sollicités	ARS / Région / Ville / professionnels de santé
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Services techniques : réparations diverses / rénovation / dépenses énergétiques Service éducation jeunesse : réalisation des états des lieux, réalisation des baux
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu? Si non, pourquoi? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation Typologie des réunions de préparation Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel Typologie des moyens de communication Stratégie de diffusion / relai partenarial	
p. ogranino)	 Le tableau des indicateu 	rs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée Compte-rendu des réunions, nombres de professionnel associés, nombre de stagiaires et de remplaçants accueillis.



Action 1.3	Intitulé : Conseiller en environnement intérieur CEI	
Typologie de l'action	Action existante : ☑ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☑ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☑ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	MSA Services Sud-Champagne
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Cécile POINSART, CEI
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	poinsart.cecile@msa-services.fr
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	enjeu de santé publique, au recentre 70 et 90% en moy potentiellement inhalés et de Depuis une dizaine d'années, a publics est en marche en préoccupation sanitaire. Les dernières études montre l'environnement sont de plus es parfois de graves répercussions L'environnement intérieur per certaines pathologies et cer l'habitat peuvent accentuer ce ll est souvent difficile pour un prequels sont les polluants ou les a leurs patients ou encore de souvent difficile des presentations. C'est dans ce contexte que MSA travail du CEI au domicile des pren lien avec ses environnement dispositif IntAir'Agir, un serve patients atteints de maladies recontre par le dispositif, sur presentations de dispositif	ut être un facteur aggravant de tains comportements au sein de

Description de l'action	Etape 1 : Rencontre avec les médecins
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Communiquer auprès des médecins du territoire sur le dispositif Interagir et les missions et modalités d'actions du CEI avec le soutien de l'AP3A Organiser une visite au domicile des patients pour chaque prescription médicale reçue Mettre à disposition des patients et des professionnels prescripteurs des informations et des conseils en matière d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans l'habitant, dans le cadre de ces visites
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.C.2 Renforcer les connaissances de la population sur la qualité de l'air
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.C Renforcer les environnements naturels favorables à la santé sur le territoire
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Approche populationnelle	□ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées
	En Grand Est, ce dispositif est coordonné par l'AP3A (Association pour l'Amélioration des Asthmatiques et des Allergiques) qui fera le lien avec des CEI formés sur le territoire pour intervenir, ce qui est le cas d'une professionnelle au sein de MSA Services. Pour développer ce service, il s'agira de travailler, sur le territoire auprès des potentiellement prescripteurs, les médecins généralistes mais aussi les médecins spécialisés (allergologues, pneumologues, pédiatres) pouvant rencontrer ce type de public (adulte et/ou enfant).

Afin de pouvoir développer l'offre sur le territoire du CLS, il s'agira dans un premier temps d'envoyer des courriers ou des mails directement aux professionnels du territoire concernés. Ce travail de communication est réalisé par la coordinatrice du dispositif AP3A.

Etape 2: Mise en place des visites à domicile

Les visites à domicile se feront uniquement sur prescription médicale du professionnel. Dès sa réception, la demande est étudiée par l'AP3A afin de valider sa possible prise en charge, puis une demande d'intervention sera transmise au CEI du territoire qui prendra directement contact avec le patient afin de planifier la visite.

Lors de sa visite le CEI évalue les sources d'allergènes, mais également les polluants chimiques, en effectuant une visite de toutes les pièces du logement, prenant en compte toutes les données : chauffage, ventilation, revêtements (sols, murs, plafonds), mobilier, pour mesurer selon la pathologie :

- Les polluants biologiques : acariens, moisissures, allergènes d'animaux, blattes, plantes...
- Les polluants chimiques : composés organiques volatils (COV), formaldéhyde, NO2...

Il s'informe sur les habitudes de vie, les travaux effectués ou en cours, etc...

Le CEI peut informer les personnes sur les organismes auxquels elles peuvent faire appel : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) ...

Le CEI terminera sa visite par un temps d'échange avec le patient pour connaître son ressenti et sa satisfaction quant à ce service proposé.

Etape 3: Après les visites

Après sa visite, le CEI rédigera un rapport, contenant les conseils et recommandations en termes d'actions à mener et de modifications à apporter au sein du logement, qui sera transmis au patient, au professionnel prescripteur et à la coordinatrice du dispositif.

Puis 6 à 8 mois après la visite, le patient est contacté par la coordinatrice du dispositif pour évaluer sa satisfaction concernant l'accompagnement ainsi que les changements, les modifications effectuées au sein du logement suite aux conseils et recommandations émises dans le rapport envoyé.

5 ans

_ /		
Duree	dе	l'action

Début : 2023	
Fin: Fin 2027	
Annuelle	⊠Pluriannuelle
Cette action a été :	

	Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans)	Jeunes (18 à 25 ans) Adultes (26 à 55 ans) Personnes âgées (plus de 55 ans) Professionnels* Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	AP3A ATMO Grand-Est (dispositif Intair'agir) ARS Grand-Est Pays Vitryat
	Partenaires communiquant sur le projet	
Typologie des partenaires	Autres partenaires Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résiden L'action vise les habitants d'un ou plu L'action vise les habitants de la comn L'action vise les habitants de l'interco L'action vise les habitants de l'ensem L'action vise les habitants de l'ensem	usieurs quartier(s)* nune** ommunalité ble du département

	L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	commune(s) concernee(s)
	Budget par poste de dépense	
Financement	Financeurs sollicités	Conventionnement ARS / AP3A / MSA Services
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens Communication Suivi du programme)	Tranche d'âge Typologie des personne Satisfaction des personne Nombre de partenaires Typologie des partenaires Existence d'une formalis Nature des documents f L'action s'est-elle déroul Si non, pourquoi? Territoire de réalisation e Nombre de réunions de Typologie des réunions Budget réalisé par rappo Typologie des moyens d Stratégie de diffusion / r Indicateurs de résultats Le tableau des indicateu Méthode d'évaluation envisagée	les touchées associés associés es associés es associés ation formalisant les partenariats ée comme prévu ? de l'action (réel / prévu) préparation de préparation ont au budget prévisionnel le communication relai partenarial el l'action et l'issue de l'action entre Tateurs de processus et de résultats



Action 1.4	Intitulé : Conseillère numérique	
Typologie de l'action	Action existante : ⊠ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ⊠ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ⊠ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	CCAS
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	OSTALOWSKI Eléa
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	eostalowski@vitry-le-francois.net 06.71.24.66.08
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Population concernée : les habitants de Vitry-le-François exclusivement (tout public) Mise en exergue par les travailleurs sociaux du CCAS d'un déficit de connaissance de l'outil informatique et de l'utilisation des sites institutionnels en ligne par les usagers et par une population peu aguerrie. Le diagnostic réalisé dans le cadre du Contrat local de santé fait remonter les difficultés suivantes : Besoin d'accès au numérique et aide pour les publics éloignés Manque de disponibilité de certains services publics Passage au numérique : difficile pour une partie de la population Beaucoup d'habitants n'ayant pas de matériel informatique	
n	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☐Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐Jeunesse (12-25 ans) ☐Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.D Renforcer le recours aux soins des personnes en situation de précarité5.C Renforcer le recours au numérique des personnes agées
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.D.2 Renforcer la disponibilité de l'offre d'accompagnement à l'utilisation des services numériques 5.C.3 Renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à l'usage du numérique
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en œuvre des accompagnements à l'usage des services administratifs dématérialisées.
Description de l'action	Des permanences sont organisées à la mairie de Vitry-le-François (salle du patio) par la conseillère numérique. Uniquement sur Rendez-vous pris par téléphone au 06.71.24.66.08 ou par email aux adresses suivantes : eostalowski@vitry-le-francois.net / elea.ostalowski@conseiller-numerique.fr Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 le vendredi de 9h00 à 12h00 Accompagnement réalisé : Accompagnement sur les outils numériques (smartphone / tablette / ordinateur) découverte, initiation, accompagnement sur l'utilisation au quotidien (achat sur internet, recherche, utilisation boîte mail) et sur les démarches administratives dématérialisées (création comptes réalisation de démarches remplissage de formulaires) Le public destinataire de ce service est le public vitryat Avec leur outil ou mise à disposition d'un ordinateur La personne en charge de l'accompagnement est une Conseillère Numérique certifiée en juin 2022 du CCP1 accompagnement des différents publics vers l'autonomie numérique.
Durée de l'action	Début : 01/09/2021 Fin : 30/08/2023 Annuelle

Public visé	▼ Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	Jeunes (18 à 25 ans) Adultes (26 à 55 ans) Personnes âgées (plus de 55 ans) Professionnels* Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : Tout public	* Préciser si professionnels :
	Partenaires participant à l'équipe projet	
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	France Services
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	☐ Établissement social ou médicosocial ☐ Établissement d'enseignement primaire ou secondaire ☐ Établissement d'enseignement supérieur ☐ Administration ou établissement public administratif ☐ Mutuelle ☐ Organisme de sécurité sociale ☐ Cabinet libéral ☐ Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** VITRY LE FRANCOIS L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
Financement	Montant total du budget prévisionnel	50 000 €
	hierisioninei	

Tableau de bord

Bilan chiffré de l'action (voir PJ)

	Budget par poste de dépense	50 000 €
	Financeurs sollicités	Etat
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Mise à disposition d'un local par la Ville de Vitry-le-François Mise à disposition de matériel par le CCAS de Vitry-le-François
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :	 Tranche d'âge: de 12 à Typologie des personne Satisfaction des personne Nombre de partenaires Typologie des partenaire Existence d'une formalis Nature des documents f L'action s'est-elle déroul Si non, pourquoi? Territoire de réalisation e Nombre de réunions de Typologie des réunions de Typologie des moyens d Stratégie de diffusion / r de la Ville de Vitry-le-Fra 	s touchées : 53 % retraités les touchées : très bonne lassociés les associés lation : non lormalisant les partenariats lée comme prévu ? : oui de l'action (réel / prévu) : VLF loréparation le préparation le préparation le préparation le communication : flyers – Vitry Mag le communication : Service Communication
	Méthode d'évaluation envisagée	



Action 1.5	Intitulé : Maison France Services	
Typologie de l'action	Action existante : 図 oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : 図 oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui 図 non Première année de mise en œuvre : février 2022	
	Structure	Espace France Services - Sous-Préfecture de Vitry le François
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Agnès IDZIK : conseillère France Services Tony EDEL : conseiller France Services
Porteur	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	agnes. <u>idzik@marne</u> .gouv.fr tél : 03.26.74.79.18 tony . <u>edel@marne.gouv.fr</u> tél : 03.26.74.79.31
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Les habitants de l'arrondissement de Vitry-le-François (tout public) pour des démarches en ligne : ANTS, CAF, CARSAT, CPAM, DGFIP, MSA, Pôle Emploi Date de mise en service de la Maison France Service : 23/02/2022 Le diagnostic du CLS de Vitry-le-François a mis en exergue les difficultés suivantes : Besoin d'accès au numérique et aide pour les publics qui en sont éloignés. Passage au numérique : difficile pour une partie de la population. Diminution des temps d'accueil de certains services publics.	
Approche populationnelle	□ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☑Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) ☑Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

charge de la coordination du CLS)		
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.D Renforcer le recours aux soins de précarité	es personnes en situation de
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.D.2 Renforcer la disponibilité de l'offre d'accompagnement à l'utilisation des services numériques	
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en œuvre des accompagnements des usagers dans leurs démarches dématérialisées	
Description de l'action	Accompagnateurs : 2 conseillers France Service Lieu : Sous-Préfecture de Vitry le François Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 Comment : sur rdv principalement Quels services concernant le recours aux soins ? Aides en ligne sur les sites de la MSA et de la CPAM	
Durée de l'action	des publics différents	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	Jeunes (18 à 25 ans) Adultes (26 à 55 ans) Personnes âgées (plus de 55 ans) Professionnels* Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé

	Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : tout public	De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez):
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	CCAS de Vitry le François
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résider L'action vise les habitants d'un ou pl L'action vise les habitants de l'arron L'action vise les habitants de l'interce L'action vise les habitants de l'ensem L'action vise les habitants de l'ensem L'action vise les habitants de l'ensem *L'action vise les habitants de l'ensem *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) qu	usieurs quartier(s)* Idissement de Vitry-le-François Idissement de Vitry-le-François Idissement de Vitry-le-François Idissement de la département Idissement de la région Idissement de la France Idissement de Vitry-le-François Idissement de la François Idissement de la France Idispense de la France
Financement	Montant total du budget prévisionnel Budget par poste de dépense Financeurs sollicités	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - Public cible
 - Partenariat
 - o Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

■ Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

Tableau de suivi France Services



Action 1.6	Intitulé : Accès Personnalisé à la Santé	
Typologie de l'action	Action existante : ⊠ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ⊠ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ⊠ non Première année de mise en œuvre : 2008	
	Structure	UDAF de la Marne
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	AMIOUR Mélissa, Cheffe de service
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	<u>m.amiour@udaf51.com</u> 06.45.68.58.31
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	' '	
Approche populationnelle	□ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées	

Objectif général du CLS		
(champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.D Renforcer le recours aux soins des personnes en situation de précarité	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.D.3 Améliorer l'accessibilité de l'accompagnement des personnes très éloignées du soin	
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Accompagner moralement et physiquement les personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité dans leurs démarches de santé afin de les rendre « acteurs » de leur santé, de favoriser leur bien-être et leur autonomie. Réaliser des actions collectives centrées sur le retour au droit commun. 	
Description de l'action	L'action vise plusieurs objectifs spécifiques : -Rendre « actrices » les personnes dans la prise en charge de leur santéAssurer l'accompagnement dans l'accès aux soins des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité dans leurs démarches de santéContribuer à améliorer l'état de santé et prévenir les risques liés à la précarité des usagers qui constitue une réelle difficulté d'accès aux soinsFavoriser leur bien-être et leur autonomie. Pour accéder à la prise en charge, la personne orientée devra au minimum relever de l'un des critères suivants :	

	 Le parcours classique qui devra intégrer les points suivants: 1 consultation médicale (vérification de la désignation d'un médecin traitant), 1 bilan de santé au CMPS, 1 consultation gynécologique pour les femmes, Partenariat avec la PASS en l'absence de couverture sociale, Sensibilisation aux dépistages (vaccinations à jour ou actualisation, IST, VIH-SIDA, cancer du sein, cancer colorectal, 1 consultation chez un chirurgien-dentiste, Entretien et coordination avec l'assistante sociale de secteur- relais du droit commun, si nécessaire (6-12 mois). Le parcours spécifique qui nécessite un accompagnement renforcé avec une orientation vers des spécialistes ou un relais de fin de suivi (12-18 mois). 	
Durée de l'action	Début : 01/01/2021 Fin : 31/12/2023 ☐ Annuelle	
Public visé	 ☑Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans) 	Jeunes (18 à 25 ans) Adultes (26 à 55 ans) Personnes âgées (plus de 55 ans) Professionnels* Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	 ☑Personnes atteintes de maladie chronique ☑Personnes en situation de handicap ☑Personnes en situation de précarité ☑Personnes détenues ou sous-main de justice ☑Personnes immigrées ☑Gens du voyage ☑Personnes sans domicile fixe ☑Personnes prostituées ☑Usagers de drogues ☑Chômeurs ☑Femmes enceintes ☑Parents ☑Aidants ☑Autre, précisez: en situation de vulnérabilité, salariées, pension d'invalidité tout public 	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet Partenaires communiquant sur le projet	Néant Néant
	Autres partenaires	Tous les partenaires du secteur sanitaire, social, médico-social et associatif du département.

Typologie des partenaires	☐ Collectivité territoriale : commune ☐ Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes ☐ Collectivité territoriale : département ☐ Collectivité territoriale : région ☐ Établissement de santé	⊠Établissement social ou médicosocial ⊠Établissement d'enseignement primaire ou secondaire ☐ Établissement d'enseignement supérieur ☐ Administration ou établissement public administratif ☐ Mutuelle ⊠Organisme de sécurité sociale ⊠Cabinet libéral ☐ Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département (hors Reims, intervention dans les foyers ADOMA) L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	
	Budget par poste de dépense	
	Financeurs sollicités	ARS, CONSEIL DEPARTEMENTAL, MSA et CPAM
Financement	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	 5.5 ETP Chargées d'Accès à la Santé, 0.34 ETP Cheffe de service. Local sis 7 Bd Kennedy 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Véhicules de service et frais de déplacements divers Matériels de communication: ordinateurs, imprimante, téléphonie Fournitures administratives. Achats relatifs à l'animation des actions collectives.
Principaux indicateurs	Indicateurs de processus	
d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :	 Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu ? Si non, pourquoi ? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) 	
Public ciblePartenariat	 Nombre de réunions de Typologie des réunions o 	préparation

- Mise en œuvre
- Moyens
- Communication
- Suivi du programme)
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

- Tableau de bord
- Outil Fiche individuelle de suivi de l'usager
- Fiches actions collectives
- Tableau des rencontres partenariales
- Tableau des formations équipe



Action 1.7	Intitulé : Bougeons tous ensemble	
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non	
	Première année de mise en œuvr	
	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Centre social et culturel MENISSIER Marie-Noëlle
Porteur	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	Activites.csc.vlf@gmail.com 03 26 74 08 06
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	téléphoniques de la personne Activites.csc.vlf@gmail.com 03 26 74 08 06	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☐ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐ Personnes en situation de handicap ☐ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire)	

	□Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.F Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.F.1 Renforcer la disponibilité des créneaux sport-santé à destination des personnes ayant des pathologies chroniques
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Mettre en place de 4 ateliers hebdomadaires d'activités physiques adaptées : « Gym' Après cancer » « Marche active » « Gym' Sport Santé » « Gym du dos » Mettre en place d'un atelier cuisine une fois par mois Mettre en place un cycle de 5 séances de sophrologie Organiser une marche dans le cadre d'octobre rose
Description de l'action	Mise en place de 4 ateliers hebdomadaires d'activités physiques adaptées: Nombre de participants: 185 personnes GAC: 15 / Marche Active: 15 / GSS: 15 / Gym du dos: 15 Atelier cuisine: 15 / Sophrologie: 10 Marche Octobre Rose: 100 Animé par: Les ateliers GAC, Marche Active, GSS et Octobre Rose sont encadrés par Mme ROYER Sylvie Educatrice sportive diplômée EPGV L'atelier Gym du dos est encadré par Mme BLOT Julie, Educatrice sportive et la sophrologie par Céline OTTO, sophrologue Public cible: Ce projet vise toutes personnes atteintes de cancer et/ou de pathologies chroniques Critères d'inclusion: Toutes personnes majeures atteintes ou ayant été atteintes de cancer encore en traitement ou en rémission (GAC, Marche Active cuisine et sophrologie).

Toutes personnes majeures souffrant de pathologies chroniques (diabète, hypertension, cholestérol, surpoids... (GSS, Marche Active)

Toutes personnes souhaitant travailler les muscles dorsaux et/ou souffrant de lombalgies (Gym du dos)

Toutes personnes sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein (Marche rose)

Orientation:

L'orientation des personnes se fait soit par des professionnels de santé (médecins généralistes, oncologues, cardiologues...).

Elle peut également se faire grâce au dispositif Prescri'mouv

Le bouche à oreille est aussi un bon moyen d'orientation des personnes.

Coût de l'inscription :

L'adhésion au Centre Social et Culturel est obligatoire pour participer aux différents ateliers, son prix est de 10 € pour l'année.

La cotisation varie selon l'activité :

- GAC+ Marche Active+ 5 séances de sophrologie : 50 € l'année

GSS+ Marche Active : 50 € l'année
Marche Active : 27 € l'année
Gym du dos : 108 € l'année
Atelier cuisine : 5 € la séance

- Marche Octobre rose : Dons libres

Modalités d'inscription :

Les personnes ont la possibilité de faire 2 séances d'essais gratuits dans les différents ateliers puis de s'engager ou pas dans la pratique de l'activité. Elles doivent se rendre à l'accueil du CSC pour procéder à leur inscription définitive. Les personnes doivent fournir un certificat médical garantissant l'autorisation du médecin pour pratiquer l'activité.

Elles doivent également s'acquitter de l'adhésion et de la cotisation. Elle a la possibilité d'échelonner ses paiements.

Une personne qui intègre un atelier au mois de janvier paiera sa cotisation au prorata des mois non effectués.

- **Gym' après cancer (GAC)** : vendredi de 9h30 à 10h30

L'objectif de Gym' Après Cancer est de faire pratiquer une activité physique adaptée à un public spécifique adulte, atteint ou ayant été atteint de cancer. Cette pratique, modérée, progressive et régulière, permet à ces personnes fragilisées d'améliorer leur condition physique, de rompre leur isolement social et finalement d'améliorer leur qualité de vie.

Plusieurs thèmes de travail sont abordés :

Le cardio-vasculaire, le renforcement musculaire, l'équilibre,

la souplesse, la relaxation, la coordination motrice.

Ce programme est couplé avec une séance de 1h en extérieur « marche active ».

- Marche active : Mercredi de 9h30 à 10h30

L'objectif est de reprendre l'activité physique en douceur pour les personnes atteintes ou ayant été atteintes de cancer mais aussi pour celles en situation de surpoids, de diminuer les risques de maladie (la prévention de l'ostéoporose, diabète 2, hypertension, le renforcement du système immunitaire...)

Ces séances se passent en priorité à l'extérieur, elles sont basées sur de la marche active accessible à tous, alliant aventure pédestre et optimisation de la condition physique. Marche collective et éducative où sont abordées les notions de posture, d'allure, d'appuis, d'intensité, de respiration et de gestion de l'effort de façon individualisée.

- **Gym' Sport Santé (GSS) :** Vendredi de 10h30 à 11h30 Cette activité physique possède de très nombreuses vertus et constitue un excellent moyen de se prémunir contre les maladies chroniques. En effet, elle permet d'avoir une bonne condition physique. Elle protège contre la survenue des maladies cardiovasculaires. Elle réduit le risque de diabète et les risques d'obésité.

- **Gym du dos**: Lundi de 17h45 à 18h45

Son objectif est d'adopter les bons gestes, remuscler son dos Améliorer la souplesse, diminuer les problèmes et douleurs du dos, réduire le stress.

Cet atelier allie des exercices de renforcement et d'assouplissement des muscles posturaux avec un travail spécifique de la musculature abdominale profonde. Prévient des maux de dos grâce aux mouvements doux en phase avec la respiration.

Mise en place d'un atelier cuisine une fois par mois :

- Atelier cuisine: Tous les 3èmes jeudis du mois

Ces ateliers culinaires permettre aux participants d'être sensibilisés à
l'importance de la nutrition durant le traitement de leur cancer mais aussi de
prévenir et réduire l'impact de ces traitements sur l'état nutritionnel et donc sur
l'organisme. Ils auront également comme objectif de permettre au malade de
reprendre confiance (mise à mal par la maladie) et de recréer un lien social.

La participation aux ateliers est un moment convivial de répit dans la maladie.

reprendre confiance (mise à mal par la maladie) et de recréer un lien social. La participation aux ateliers est un moment convivial de répit dans la maladie. Ils créent du lien social avec le monde extérieur et entre les patients (effet de l'activité « en groupe ») Le « fait maison » permet au patient d'être acteur de son quotidien et de se sentir valorisé. L'autonomie est préservée.

Mise en place d'un cycle de 5 séances de sophrologie :

La sophrologie :

La sophrologie permet à la personne malade de se libérer de ses appréhensions. Sa pratique lui permet de se rendre à ses séances de soins dans un état d'esprit plus serein.

Elle permet aussi à la personne de réduire sa fatigue face aux différents protocoles médicaux et lui redonne optimisme et énergie pour mener son combat face à la maladie. Par le biais d'exercices de visualisations positives, le sophrologue propose à l'individu de devenir acteur de sa propre guérison. Il accompagne l'individu dans un travail sur son schéma corporel, surtout dans le cas d'une modification liée au traitement ou d'une intervention chirurgicale. Les techniques de la sophrologie permettent également de renforcer l'immunité et le fonctionnement du système endocrinien.

Organisation d'une marche dans le cadre d'octobre rose

Marche octobre rose:

Une marche pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein, c'est l'objectif de la campagne Octobre Rose. Le bénéfice de cette action sera reversé à une association de lutte contre le cancer

	reverse a are association de latte contre le career	
Durée de l'action	Début : janvier 2023 Fin : Décembre 2027 Annuelle Cette action a été : Ponctuelle : elle a e	☑Pluriannuelle : 5 ans u lieu à une date précise

	Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	Educateurs sportifs Sophrologue Animatrice cuisine
	Partenaires communiquant sur le projet	Médecins Oncologues CLIC Arc en ciel Conseil citoyen
	Autres partenaires	EPGV
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département	

	L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	15 978 €
	Budget par poste de dépense	-Educatrices sportives (GAC : 40h ; Marche Active : 40 h ; GSS : 35h ; Gym du dos : 35h - Atelier cuisine : 10 séances - Sophrologie : 5h - Alimentation - coordinatrice
Financement	Financeurs sollicités	ARS Réseau Sport Santé Bien-Être Conseil Départemental
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens Communication Suivi du programme)	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Gymnase et matériel sportif adapté aux différentes activités. Une cuisine pédagogique Des éducatrices sportives Une sophrologue Une animatrice cuisine Une coordinatrice du projet Un agent d'entretien
	 Tranche d'âge Typologie des personne Satisfaction des personne Nombre de partenaires Typologie des partenaire Existence d'une formalis Nature des documents f L'action s'est-elle déroul Si non, pourquoi ? Territoire de réalisation Nombre de réunions de Typologie des réunions Budget réalisé par rappo Typologie des moyens c Stratégie de diffusion / Indicateurs de résultats 	nes touchées associés es associés iation formalisant les partenariats lée comme prévu ? de l'action (réel / prévu) préparation de préparation ort au budget prévisionnel le communication
	Outils : - Cahier de présence, de suivi	
	 lest d'évaluation des capacit 	tés physiques en début et fin d'année

- Entraide et convivialité au sein du groupe



Action 1.8	Intitulé : Péri'Gym femmes	
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre : 2021	
	Structure	Centre social et culturel
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	MENISSIER Marie Noëlle
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	activites.csc.vlf@gmail.com 03 26 74 08 06
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	fonction) Coordonnées mail et téléphoniques de la personne MENISSIER Marie Noelle activites.csc.vlf@gmail.com 03 26 74 08 06	

	Il permet en outre de maintenir un poids de forme. Et l'on sait que le surpoids est un facteur d'incontinence. Certains sports sont plus bénéfiques que d'autres pour les femmes souffrant d'incontinence : tous les sports doux, sans à-coups, sans sauts, ou encore les sports lents travaillant sur la respiration (gym douce, Pilates). Il est donc important de pratiquer quelques exercices pour se muscler le périnée et rester en forme. De ce fait, l'éducatrice sportive Mme GUIET Célia, insiste à chaque exercice sur l'importance de contracter les muscles du périnée. Cette prise de conscience par les femmes est donc primordiale pour prévenir un futur problème tel que le risque de fuites urinaires ou descente d'organes. Ce sport doux fait travailler les muscles en profondeur et ne requiert ni mouvement brusque, ni choc. L'utilisation, pour certains exercices, de ballon ou de cerceau permet de renforcer les muscles du plancher pelvien.
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☐Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐Jeunesse (12-25 ans) ☐Personnes âgées
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.F Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.F.1 Renforcer la disponibilité des créneaux sport-santé à destination des personnes ayant des pathologies chroniques
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place deux créneaux hebdomadaires « péri' gym femmes » en direction des femmes du pays vitryat. Organiser 4 séances d'information par une sage-femme (janvier ; mars ; juin ; octobre 2023)
Description de l'action	Proposer 2 créneaux hebdomadaires (mardis et jeudis) d'activités sportives en direction des femmes qui souhaitent muscler leur périnée sans être obligée de pratiquer cette rééducation dans un cabinet.

Nombre de femmes touchées : 12 par créneau soit 24 personnes Nombre de personnes attendues par atelier : 12 personnes Date et heure de l'atelier : Mardi de 14h à 15h et jeudi de 12h45 à 13h45 Animé par Célia GUIET, Educatrice sportive Public cible: Femmes, femmes enceintes, femmes de + de 55 ans... Critères d'inclusion : Toutes femmes qui souhaitent muscler leur périnée Orientation: L'orientation se fait beaucoup par le bouche à oreille. L'intervention d'une sage-femme permet la connaissance de l'atelier et de ce fait de l'orientation de certaines femmes Coût de l'inscription : L'adhésion au Centre Social et Culturel est obligatoire pour participer aux différents ateliers, son prix est de 10 € pour l'année. La cotisation est de 49 € l'année pour une séance par semaine et de 69 € pour 2 séances par semaine. Modalités d'inscription : Les personnes ont la possibilité de faire 2 séances d'essais gratuitement puis de s'engager ou pas dans la pratique de l'activité. Elles doivent se rendre à l'accueil du CSC pour procéder à leur inscription définitive. Les personnes doivent fournir un certificat médical garantissant l'autorisation du médecin pour pratiquer l'activité. Elles doivent également s'acquitter de l'adhésion et de la cotisation. Elle a la possibilité d'échelonner ses paiements. Une personne qui intègre un atelier au mois de janvier paiera sa cotisation au prorata des mois non effectués. L'intervention d'une sage-femme est prévue quatre fois dans l'année dont l'objectif est de les guider vers une attitude adaptée dans la vie de tous les jours. Pour que cette rééducation ait un intérêt il faudra que naissent des réflexes pour « protéger » leur périnée dans les efforts du quotidien. Son rôle sera également de les sensibiliser sur l'importance du dépistage des différents cancers féminins. Le groupe sera composé essentiellement de femmes. Le fait d'aborder cette problématique à travers les exercices permettent aux femmes de prendre conscience de l'importance de la prévention pour leur Trop souvent ce thème n'est pas abordé et les fuites urinaires sont un sujet tabou et méconnu. Le fait d'en parler, permet de sensibiliser les femmes subissant cela. Elles peuvent également se rendre compte que plusieurs femmes souffrent de la même chose. Le sujet peut induire chez certaines participantes des sentiments « de gêne », « de honte ». Ces sentiments peuvent être d'autant plus exacerbés si les femmes devaient aborder le sujet si ce groupe est composé d'hommes. Début : janvier 2023 Fin: Décembre 2027 Annuelle Pluriannuelle : 5 ans Cette action a été: Durée de l'action Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population

Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	Educateur sportif Sage-femme
	Partenaires communiquant sur le projet	Sage-femme du Centre de santé du Hamois et de l'hôpital Sage -femme libérale
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
Financement	Montant total du budget	7406 €
rmancement	prévisionnel	1400 €

In	ndicateurs de processus	on agent a entretien
	utres ressources mobilisables Natériel, humaine)	Gymnase et matériel sportif adapté à l'activité. Une éducatrice sportive Une sage-femme Une coordinatrice du projet Un agent d'entretien
Fir	nanceurs sollicités	ARS
Bu	udget par poste de dépense	- Educatrice sportive : 2 créneaux d'1h /semaine soit 80 h par an -Sage-femme : 4 interventions d'1h/an -Alimentation : rencontre conviviale sage-femme -Coordination du projet

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est

conseillé de formuler :

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes:
 - o Public cible
 - o Partenariat
 - Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

Outils:

- Cahier de présence
- Questionnaire de satisfaction sur le ressenti des personnes.



Action 1.9	Intitulé : Parcours sport santé à Vitry-le-François	
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	Réseau Sport Santé Bien être
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	DURAND Manon Chef de projet Sport-Santé
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	durand.rssbe@gmail.com 06-28-10-97-35
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Avec le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de personnes atteintes d'une ou de plusieurs maladies chroniques ne cesse de s'accroître. Au niveau départemental, les taux de prévalence des principaux types d'affections longue durée, exprimés pour 10.000 habitants, sont globalement proches des niveaux observés au niveau de la région. De nombreuses recommandations scientifiques et données probantes soulignent l'importance de l'activité physique en particulier chez les malades chroniques. Elle a un rôle primordial car elle prévient les complications, réduit le nombre d'hospitalisations et les coûts de prise en charge, voire permet de diminuer la posologie médicamenteuse. Le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée (APA) donne à chaque médecin traitant la possibilité de prescrire une activité physique adaptée à ses patients en affection de longue durée (ALD). Bien qu'elle soit reconnue comme une véritable thérapeutique, sa prescription reste encore peu utilisée en France.	
	Le dispositif régional Prescri'mouv a été conçu pour permettre aux médecins de prescrire à leurs patients une activité physique qui sera réalisée dans un cadre sécurisé. Depuis le 22 octobre 2018, ce dispositif a officiellement été lancé sur le territoire champardennais. Prescri'mouv est un dispositif régional (Grand Est) visant à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique ou sportive. Il s'adresse actuellement aux personnes atteintes de maladies chroniques reconnues en Affection de Longues Durée 30 (ALD 30), en situation d'obésité, souffrant de troubles musculosquelettiques ou encore, de covid-long. Le dispositif s'appuie sur 8 réseaux de professionnels afin de mailler au	

mieux le territoire Grand Est. Le Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE) est l'opérateur qui coordonne ce dispositif sur le territoire de l'ex-Région Champagne Ardenne. Sur chacun de ces 4 départements, le RSSBE est reconnu Maison Sport-Santé. Elles visent notamment, au travers d'un programme sport-santé personnalisé, à accompagner et à soutenir les personnes souhaitant maintenir ou améliorer leur santé par une pratique d'activité physique et sportive, sécurisée et délivrée par des professionnels formés.

C'est dans ce cadre que le RSSBE ainsi que ses partenaires, souhaitent faire évoluer leurs engagements communs auprès des populations en adaptant leur offre au contexte actuel. En complément des parcours Prescri'mouv (prévention tertiaire), nous partageons la volonté de mettre en place des actions visant au maintien du capital santé pour tous publics y compris les plus fragiles. Cette coopération doit permettre de mettre en œuvre des actions de prévention primaire visant à empêcher la survenue de la maladie par la lutte contre la sédentarité. De plus elle vise l'intégration sociale et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales entre les individus à tous les âges de la vie. L'ambition commune est de donner l'opportunité à tout public de pratiquer une activité physique et sportive (APS) à des fins de santé après un bilan personnalisé et de réduire ainsi les comportements sédentaires.

Le médecin traitant est au cœur de cette prise en charge, il oriente son patient sur prescription médicale vers le dispositif. Selon ses souhaits et ses capacités physiques, le patient est pris en charge par un professionnel de l'activité physique adaptée. Il est accompagné et conseillé pour adopter un mode de vie physiquement plus actif et adapté à son état de santé En pratiquant quotidiennement une activité physique, le patient pourra ressentir des effets bénéfiques pour sa santé sur le long terme :

- Diminuer le risque de développer certaines maladies (maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, cancers, diabète de type 2, obésité, ostéoporose...)
- Améliorer l'endurance dans les activités de la vie quotidienne ou à l'occasion des loisirs.
- Entretenir la force musculaire, la souplesse, l'équilibre, la coordination et le tonus, ce qui facilite les mouvements de la vie de tous les jours, permet de prévenir les chutes et aide à conserver une plus grande autonomie en vieillissant
- Réduire le risque de fracture des personnes âgées
- Augmenter la résistance à l'effort : bouger aide à se sentir bien.
- Réduire les états d'anxiété et de dépression.
- Agir directement sur le sommeil en augmentant sa quantité et sa qualité

Cependant, depuis la mise en place du dispositif Prescri'mouv à Vitry-le-François il y a un an, peu de médecins prescrivent du Sport sur Ordonnance à aux patients atteints de maladie chronique. En effet, seulement un médecin nutritionniste prescrit régulièrement, de l'activité physique à ses patients, comme traitement non-médicamenteux. Les

	autres prescriptions ont été réalisés pour donner suite à la demande du patient. Il y a un manque de connaissance du dispositif sur le territoire de la part des médecins, et des professionnels de santé en général. L'objectif du Réseau Sport Santé Bien-Être est donc d'accompagner la population vers un mode de vie plus actif en adoptant une activité physique quotidienne. L'objectif est de rendre chaque individu acteur de sa santé et de récolter des effets bénéfiques tant sur leur bien-être que sur leur qualité de vie.	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☐Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐Jeunesse (12-25 ans) ☐Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.F Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.F.1 Renforcer la disponibilité des créneaux sport-santé à destination des personnes ayant des pathologies chroniques	
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Identifier les acteurs et professionnels du secteur sportif et de l'activité physique adaptée Recenser les besoins en formation sur l'activité physique adaptée Mettre en œuvre des sessions de formation sur l'activité physique adaptée à destination des clubs sportifs Mettre en œuvre des sessions de formation : 40h etp et entretien motivationnel à destination des structures sportives et professionnels de l'activité physique adaptée Accompagner les structures sportives à l'obtention du label prescri'mouv Mettre en œuvre des informations sur l'offre de sport santé disponible auprès des professionnels de santé Mettre en œuvre des informations auprès des personnes atteints de pathologies chroniques sur l'offre de sport santé du territoire 	

Communiquer, sensibiliser les professionnels de santé sur le sport-santé (conférence, réunion, webinaires, publipostage) et Promouvoir l'offre sport santé auprès de ces professionnels (rencontres, publipostage, réunions d'informations, conférences, ...).

Parallèlement, nous devons développer la prise en charge Prescri'mouv sur le territoire. Chaque patient doit bénéficier d'un Bilan Prescri'mouv initial (Bilan de la condition physique et entretien motivationnel), avant d'être orienté vers l'un des 3 parcours d'aide à la reprise d'activité physique adaptée, à des fins de santé. Ces bilans sont réalisés par des Enseignants en Activité Physique Adaptée ou Kinésithérapeutes. A la suite de ce bilan, la personne peut bénéficier d'un accompagnement spécifique, composé de huit séances d'Activité physique adaptée (APA), encadré par le même professionnel (Financement de l'ARS Grand-Est).

A la suite du bilan Prescri'mouv initial ou intermédiaire (après l'accompagnement spécifique de 12 séances), le bénéficiaire peut être orienté vers un créneau Sport-Santé du territoire. Chaque créneau est encadré par un professionnel de l'activité physique, formé au Sport-Santé (afin d'accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques). Le développement et l'accompagnement des structures dans la mise en place de créneaux Sport-Santé labellisés sont réalisés par le RSSBE, le CROS Grand-Est, ainsi que les fédérations sportives et formations universitaires. Les acteurs locaux et départementaux sont mobilisés pour aider financièrement la mise en place des créneaux (aide à destination des associations sportives fédérales : Conseil Départemental ou aide aux usagers : CROS). La ville de Vitry-le-François est également engagée dans le développement des créneaux Sport-Santé sur le territoire.

Description de l'action

Nous souhaitons demander un financement au Contrat Local de Santé du Pays Vitryat, pour soutenir les associations souhaitant développer le Sport-Santé. Pour être labellisé Prescri'mouv, chaque structure doit être en possession d'un défibrillateur. Celui-ci doit être portatif pour les activités en extérieurs (prix : environ 1500 €). De plus, les associations non affiliées à une fédération, ne peuvent recevoir une subvention du Conseil départemental (cela concerne aujourd'hui 3 créneaux). Nous souhaitons alors demander une subvention de 3000 euros annuelle au CLS du Pays Vitryat, sous présentation de facture pour le DAE et justificatif de créneaux n'ayant pas le droit aux subventions du Conseil Départemental de la Marne.

Il est important de promouvoir le sport santé lors de manifestations, actions, formations, mises en place sur le territoire et informer les partenaires du territoire pour qu'ils soient relais d'information. Nous pouvons également nous appuyer sur les associations d'usagers, afin d'augmenter le nombre d'inclusions dans le dispositif (Rôle du RSSBE).

Durée de l'action	Début : Fin : ☐ Annuelle
-------------------	--------------------------

	Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	☑ Jeunes (18 à 25 ans) ☑ Adultes (26 à 55 ans) ☑ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☑ Professionnels* ☑ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	COPIL = Agence Régionale de Santé, Conseil départemental, Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 51), Direction départementale de la cohésion sociale et protection de la population (DDCSPP51), délégation Territoriale ARS 51, Ville de Vitry-le-François
	Partenaires communiquant sur le projet	COPIL, Association d'usagers, CPTS CLS, Professionnels de Santé,
	Autres partenaires	Acteurs du social, Maisons de quartiers, Centres sociaux
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)*	

	L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	21200 €
	Budget par poste de dépense	Intervention des professionnels = 16400 €
Financement	Financeurs sollicités	ARS, CLS Vitryat, RSSBE, Conseil départemental, DT ARS,
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Ville de Vitry, RSSBE, CLS Vitryat
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens Communication Suivi du	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu? Si non, pourquoi? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation Typologie des réunions de préparation Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel Typologie des moyens de communication Stratégie de diffusion / relai partenarial	
programme)	Méthode d'évaluation envisagée Questionnaires de satisfaction des bé Nombre de bénéficiaires (bilan)/an Nombre de Médecin prescripteur Nombre de créneaux labellisés	néficiaires du dispositif Prescri'mouv



Action 1.10	Intitulé : Projet Alimentaire Territorial du Pays Vitryat	
Typologie de l'action	Action existante : ☑ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☑ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☑ non Première année de mise en œuvre : 2021	
	Structure	Syndicat Mixte Adeva Pays Vitryat CCVCD – Service Développement économique
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	-DE MIANVILLE Laetitia – Chargée de mission Circuit de proximité (Adeva) -REGNAULT Mathilde – Chargée de mission Transition écologique (CCVCD)
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	- DE MIANVILLE Laetitia : pat@pays- vitryat.fr / 03 26 62 16 28 - REGNAULT Mathilde : mregnault@vitry- le-francois.net / 03 26 62 10 40
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Action 2-1 du PAT: Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire - La mise en place d'une alimentation durable dans la restauration doit nécessairement s'accompagner d'un programme d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire. En effet, la notion de « durable » ne peut pas s'entendre sans celle d'« économie» (économiser les ressources); - La Loi AGEC prévoit d'ici 2025, une diminution du gaspillage alimentaire de 50% pour la distribution alimentaire et la restauration collective, par rapport au niveau de 2015. (Article 11) Action 4-1 du PAT: Découverte et valorisation des produits locaux La volonté de mettre en place une alimentation durable dans la restauration scolaire incluant la valorisation des circuits de proximité et les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire doivent être accompagnées d'un volet pédagogique à destination du public scolaire.	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☑Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☑Jeunesse (12-25 ans) ☐Personnes âgées	

Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	1.F Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	1.F.3 Renforcer les connaissances et les compétences des habitants sur la nutrition	
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Action 2-1 du PAT : Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire Réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025 ; Faire des économies monétaires afin de permettre de réduire le surcoût que pourrait engendrer l'achat de produits locaux et de qualité ; Sensibiliser les usagers de la restauration collective scolaire au gaspillage alimentaire. Action 4-1 du PAT : Découverte et valorisation des produits locaux auprès des scolaires Éduquer, sensibiliser, informer et promouvoir le patrimoine agricole local auprès d'un public scolaire.	
Description de l'action	Action 2-1 du PAT: Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire Réalisation d'un état des lieux du gaspillage alimentaire actuel; Identification des causes du gaspillage sur l'ensemble de la chaîne de la restauration; Réitérer/pérenniser/développer les actions existantes en apportant un accompagnement, une communication et en centralisant les retours d'expérience; Compléter les actions existantes par de nouvelles actions intervenant aux trois niveaux jugés efficaces. Nombre de personnes attendues: sensibiliser toutes les structures scolaires du Pays Vitryat Moyens de communication: animation directe dans les établissements, mailing, communication grand public, supports pédagogiques Moyens de coordination (réunions): Un groupe de travail de lutte contre le gaspillage alimentaire regroupant différents acteurs en lien avec la restauration collective et les scolaires a été mis en place (première réunion en mai 2022) + des COPIL PAT sont organisés régulièrement incluant l'axe 2 du PAT + réunions régulières avec les acteurs du gaspillage alimentaire afin de compléter l'état des lieux du gaspillage alimentaire Action 4-1 du PAT: Découverte et valorisation des produits locaux auprès des scolaires	

	La volonté de mettre en place une alimentation durable dans la restauration scolaire et les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire doivent être accompagnées d'un volet pédagogique à destination du public scolaire. C'est pourquoi il nous semble important de communiquer en parallèle sur les productions issues du territoire, dont certaines se retrouveront dans les assiettes des élèves. C'est pourquoi, nous souhaitons proposer au public scolaire la découverte du patrimoine agricole à travers une vitrine de la production du Pays Vitryat. L'objectif de cette action est de développer la sensibilisation des enfants en apportant une dimension éducative sur la valorisation des produits agricoles du territoire. Il s'agira d'utiliser comme point de départ une carte du pays Vitryat présentant l'ensemble des produits agricoles présents. Des supports pédagogiques seront réalisés pour réaliser les animations : - Un listing des produits agricoles locaux sera réalisé afin d'élaborer une carte grand format du Pays Vitryat sur laquelle seront positionnés des pictogrammes des productions. - Des "mémo-cartes" de petits formats reprenant les pictogrammes des produits agricoles seront également créées. Elles donneront des indications complémentaires sur les produits (type de légumes/fruits, caractéristiques, saisonnalité). Nombre de personnes attendues : sensibiliser toutes les structures scolaires du Pays Vitryat Moyens de communication : visite sur site, supports pédagogiques, mailing	
	Moyens de coordination (réunions): des COPIL PAT sont organisés régulièrement incluant l'axe 4-1 du PAT	
Durée de l'action	Début : 2021 Fin : 2023 ☐ Annuelle ☑ Pluriannuelle : 3 ans Cette action a été : ☐ Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise ☑ Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents ☑ Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	□ Toute tranche d'âge □ Nourrissons (0-2 ans) □ Enfants (2-9 ans) □ Pré-adolescents (10-12 ans) □ Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☑ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de droques	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) : travailleurs des filières agricole et alimentaire (agriculteurs, cuisiniers)

	☐ Chômeurs ☐ Femmes enceintes ☒ Parents ☐ Aidants ☐ Autre, précisez :	
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	- La Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx (4CVS) - La Communauté de Communes Perthois Bocage et Der (CCPBD) - DRAAF Grand Est - Région Grand Est - Département de la Marne - CCAS (Centre communal d'action sociale) - Ville de Vitry-le-François - Chambre d'agriculture de la Marne - ESAT des Antes - Bio Grand-Est
	Partenaires communiquant sur le projet	
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	□ Association □ Collectivité territoriale : commune □ Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes □ Collectivité territoriale : département □ Collectivité territoriale : région □ Établissement de santé	□ Établissement social ou médicosocial □ Établissement d'enseignement primaire ou secondaire □ Établissement d'enseignement supérieur ☑ Administration ou établissement public administratif □ Mutuelle □ Organisme de sécurité sociale □ Cabinet libéral □ Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	□ L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure □ L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* □ L'action vise les habitants de la commune** □ L'action vise les habitants de l'intercommunalité □ L'action vise les habitants de l'ensemble du département □ L'action vise les habitants de l'ensemble de la région □ L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): Rome-Saint-Charles, le Hamois, la Fauvarge, le Désert ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s) Toutes les communes intégrant le territoire du Pays Vitryat (100 communes)	
	Montant total du budget prévisionnel	Action 2-1 du PAT : Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire : 5 000€ Action 4-1 du PAT : Découverte et valorisation des produits locaux auprès des scolaires : 10 000€
Financement	Budget par poste de dépense	
	Financeurs sollicités	DRAAF Grand Est
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Une chargée de mission circuits de proximité au sein du Syndicat Mixte

	ADEVA Pays Vitryat (0.5 ETP), une chargée de mission transition écologique au sein de la CCVCD (0.25
	ETP)

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

- o Public cible o Partenariat
- Mise en œuvre
- o Moyens

Principaux indicateurs

conseillé de formuler :

spécifique

d'évaluation retenus (il est

deux indicateurs de

des indicateurs de

résultats par objectif

processus communs à

l'ensemble des fiches-

actions concernées par le

projet et reprenant les 6

dimensions suivantes:

- Communication
- o Suivi du programme)

Indicateurs de résultats

Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

Compte-rendu de réunion Tableau de bords.



Action 2.1	Intitulé : Les zatypiques	
Typologie de l'action	Action existante : ⊠ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ⊠ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ⊠ non Première année de mise en œuvre : 2021	
	Structure	Centre social et culturel
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	DOMER Elodie, Référente famille
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	<u>cscfamille@orange.fr</u> 03.26.74.08.06
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Les actions menées depuis 2021 ont confirmé un réel besoin des habitants du territoire d'accompagner les enfants atypiques (DYS, TDA-H, HP, hypersensibles), leurs parents et leurs éducateurs (animateurs, enseignants). Diagnostic partagé par les différents acteurs du territoire. Projet mis en place suite au groupe parentalité et handicap: - Besoin d'information, - Besoin de rompre l'isolement des parents, - Besoin d'écoute et d'échanges entre pairs et avec des professionnels autour des spécificités de leurs enfants, - Besoin d'être outillés dans leur fonction parentale, - Besoin d'espace de répit parental, - Besoin que les droits de leurs enfants soient respectés, - Comme pour n'importe quel parent, besoin que leur enfant s'épanouisse Besoin de développer les compétences psychosociales de leurs enfants.	
Approche populationnelle	□ Axe transversal □Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☑Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	2.B Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement socio sanitaire auprès des enfants en situation de handicap
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	2.B.2 Renforcer la disponibilité de l'offre d'accompagnement spécifique et de soutien à destination des parents 2.B.3 Renforcer la visibilité de l'offre de prise en charge et d'accompagnement pour les parents d'enfants ayant des troubles dyslexiques, troubles de l'apprentissage, troubles du spectre autistique
	Mettre en place une programmation d'actions cohérentes et pertinentes pour accompagner les enfants atypiques, leurs parents et leurs éducateurs :
	-Mettre en place un ciné-débat pour les parents, enfants et professionnels,
	-Mettre en place une fois par mois des ateliers d'échange entre parents d'enfants atypiques,
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs	-Mettre en place des cycles ateliers d'échanges à destination des parents à particularité (MDPH, atypiques).
opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise	-Mettre en place un temps fort d'information et d'échanges sur la thématique (en alternant une année « conférence revigorante », l'année suivante fête des zatypiques),
en œuvre envisagées)	-Mettre en place des ateliers de sensibilisation « tous différents, tous égaux » : kamishibaï géant « la petite casserole d'Anatole »,
	-Compléter la mallette pédagogique et la transmettre aux établissements qui accueillent des enfants atypiques,
	-Mettre en place des stages innovants pour développer les compétences psychosociales des enfants atypiques (cycles de brain gym, stage d'expression entre pairs, cycle de médiation canine).
	-Poursuivre la formation des acteurs locaux
Description de l'action	L'expérimentation menée en 2021/2022 a confirmé la nécessité de proposer un parcours d'actions à destination des enfants atypiques et de leurs parents, coconstruit avec les acteurs locaux. Pour la prochaine période, le collectif de partenaires souhaite poursuivre et développer les actions engagées :
	-Mettre en place un ciné-débat pour les parents, enfants et professionnels :
	Projection d'un film percutant suivi d'un échange/débat avec des acteurs locaux spécialistes du sujet (APEDYS, APEI).

Le film sera choisi par le collectif de partenaires. C'est une porte d'entrée qui permet de sensibiliser largement : le film est un support pour faire émerger la parole.

L'action aura lieu au Cinéma Pierre Brasseur, partenaire du projet. Une participation financière de 2€/personne sera demandée au public. La place sera facturée 4,50€/personne au CSC. Un pot d'accueil convivial sera offert au public.

-Mettre en place une fois par mois des ateliers d'échange entre parents d'enfants atypiques :

Les ateliers ont eu lieu une fois/mois de 19h à 21h soit au CSC le Mont Berjon, soit au sein de la maison de quartier Paul Fort à RSC. Ils sont coanimés par l'animatrice du Relais Petite Enfance et la référente famille du CSC.

L'objectif de ces ateliers est de permettre la rencontre et l'échange entre pairs, s'entraider, s'outiller... Ces ateliers sont vécus par les parents comme des espaces de ressource parentale (accueil et cadre bienveillant, partage d'outils pratiques : adresse médicales, parcours atypiques, témoignages...). La thématique de la rencontre peut être soit définie au préalable par le groupe (atypisme et fratrie, les aménagements scolaires...), ou basée sur les retours d'expériences : les animatrices utilisent un outil (photolangage, météo du moment, pépite/patate...) pour permettre à chacun de s'exprimer. En fonction des problématiques soulevés par les parents, des spécialistes sont invités à intervenir (rencontre avec la MDPH, APEDYS, découverte de la graphothérapie, ...).

-Mettre en place des cycles ateliers d'échanges à destination des parents à particularité (MDPH, atypiques...).

Poursuivre l'expérimentation menée en 2022 avec le service SAVS de l'APEI: Ces ateliers sont coanimés par une éducatrice spécialisée du SAVS et la référente famille du CSC. Les parents sont identifiés par l'éducatrice spécialisée. Le groupe comprend 6 parents maximum pour favoriser les échanges. Les ateliers ont lieu au CSC le Mont Berjon de 18h à 20h, dans un cadre bienveillant et convivial (café, alimentation...). Chaque cycle d'atelier comprend 6 rencontres à thème espacées de 15 jours (comprendre et accompagner les émotions de mon enfant, susciter la coopération au quotidien, adapter la punition).

Les séances sont préalablement préparées par le binôme d'animation à partir de plusieurs méthodes adaptées au public : « parler aux enfants pour qu'ils écoutent, écouter pour qu'ils nous parlent » Faber et Mazlish, et exercices d'impacts alimentés par la méthode APCOMM.

-Mettre en place un temps fort d'information et d'échanges sur la thématique (en alternant une année « conférence revigorante », l'année suivante fête des zatypiques) :

La fête des zatypiques expérimentée en 2022 a confirmé la nécessité de proposer des temps forts d'information et d'échange sur le sujet, avec plus de 480 visiteurs dans la journée...

Ainsi, pour la période 2023-2027, nous proposons d'alterner entre une année journée festive et informative type « les zatypiques » et une année temps fort d'information et d'échanges conférence revigorante (comme celle mise en place en 2021 à l'Orange Bleue).

-Mettre en place des ateliers de sensibilisation « tous différents, tous égaux » : kamishibaï géant « la petite casserole d'Anatole » :

L'objectif est de faire vivre cet outil créé en 2022 sur les différentes structures de la Ville. Pour 2023, l'installation du kamishibaï géant s'effectuera en partie au sein de la Médiathèque Albert CAMUS :

- Mettre en place des séances signées et racontées à destination des écoles locales, IME...
- Mettre en place des séances signées et racontées pour le tout public (large sensibilisation).

-Compléter la mallette pédagogique et la transmettre aux établissements qui accueillent des enfants atypiques :

La mallette pédagogique a été créée en 2022 par le collectif de partenaires. Elle s'adresse aux parents et aux professionnels qui agissent dans le champ de l'enfance et du handicap (écoles, ACM, médiathèques, IME...). La durée d'emprunt peut varier en fonction du besoin du professionnel « emprunteur » (projet de classe, de groupe périscolaire...).

Dans cette mallette, les professionnels peuvent trouver des ressources pour travailler au « changement de regard » des autres enfants (film d'animation, livre petite casserole d'Anatole et autres ouvrages abordant la thématique de la différence...) et des outils pour permettre d'accompagner l'enfant au quotidien (timer, coussin vibrant, balle thérapeutique...).

Cette mallette sera complétée au fil du temps et mise à disposition des professionnels qui le souhaitent.

-Mettre en place des stages innovants pour développer les compétences psychosociales des enfants atypiques (cycles de brain gym, stage théâtre enfants atypiques, cycle de médiation canine...):

Le Brain Gym est une méthode éducative ludique basée sur les mouvements du corps qui apprend par le mouvement à améliorer les habilités d'apprentissage (écoute, lecture, écriture...), et à développer les compétences psychosociales des enfants. C'est une série d'exercices conçus pour apaiser le stress émotionnel, physique et mental, et pour faciliter le quotidien des enfants à besoins spécifiques.

Les séances sont encadrées par une animatrice certifiée en Brain gym. Un cycle comprend 10 séances d'une heure pour un groupe de 8 enfants maximum. L'intervenante facture chaque cycle 600€, une participation financière de 10€ pour les 10 séances (1€ la séance) est demandée aux enfants.

En 2023, nous souhaitons proposer 2 cycles de 10 séances :

- -1 cycle au sein du Mont Berjon : tous les mercredis matin de 10h à 11h
- -1 cycle au sein de la maison de quartier Paul Fort à RSC : jours et horaires à définir. Un travail particulier sera mené avec l'école Paul Fort et Jules Vernes pour l'orientation des familles.

La médiation canine pour accompagner les enfants vers le mieux être à travers le chien. La médiation par l'animal est une activité de relation d'aide qui met en présence un intervenant, un animal et un individu avec des besoins spécifiques dans le cadre d'une relation triadique.

	Cette action sera proposée sous forme de cycle de 10 séances d'une heure à des groupes de 4 enfants maximum (hors vacances scolaires) âgés d'au moins 6 ans. Les séances auront lieu au Mont Berjon et au Parc Léo Lagrange. L'intervenant facture chaque cycle 600€, une participation financière de 10€ pour les 10 séances (1€ la séance) sera demandée aux participants. En 2023, nous souhaitons expérimenter 2 cycles de médiation canine (dates et lieu à définir).	
	Les stages d'expression (théâtral, corporel ou artistique) seront un outil supplémentaire au service du développement des compétences psychosociales des enfants à besoins spécifiques. L'objectif principal est d'offrir aux enfants atypiques des espaces de ressources et d'expression entre pairs à partir de supports différents. 2 cycles seront proposés sur la période estivale: - Un cycle de 3 demi-journées (3 fois 2 heures) pour les enfants âgés de 7 à 10 ans - Un cycle de 2 jours (2 fois 6 heures) pour les enfants de 11 ans et + Le stage sera coanimé par un intervenant spécialiste de la thématique et	
	l'équipe d'animatrices familles (modalités à déterminer). -Poursuivre la formation des acteurs locaux Être en veille sur les formations existantes permettant de mieux accompagner les enfants atypiques au quotidien, et se former.	
Durée de l'action	Début : Janvier 2023 Fin : Décembre 2027 ☐ Annuelle ☐ Pluriannuelle : 5 ans Cette action a été : ☐ Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise ☐ Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents ☐ Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	 ☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans) 	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :

	Parents		
	Aidants		
	L Autre, précisez :		
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équip projet	APEI CCAS/Relais Petite Enfance et Maison de la Petite Enfance Clinique Soins Etudes/FSEF CAF de la Marne Ville de Vitry-le-François Les Médiathèques Education Nationale La Sauvegarde Bords 2 Scènes CSD MDPH Passerelle Jeunes Cinéma Pierre Brasseur	
	Partenaires communiquant sur projet	le Tous les partenaires du territoire	
	Autres partenaires		
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : com Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : régi	Etablissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif	
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s) : ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)		
	Montant total du budget prévisionnel	14 313	
Financement	Budget par poste de dépense	Matières et fournitures : 600€ : fournitures d'activités pour compléter la mallette pédagogique (500€) + fournitures d'activités pour les cycles ateliers des parents (100€) Autres fournitures : 350€ Alimentation pour assurer la convivialité pendant les cycles ateliers des parents + goûters des enfants ayant participé aux stages de développement des compétences psychosociales.	

	Achat prestations: 4 890€ Cinéma: 60 entrées à 4,50€: 270€ (le tarif sera proposé à 2€/personne au public) Conférence: 1000€ Brain Gym: 60€ la séance, 2 cycles de 10 séances programmés: 1200€ (tarif: 10€ les 10 séance/participant) Médiation canine: 60€ la séance, 2 cycles de 10 séances programmés: 1200€ (tarif: 10€ les 10 séances programmés: 1200€ (tarif: 10€ les 10 séance/participant) Stage d'expression: le cycle des petits: 3 fois 2 heures à 60€: 360€ Le cycle des ados: 2 journées de 6 heures (60€/heure): 720€ Atelier des parents d'enfants atypiques: 2heures d'intervention de spécialistes (facturées 70€/heure): 140€ Publicité: 700€ Frais de réception: 500€ Pot d'accueil ciné débat: 100€ Pot d'accueil conférence: 400€
Financeurs sollicités	ARS : 4 160€ CAF : 8 500€
Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	-Mise à disposition gratuite de la salle l'Orange Bleue -Le collectif de partenaires locaux qui coconstruit le projet dans le cadre du CLS -L'animatrice du RPE et l'éducatrice spécialisée du SAVS -1 intervenante de Braingym -1 éducateur de médiation canine -1 conférencière -1 encadrant spécialisé de stage d'expression - Les animatrices famille et la référente famille

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - o Public cible
 - Partenariat
 - Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi ?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthodes/Outils d'évaluation -Cahier de suivi (liste de présences)
-Questionnaire de satisfaction à court terme et à moyen terme -Réunions du collectif de partenaires -Retours d'expériences



Action 3.1	Intitulé : Convention de partenariat pour la vaccination PMI / CH		
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre : 2018		
	Structure	Structure CSD / CH	
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	LACOUR Anne, Responsable de la Circonscription de la Solidarité Départementale de VITRY-LE-FRANCOIS	
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	lacour.anne@marne.fr 03.26.74.40.56	
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	 Manque de médecins sur le territoire Le médecin de Pmi assurait la couverture vaccinale des enfants orientés par les puériculteurs PMI. Depuis son absence, et faute de médecins généralistes suffisants les calendriers vaccinaux ne sont pas toujours à jour. Population touchée par des difficultés d'accès aux soins en augmentation 		
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☑Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☑Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐Jeunesse (12-25 ans) ☐Personnes âgées		
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat		
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	3.A Renforcer la qualité de l'offre de soins à destination des enfants		
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher	3.A.1 Maintenir le partenariat entre la PMI et le CH concernant la couverture vaccinale des enfants		

par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini		
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)		épartement et le Centre Hospitalier de rupture relative à la couverture vaccinale
Description de l'action	vaccinaux afin que les enfants soient vac Le service de la P.M.I oriente les familles vaccination est nécessaire. Les vaccins concernés sont les suiva	
Durée de l'action	Début : 2018 Fin : toujours en cours Annuelle	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) : 0 – 6 ans
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :

	Partenaires participant à l'équipe projet	Service de P.M.I de la C.S.D de VITRY- LE-FRANCOIS C.H de VITRY-LE-FRANCOIS
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	Service de P.M.I de la C.S.D de VITRY- LE-FRANCOIS C.H de VITRY-LE-FRANCOIS
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médico- social Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune : VITRY-LE-FRANCOIS L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s) : ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	
	Budget par poste de dépense	
Financement	Financeurs sollicités	Budget de fonctionnement des structures.
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	 Mise à disposition de médecins pédiatre par le Centre Hospitalier Mise à disposition de vaccins par le Département.
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat	Indicateurs de processus Nombre de personnes tor Tranche d'âge Typologie des personnes Satisfaction des personnes Nombre de partenaires as Typologie des partenaires Existence d'une formalisar Nature des documents for L'action s'est-elle déroulé Si non, pourquoi ? Territoire de réalisation de Nombre de réunions de p	es touchées es sociés es associés tion ermalisant les partenariats e comme prévu ? e l'action (réel / prévu) préparation

- Mise en œuvre
- Moyens
- Communication
- Suivi du programme)
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

A remplir par les acteurs



Action 3.2	Intitulé : Bébés signeurs	
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre : 2019	
	Structure	Centre social et culturel
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Elodie DOMER
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	<u>cscfamille@orange.fr</u> 03.26.74.08.06
	de la Petite Enfance ont fait part de enfants lorsqu'il n'avait pas encore	
	En effet, avant d'acquérir la parole, les enfants ont beaucoup de choses à dire et sont en capacité de reproduire les gestes. Ils vont donc s'exprimer avec leurs corps via des mimiques ou encore des postures. Ils essaient, parfois en vain, de faire comprendre leurs désirs et leurs émotions sans aucun mot. Vers 8 mois les enfants comprennent beaucoup plus de mots qu'ils ne peuvent en produire. C'est là que les signes servent de base pour échanger avec les adultes qui les entourent.	
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Le concept bébé-signeur s'appuie sur la Langue des Signes Française pour signer des mots du quotidien. L'enfant pourra ainsi manifester plus facilement ses besoins ou encore ses émotions. Cela permet de mieux communiquer avec son enfant, diminuer la frustration ou encore les cris. Par ailleurs, les signes permettent de développer la gestuelle et donc la motricité des petits. L'outil bébé signeur permet également aux enfants porteurs de handicap	
	(surdité, dysphasie, TSA, retard du langage) d'instaurer une communication avec l'adulte référent. Ainsi, les acteurs locaux agissant dans le champ de l'enfance et du handicap (AESH, animateurs, enseignants, etc.) expriment le besoin de se former sur cette méthode pour adapter leur posture et permettre un	
	accueil inclusif. La communication gestuelle se base sur l'association mot/signe : lorsque l'adulte s'adresse à l'enfant, il associe aux mots-clés prononcés les signes correspondants. Peu à peu, l'enfant va assimiler que le signe peut lui permettre de se faire comprendre et d'exprimer ses besoins, ses goûts, ses	

	émotions et ses ressentis en attendant de pouvoir les verbaliser. Les ateliers bébés signeurs vont apprendre de manière ludique des signes issus de la langue des signes française. Dans le cadre du handicap, on oralise et on signe le mot le plus important dans la phrase. L'idée est de proposer à la personne des signes utiles pour elle, qu'elle pourra reproduire quand elle en éprouvera le besoin (besoins primaires, objets, aliments, émotions). Une centaine de signes suffisent au départ.
Approche populationnelle	□ Axe transversal □Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	3.B Améliorer des comportements favorables à la santé des enfants.
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	3.B.3 Renforcer les compétences des parents concernant l'éducation à la santé de leurs enfants
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	-Mettre en place 2 sessions débutantes « atelier bébé signeur » -Mettre en place 3 sessions approfondissement « bébé signeur » -Mettre en place 5 ateliers ponctuels thématiques -Mettre en place une formation à destination des professionnels agissant dans le champ de l'enfance et du handicap -Mettre en place des séances d'analyse de la pratique pour les acteurs formés
Description de l'action	Ces ateliers sont animés par une formatrice et animatrice de communication gestuelle associée à la parole, labélisée « Bébé fais-moi signe ». Les sessions débutantes : Il s'agit de 6 séances d'une heure. Elles peuvent avoir lieu en soirée ou en journée, en fonction des disponibilités des familles.

	Pour transmettre les signes de façon supports : en début de séance, une histo du thème précédent, tablier de comptine etc. A la fin de chaque séance, un livre thématique est fourni à chaque famille. Les séances ont lieu au sein du LAEP lijeune enfant. L'objectif est de transmanimatrice est présente lors de chaque enfants présents qui décrochent pend d'apprendre sereinement les signes transmettre les signes transmettre les signes relation parent-enfant.	pire est proposée pour réviser les signes es signées, des jeux de cartes en binôme, a qui reprend les signes essentiels de la la Parent'aise, lieu adapté à l'accueil du ettre les signes au parent. Ainsi, une rencontre pour prendre en charge les ant la séance, et permettre au parent ransmis. En effet, c'est le parent, au
	Des ateliers d'approfondissement ser les 6 premières rencontres pour entr nouveaux. Ils seront proposés sous plus	etenir les signes et en apprendre de
	-Stage d'approfondissement : le stage nouveaux thèmes à destination des pare -Ateliers ponctuels à destination des fonction de la thématique du moment : vacances, autour d'halloween, de noël	ents. parents: environ 5 ateliers par an, en
	Ces ateliers s'adressent à tous. - Nombre de places par atelier : 6 famil - tarif par atelier : 20€/famille + adhésion CSC p d'approfondissement 3€/famille + adhésion CSC pour les séar	our les sessions débutantes et
	Une formation de 18h spécifique aux p de l'enfance et du handicap sera propos Pour permettre aux acteurs de renforce d'analyse de la pratique seront égaleme	rofessionnels agissant dans le champ ée en 2023. · leurs connaissances, des rencontres
Durée de l'action	des publics différents	
Public visé	 ☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans) 	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social

	Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	☐ De la prévention et de la promotion de la santé ☐ De l'éducation/la formation ☐ De la culture/Loisirs ☐ De l'urbanisme ☐ Autre (Précisez) :
	Partenaires participant à l'équipe projet	La formatrice et animatrice de communication gestuelle associée à la parole + 1 animatrice famille.
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	CCAS, Maison de la Petite Enfance, Parent'aise, APEI, CSD, CPP, Centre de Santé du Hamois, Sages Femmes libérales, Education Nationale, Médiathèques, REAAP (infosparents51).
	Autres partenaires	Une large campagne de communication est effectuée pour permettre à un maximum de partenaires de faire le relais de l'action, ainsi que dans les groupes de travail du CLS (notamment parentalité et handicap).
Typologie des partenaires		Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
Financement	Montant total du budget	7 930
	prévisionnel	

Financeurs sollicités ARS : 4930€ CAF à travers le REAAP : 2500€ -Le LAEP la Parent'aise est mis à disposition du projet bébé signeurLa formatrice et animatrice de communication gestuelle -Une animatrice -Une coordinatrice	Budget par poste de dépense	- Une formatrice et animatrice de communication gestuelle associée à la parole : 246 heures (en vacation) -Une animatrice présente sur chaque séance (prise en charge des enfants) -Un agent d'entretien -Une coordinatrice du projet - Alimentation -Achats non stockés -Publicité
Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine) disposition du projet bébé signeur. -La formatrice et animatrice de communication gestuelle -Une animatrice	Financeurs sollicités	
-Un agent d'entretien		disposition du projet bébé signeurLa formatrice et animatrice de communication gestuelle -Une animatrice -Une coordinatrice

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est

 deux indicateurs de résultats par objectif spécifique

conseillé de formuler :

- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - o Public cible
 - o Partenariat
 - o Mise en œuvre
 - Moyens
 - o Communication
 - Suivi du programme)

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

Outils d'évaluation :

- Liste de présence
- Recueil du ressenti des participants à la fin de chaque rencontre et retour d'expérience au début de la rencontre suivante
- Questionnaire de satisfaction à l'issu de chaque session/formation
- Questionnaire de satisfaction à moyen terme sur l'évolution des pratiques dans le quotidien



Action 3.3	Intitulé : La cuisine du partage	
Typologie de l'action	Action existante : oui non on on oui on non ouvelle action : oui non non nouvelle action : oui non non première année de mise en œuvre :	
	Structure	Mairie de Vitry le François
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Mme EL GOUMATI Mélanie,
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	07-64-29-81-51 melgoumati@vitry-le- francois.net
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Le projet est réalisé suite à la demande des parents de faire des ateliers culinaires. Les familles ont fait remonter leurs inquiétudes concernant l'alimentation de leurs enfants, notamment comment bien les nourrir, malgré un petit budget. Elles souhaitent pouvoir diversifier les repas et sont à la recherche d'outils. Le diagnostic du CLS fait remonter les informations statistiques suivantes: 34% des enfants de 2 à 7 ans sont en surpoids et/ou obésité 18% des enfants de 2 à 7 ans sont en situation d'obésité. Il semble donc important de réaliser des actions de lutte contre l'obésité.	
Approche populationnelle	Axe transversal Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité Personnes en situation de handicap Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) Jeunesse (12-25 ans) Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat.	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	3.B Améliorer des comportements favorables à la santé des enfants.
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	3.B.3 Renforcer les compétences des parents concernant l'éducation pour la santé de leurs enfants
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Objectifs spécifiques liés au projet : - Favoriser les habitudes alimentaires favorables à la santé des enfants - Apprendre les techniques de base de la cuisine. (Équilibre, facile et économique) - Renforcer le rôle de la parentalité Valoriser les connaissances et savoir-faire du parent Encourager la créativité culinaire des parents et des enfants Consolider les liens en favorisant le « faire ensemble » - Renforcer les liens sociaux dans un contexte convivial Mettre en place 1 atelier par mois avec 5 familles des écoles Paul Fort, Pierre et Marie Curie et Louis Pasteur.
Description de l'action	Accueil, écoute, information, activités favorisant le lien enfant-parent et la santé. Les ateliers seraient organisés en journée, à Paul Fort, Pierre et Marie Curie, et Louis Pasteur, en mixant les familles des différentes écoles. Les ateliers permettront d'aborder l'équilibre alimentaire, avec un petit budget et en évitant le gaspillage alimentaire. 4 à 5 familles par atelier seront attendus à défaut d'un atelier par mois. Proposer des temps de partage entre parents ainsi qu'un moment de partage avec leurs enfants. De la découverte autour de l'atelier culinaire dans un cadre accueillant, adapté et bienveillant d'écoute et d'échange autour de leur préoccupation, de leur vécu, de leur expérience. Permettre de créer une réelle mixité sociale à travers des techniques culinaires de bases qui permettent de favoriser des habitudes alimentaires favorables à la santé auprès des parents et des enfants. Apprendre à mieux choisir ces aliments et dire non aux idées reçues « les aliments frais sont trop chers, ». Les emmener en course pour leur montrer comment bien choisir en fonction de chaque saison. Eduquer son enfant au goût.

	Echanger sur les organisations de chacun pour s'aider mutuellement (création d'un planning à la semaine, un repas « vide frigo » pour éviter le gaspillage alimentaire,) Pour la communication nous allons privilégier la communication par flyer remis en main propre lors des cafés des parents, aux abords des écoles, et avec les familles côtoyées lors des événements dans les quartiers.	
Durée de l'action	des publics différents	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☑ Enfants (2-9 ans) ☑ Pré-adolescents (10-12 ans) ☑ Adolescents (13 à 18 ans)	 ✓ Jeunes (18 à 25 ans) ✓ Adultes (26 à 55 ans) ✓ Personnes âgées (plus de 55 ans) ✓ Professionnels* ✓ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet Partenaires communiquant sur le	
	projet Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région	Établissement social ou médico- social Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle

	Établissement de santé	Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résides L'action vise les habitants d'un ou p L'action vise les habitants de la com L'action vise les habitants de l'interc L'action vise les habitants de l'enser L'action vise les habitants de l'enser L'action vise les habitants de l'enser *Le cas échéant, veuillez préciser le(s)	olusieurs quartier(s)* nmune** communalité mble du département mble de la région mble de la France quartier(s) concerné(s) :
	Montant total du budget prévisionnel	2400€
Financement	Budget par poste de dépense	200€ par atelier (nourriture et intervenant)
Tillancement	Financeurs sollicités	ARS-CAF-Ville de Vitry le François
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	1 agent du DSU 1 Agent de la maison de la nutrition ou de la PMI de Vitry le François
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler: deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes: Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens Communication Suivi du	 Tranche d'âge Typologie des personnes Satisfaction des personnes Nombre de partenaires a Existence d'une formalisa Nature des documents fo L'action s'est-elle déroule Si non, pourquoi ? Territoire de réalisation o Nombre de réunions de Budget réalisé par rappo Typologie des moyens de Indicateurs de résultats Le tableau des indicateur 	es touchées associés ation ormalisant les partenariats ée comme prévu ? de l'action (réel / prévu) préparation rt au budget prévisionnel
programme)	Méthode d'évaluation envisagée A remplir par les acteurs	

FICHE-ACTION du CONTRAT LOCAL DE SANTE de VITRY-LE-FRANCOIS n°3 Les cases en bleu sont à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS.

Action 4.1	Intitulé : CAFE PARENTS adolescents	
Typologie de l'action	Action existante : oui non Faisait-elle partie du CLS 2 : oui non Nouvelle action : oui non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	EPSM de la MARNE
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Stéphanie GRUSS, directrice adjointe chargée des affaires générales, culturelles et de la communication
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	<u>s.gruss@epsm-marne.fr</u> Tél. 03 26 70 37 96
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	La population de la commune est relativement jeune. En 2019 selon l'Insee, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élevait à 29,6 %. En 2019, on dénombrait 11,9 % de familles monoparentales. À l'adolescence, l'enfant aspire à plus d'autonomie : retrouver ses copains, sortir ou rentrer plus tard. Ces changements peuvent bousculer les habitudes familiales et nécessitent souvent de revisiter les règles de vie en famille. De quoi générer questionnements, inquiétudes et tensions. En organisant des cafés de parents d'ados par des intervenants spécialisés, il s'agit de redonner du sens au cadre et trouver ensemble des clés qui vont transformer les inévitables oppositions en opportunités de dialogue et de prises de position apaisées. Il s'agit aussi d'améliorer les connaissances des familles et des partenaires et de permettre une meilleure accessibilité aux soins, par l'orientation de ceux-ci vers les bons dispositifs.	
Approche populationnelle	 Axe transversal Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité : aide à la parentalité Jeunesse (12-25 ans) 	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	4.A Renforcer la qualité de l'offre de services existants à destination de la jeunesse	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	4.A.1 Renforcer la visibilité des services socio-sanitaires proposés à la jeunesse	
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place 5 cafés des parents d'adolescents par an.	
Description de l'action	Organiser 5 cafés parents en collaboration avec 2 professionnels de l'espace famille du Centre Social et Culturel de Vitry-le-François et 2 professionnels de la Passerelle Jeunes. Nombre de personnes attendues: une dizaine par café Lieu: à la Passerelle Jeunes de Vitry-le-François et au Centre Social et culturel dans le quartier du Hamois. Ouvert aux parents d'adolescents. Moyens de communication: flyers, affiches. Moyens de coordination: réunions de préparation et d'évaluation.	
Durée de l'action	Début : Fin : Annuelle	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	Jeunes (18 à 25 ans) Adultes (26 à 55 ans) Personnes âgées (plus de 55 ans) Professionnels* Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social

	Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	Centre social et culturel de Vitry-le- François, Ville de Vitry-le-François, communauté de communes, Département, CH de Vitry-le- François
	Partenaires communiquant sur le projet	Centre social et culturel, Ville de Vitry- le-François
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
Financement	Montant total du budget prévisionnel	262 877,08 euros
	Budget par poste de dépense	200 euros
	Financeurs sollicités	ARS Grand Est

Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - o Public cible
 - o Partenariat
 - o Mise en œuvre
 - o Moyens
 - O Communicatio
 - O Suivi du programme)

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?
- Si non, pourquoi ?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

- Tableau de suivi
- Compte rendu de réunion
- Questionnaire



FICHE-ACTION du CONTRAT LOCAL DE SANTE de VITRY-LE-FRANCOIS n°3 Les cases en bleu sont à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS.

Action 4.2	Intitulé : Développer la Passerelle jeunes à Pargny-sur-Saulx et Sermaize-les-Bains
------------	--

Typologie de l'action	Action existante : 🖾 oui 🗌 non Faisait-elle partie du CLS 2 : 🖾 oui 🗍 non Nouvelle action : X oui non Première année de mise en œuvre : 2022	
	Structure	EPSM de la Marne
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Stéphanie GRUSS, directrice adjointe chargée des affaires générales culturelles et de la communication
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	<u>s.gruss@epsm-marne.fr</u> Tél. 03 26 70 37 96
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Située dans le Sud de la Marne, à 80 km de Reims et à 120 km de Nancy, Vitry-le-François est un territoire rural avec une densité modérée de 1 881 habitants au km². Depuis 1975, la ville perd des habitants. En 2017, elle ne compte plus que 12 133 habitants (source INSEE). Les 15-29 ans représentent 17 % de la population. Seuls 34 % des foyers sont imposables et le taux de pauvreté atteint 28 %. Le taux de chômage, en hausse, s'élève à 23,9 % chez les 15-64 ans. Vitry-le-François fait partie des villes les plus touchées. Sermaize-les-Bains et Pargny-sur-Saulx sont les bourgs les plus peuplés sur le territoire vitryat avec respectivement 1 906 et 1 855 habitants (source INSEE) en 2017. Ces deux communes perdent des habitants. Les 15-29 ans représentent 13,3 % de la population à Sermaize-les-Bains et 15,5 % à Pargny-sur-Saulx. Le taux de chômage des 15-64 ans atteint respectivement 17,5% et 22,5 %. Les 15-24 ans sont les plus touchés. Il n'existe ni liaison de bus, ni train pour desservir la ville sous-préfecture. La voiture, camion ou fourgonnette sont les moyens de	
	transport les plus utilisés pour se rendre au travail (83,9 % à Sermaize-les-Bains et 84,7% à Pargny-sur-Saulx). D'autant plus que 70 % des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi travaillent dans une commune autre que leur lieu de résidence. Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de Vitry-le-François, divers acteurs de terrain, ainsi que l'équipe de la Passerelle jeunes	
	ont constaté qu'il y avait des jeunes en difficulté sur le territoire de Sermaize-les-Bains et de Pargny-sur-Saulx. Or, ces derniers ne peuvent pas se rendre à la Passerelle jeunes de Vitry-le-François en	

	l'absence notamment de transport collectif et/ou individuel. Des actions collectives de prévention se sont déroulées dans les établissements scolaires de ces deux bourgs mais se sont malheureusement avérées sans suite par manque de mobilité de la population locale. Par exemple, lors de la seule représentation de la pièce de théâtre « Coup de Grâce » au collège de Sermaize-les-Bains, 6 jeunes de ces deux communes sont venus aborder l'équipe de la Passerelle jeunes. Des jeunes que l'équipe n'a jamais revus Cette rupture de parcours est abordée dans le rapport du PTSM, page 65. Ainsi pour répondre aux besoins des jeunes, l'EPSM-Marne à développer une permanence à Sermaize-Les-Bains. Ces permanences ont au regard des demandes besoin d'être renforcé.
Approche populationnelle	☐ Axe transversal X Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐Personnes en situation de handicap ☐Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) X Jeunesse (12-25 ans) Personnes âgées
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	4.B Renforcer la qualité de l'offre en matière de santé mentale chez les jeunes
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	4.B.1 Renforcer la disponibilité de l'offre en matière de santé mentale
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place des soutiens par la MDA sur demande des partenaires locaux, autour de l'approche de l'adolescent. Mettre en place des permanences de la Maison des adolescents à destination des habitants de Pargny Sur Saulx et Sermaize Les Bains.
Description de l'action	Public : La maison des adolescents accueille des adolescents de 11 à 21 ans avec ou sans rendez-vous gratuitement au centre de ville de Vitry-le-François (Petite rue de Vaux). Une équipe

	pluridisciplinaires appelé les « accueillants » se tient à disposition des adolescents, de leurs parents et des professionnels (Infirmiers psychiatrique, thérapeute familiaux, éducateurs). Fréquence des permanences sur Vitry : 2 journées et demi par semaine Fréquence des permanences sur Pargny et Sermaize : 1 demijournée par lieu. Nombre de personnes attendues : 3 734	
	Moyens de communication : flyers, affiches, CPTS Moyens de coordination (réunions) : réunions	
Durée de l'action	Début : Fin : Annuelle Annuelle: 3 ans Cette action a été : Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	□ Jeunes (18 à 25 ans) □ Adultes (26 à 55 ans) □ Personnes âgées (plus de 55 ans) □ Professionnels* □ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet Partenaires communiquant sur le projet	Villes de Pargny-sur-Saulx et de Sermaize-les-Bains, France Services
	Autres partenaires	

Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s) : ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s) : Pargny-sur-Saulx et Sermaize-les-Bains	
	Montant total du budget prévisionnel	249 280 euros
Financement	Budget par poste de dépense	17 140 euros
rmancement	Financeurs sollicités	ARS Grand Est
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible Partenariat Mise en œuvre Moyens Communication Suivi du programme)	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu? Si non, pourquoi? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation Typologie des réunions de préparation Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel Typologie des moyens de communication Stratégie de diffusion / relai partenarial Indicateurs de résultats Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.	

Méthode d'évaluation envisagée

- Nombre d'accueils et demandes de rendez-vous Questionnaire de satisfaction. Tableau de bord de suivi



Action 4.3	Intitulé : Consultations psychologue au sein de la Mission Locale	
Typologie de l'action	Action existante : ⊠ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ⊠ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ⊠ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	Mission Locale
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Céline Lys, référente santé Mission Locale
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	c.lys@ml-vitry-le-francois.fr 03.26.72.10.79
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Le diagnostic du Contrat local de santé réalisé en 2022 met en exergue les difficultés suivantes : -Impact psychologique, social et de décrochage scolaire de la crise sanitaire Les adolescents font remonter leurs besoins d'aller voir des professionnels, psychologues mais soulignent un manque de disponibilité et un coût important.	
Approche populationnelle	□ Axe transversal □Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) □Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	4.B Renforcer la qualité de l'offre en matière de santé mentale chez les jeunes	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher	4.B.1 Renforcer la disponibilité de l'offre en matière de santé mentale	

par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini			
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place des rendez-vous à desti Orienter les jeunes vers des consultation		
Description de l'action	Réalisation de consultation par la psychologue du CMP. Ce partenariat fait l'objet d'une convention entre le CMP et la Mission Locale. Les consultations ont lieu le jeudi matin sur RDV. Les consultations sont ouvertes aux jeunes accompagnés par la mission locale. Les consultations sont gratuites. Les Jeunes peuvent consulter régulièrement la psychologue.		
Durée de l'action	des publics différents		
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	□ Jeunes (18 à 25 ans) □ Adultes (26 à 55 ans) □ Personnes âgées (plus de 55 ans) □ Professionnels* □ Autre (Précisez) :	
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : Jeunes de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :	
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	CMP Vitry-le-François	

	Partenaires communiquant sur le projet	Mission Locale	
	Autres partenaires		
Typologie des partenaires	□ Association □ Collectivité territoriale : commune □ Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes □ Collectivité territoriale : département □ Collectivité territoriale : région □ Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):	
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s) : ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)		
	Montant total du budget1 102 € pour 2023prévisionnel5 510 € de 2023 à 2027		
Financement	Budget par poste de dépense	Prestataires RH Opérationnelles Cons ref Santé 750 Resp Projets 61 Ch directes Gel 83 Alcool Ménager 24 Fourniture Kit Santé Ch Indirectes 184	
		Total 1 102	
	Financeurs sollicités	ARS	
		Psychologue MAD par CMP à titre gracieux.	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :	tenus (il est Tranche d'âge		

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - Public cible
 - Partenariat
 - o Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

- -Questionnaire entre la psychologue et les conseillers
- Tableau de bords : le nombre de jeunes prescrits/reçus par la psychologue (sexe/âge/lieux de résidence), le nombre de permanences



Action 4.4	Intitulé : Espace santé de la Mission Locale	
Typologie de l'action	Action existante : ☑ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☑ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☑ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	Mission Locale
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Céline LYS – conseillère emploi formation
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	03.26.72.10.79 c.lys@ml-vitry-le-francois.fr
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Le diagnostic du CLS réalisé en 2022 met en exergue les difficultés suivantes : Freins financiers pour les jeunes, notamment pour les activités sportives. 21% des enfants de 8 à 17 ans sont en surpoids et/ou obésité 6% des enfants de 8 à 17 ans sont en situation d'obésité. 23,2% des enfants de 18 à 24 ans sont en surpoids et/ou obésité. Peu de connaissances des jeunes sur l'alimentation équilibrée. Les jeunes interrogés ne semblent pas intéressés par les infrastructures qui leurs sont proposées et méconnaissances des dispositifs existants pour eux. Peu de prévention sur le harcèlement scolaire, surpoids, mal-être, tabac, CBD	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☐ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐ Personnes en situation de handicap ☐ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☑ Jeunesse (12-25 ans) ☐ Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	

Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	4.C Améliorer les comportements favorables à la santé des jeunes		
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) — chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	4.C.2 Renforcer les connaissances et compétences ces jeunes en matière de nutrition 4.C.3 Renforcer les compétences psychosociales des jeunes		
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place des ateliers à destination des jeunes. Mettre en places des informations, expositions, journées de sensibilisation à destination des jeunes.		
Description de l'action	Des thématiques de santé sont abordées sous forme d'ateliers, d'informations collectives, d'expositions ponctuelles, de journées de sensibilisation donnant lieu à des échanges et des débats avec les jeunes, comme : • La protection sociale, un droit • Se nourrir : du plaisir et du bon sens • Les conduites addictives • Lutte contre le sida • Sécurité routière • Diabète • Contraception/sexualité • Image de soi • Sophrologie • Entre regards et paroles : à toi de jouer		
Durée de l'action	Plus de détails dans le document ci-dessous. Début : Fin : Annuelle Annuelle: 5 ans Cette action a été : Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population		
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	□ Jeunes (18 à 25 ans) □ Adultes (26 à 55 ans) □ Personnes âgées (plus de 55 ans) □ Professionnels* □ Autre (Précisez) :	

Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : Jeunes de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale.	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :	
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	CPAM – Maison de la Nutrition – CeGidd- Wimoov –Addiction France – L'Orpailleuse – Compagnie les Nés en l'air – Céline Otto	
	Partenaires communiquant sur le projet	Partenariat Mission Locale	
	Autres partenaires		
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement soci social Établissement d'er primaire ou secondaire Établissement d'er supérieur Administration ou public administratif Mutuelle Organisme de sécu Cabinet libéral Autres (préciser) :	nseignement e nseignement établissement
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)		
	prévisionnel	2023 : 18 780 € sans la p 17 678 € De 2023 à 2027 : 88 390	
Financement	Budget par poste de dépense	Prestataires RH Opérationnelles	6 940

	Cons ref Santé	5 253
	Resp Projets	668
	Ch directes	-
	Gel	830
	Alcool Ménager	240
	Fourniture Kit Santé	800
	Ch Indirectes	2 946
	Total	17 678
Financeurs sollicités	ARS et Région Grand Est	
Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
	+	

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est

- conseillé de formuler :
- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - o Public cible
 - Partenariat
 - Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

Questionnaire Tableau de bord

SUIVI DE L'ACTION / EVALUATION				
Objectifs spécifiques auxquels se rattachent l'action	Objectifs opérationnels de l'action	Indicateurs de processus*	Indicateurs de résultats*	Méthodes/Outils d'évaluation (pour mesurer les indicateurs)
Assurer une prise en charge medico- psycho social des jeunes et leurs familles Renforcer l'accès aux bilans de santé et l'accompagnement	Assurer des permanences de psychologues auprès des jeunes au sein de la mission locale	Nombre de permanence hebdomadaire psychologue à la mission locale Nombre de jeunes reçus Typologie des jeunes	Questionnaire entre la psychologue et les conseillers (la psychologue a-t-elle réussi à lever les freins ?)	Tableau de bord : évaluer le nombre de jeunes reçus par la psychologue
aux soins des personnes en situation de précarité Améliorer les attitudes et aptitudes des jeunes en insertion professionnelle	Informer, sensibiliser et promouvoir la santé en fonctions des besoins identifiés: - Protection sociale (12 ateliers)	Nombre de bilan de santé Nombre de participants : en individuel / en centre de formation avec la distinction entre jeunes et adultes (typologie du public)	Evolution des effectifs ayant participé à un bilan de santé Analyse du questionnaire	questionnaire de satisfaction
		Atelier collectif CPAM –		

		1	T
Se nourrir : du plaisir et du bon sens (3 ateliers public mission locale)+ 1 atelier public lycéen : nouveauté	ML Salle informatique Encadrement conseiller mission locale Atelier collectif Diététicien / Maison de la nutrition Lieu : ML + lycée conseiller mission locale + enseignant lycée	Analyse du questionnaire	questionnaire de satisfaction
Lutte contre le sida (tout public) Sécurité routière : prévenir les conduites à risques (somnolence/tel)	Manifestation + atelier collectif CeGIDD + Vitry danse ML Salle + places d'armes Encadrement CEF + ensemble de l'équipe	Analyse du questionnaire (atelier) Evaluation approximative du public	Questionnaire de satisfaction
et consommations à risques 2 ateliers : public mission locale 1 atelier : public lycéen	Ateliers collectifs Wimoov ML Salle + lunettes+parcours projecteur Encadrement CEF	Analyse du questionnaire	Questionnaire de
Mettre en valeur son image personnelle et professionnelle : « des paillettes dans ma vie » 3 ateliers	Ateliers collectifs Conseil en « image de soi » ML (coach)	Analyse du questionnaire	satisfaction

Т	1-11	-	
Sophrologie 8 ateliers	Salle + tableau + vidéo projecteur + exercices Conseil en « image de soi » ML (coach) Salle + tableau + vidéo projecteur + exercices sur morpho/silh Encadrement conseiller mission locale	Analyse du questionnaire	Questionnaire de satisfaction
	Ateliers collectifs		Questionnaires de satisfaction
Moi(s) sans tabac (Tout public)	Sophrologue ML Salle + chaise + vidéo projecteur + tapis Encadrement CEF	Analyse du questionnaire Nombre d'orientation vers la plateforme téléphonique	Questionnaire de satisfaction
Les conduites addictives (drogue/alcool/ écran	Manifestation / ateliers coll Addictions France ML Forum salle du manège	Analyse du questionnaire	
Prise de paroles : entre regards et paroles : à toi de jouer 6 ateliers	Ateliers collectifs Addictions France	Analyse du questionnaire	Questionnaire de satisfaction
Distribution kits hygiène Atelier hygiène 2 ateliers	Ateliers collectifs Comédienne Cie Les Nés en l'air		Questionnaire de satisfaction
Prévention des IST 4 ateliers		Analyse du questionnaire	

	Atelier collectif UDAF	
	Atelier collectif Infirmier CeGidd	



Action 5.1	Intitulé : Bien v	rieillir en pays vitryat
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	CLIC Sud Est Marnais
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	Clarisse RAYER, responsable coordinatrice
r orteur	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	c.rayer@clicsudestmarnais.com 06 50 13 90 53
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	 Personnes âgées de 55 ans et plus du pays vitryat. Augmentation de cette tranche de population en situation d'isolement social, en fracture numérique 	
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☐ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐ Personnes en situation de handicap ☐ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐ Jeunesse (12-25 ans) ☑ Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat – Maintenir ou améliorer le bien-être	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique aux personnes âgées	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) –	5.A.1 Renforcer la disponibilité de l'offre de service sur l'entièreté du Pays Vitryat – Lutter contre l'isolement social	

chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini		
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Mettre en œuvre les Cafés du Bien Vieillir Mettre en œuvre l'animation Bien Vieillir à domicile Mettre en œuvre les ateliers numériques 	
Description de l'action	Café Bien Vieillir à domicile: Transmettre des informations, des conseils aux personnes âgées de 55 ans et plus, sur la prévention santé, le bien vieillir: bien vieillir, bien manger, bien penser. Des actions sources de création de lien social. Agir sur les comportements liés à sa santé physique et mentale, son environnement, son bien être etc 9 Cafés Bien vieillir sur Vitry le François, 6/7 cafés délocalisés sur le pays vitryat. Un intervenant (institutionnel, professionnel.les médicaux-sociaux, para-médicaux etc.) ou les coordinatrices CLIC anime les Cafés. Entrée libre information et inscription au CLIC Animation Bien Vieillir à domicile: pour les personnes isolées, les couples en situation d'isolement géographique, social de 60 ans et plus: visite à domicile en individuel ou en petit groupe, appel de convivialité: apporter des informations, des conseils sur le bien vieillir, bien penser, bien bouger (jeux de mémoires, quizz, gym douce, promenade en extérieur, conseils nutritionnels). 8 séances puis proposition d'orientation vers un club, une association. L'animatrice peut repérer/entendre les difficultés à domicile et faire le lien avec les coordinatrices CLIC. Ateliers numériques seniors au sein du CLIC: sessions pour former les séniors de plus de 55 ans au numérique. Les ateliers numériques sont animés en binôme par deux salariées du CLIC une fois par semaine. Les groupes sont constitués en fonction des domaines de compétences: niveau débutant, niveau intermédiaire, niveau avancé. Groupe de 6 personnes maximum.	
Durée de l'action	des publics différents	précise étée dans des lieux différents et/ou avec uprès d'une population, avec un suivi de
Public visé	Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé

	Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : Personnes isolées	☐ De l'éducation/la formation☐ De la culture/Loisirs☐ De l'urbanisme☐ Autre (Précisez) :
	Partenaires participant à l'équipe projet	CARSAT, MSA, CD, communes, communautés de communes, prestataires de services (sophrologue, mandataire judiciaire, maison de la nutrition, neuropsychologue, gériatre)
Partenaires de l'action	Partenaires communiquant sur le projet	CPTS, Centre hospitalier, Relaxologue, neuropsychologue, Podologue, médecins, SSIAD, ESAD UDAF de la Marne, MARPA, SAAD, EHPAD Comal Soliha Mairies Unis cité France Services MAIA ADEVA
	Autres partenaires	UFC que choisir, Prévention Routière, Mutualité française, Bords 2 scènes,
Typologie des partenaires		Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser) : acteurs paramédicaux
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s) : Quartier de Vitry le François (Le Hamois, Rome St Charles, Fauvarge, le Désert, Centre-Ville)	

	** Le cas échant, veuillez précise François et le Pays Vitryat	** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s) : Vitry le François et le Pays Vitryat	
	Montant total du budget prévisionnel	46605€	
Financement	Budget par poste de dépense	Cf budget prévisionnel 2023	
	Financeurs sollicités	Conférence des Financeurs, CARSAT, Ville de Vitry le François,	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Ressources humaines : 1 animatrice BV à domicile, 1 Responsable CLIC, 2 coordinatrices CLIC, 1 bénévole Matériel : tablette, téléphone portage, pc portable, jeux de société, matériel de sport, vidéoprojecteur,	
	Indicateurs de processus	Indicateurs de processus	

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - o Public cible
 - o Partenariat
 - o Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Nombre de personnes inscrits aux actions collectives, assiduité - Nombre de participants indiquant avoir changé leur comportement. - Nombre de guide bien vieillir en pays vitryat distribués - Nombre de participants déclarants avoir acquis des connaissances et des compétences - Nombre de participants indiquant avoir renforcés ses liens sociaux. SERAIT A SUPPRIMER!



Action 5.2	Intitulé : Coordination des acteurs locaux	
Typologie de l'action	Action existante : ☑ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☑ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☑ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	CLIC Sud Est Marnais
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	RAYER Clarisse, responsable coordinatrice
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	<u>c.rayer@clicsudestmarnais.com</u> 06 50 13 90 53
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	Professionnels intervenant après des personnes âgées du pays vitryat.	
Approche populationnelle	□ Axe transversal □Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) ☑Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique aux personnes âgées	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) –	5.A.3 Renforcer les compétences des professionnels qui accompagnent et prennent en charge les personnes âgées du territoire	

chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini		
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en œuvre une réunion mens l'ensemble des acteurs du pays vitry personnes âgées	
Description de l'action	Organisées et animées par le CLIC les réunions de coordination mensuelles sont mises en place les 2ème mardi du mois de 14h à 16h30 : présentation de nouveaux partenaires, de nouveaux services et/ou dispositifs, échanges sur des situations complexes, réflexion éthique etc. Participation aux réunions trimestrielles animées par ADEVA concernant le groupe de travail sur le maintien à domicile, isolement des personnes âgées. Propositions de formation, de conférence sur les sujets liés à cette thématique.	
Durée de l'action	Début : Fin : ☐ Annuelle	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) : Elus
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	ADEVA, Communauté de Communes, MAIA, Ville de Vitry le François
	Partenaires communiquant sur le projet	CPTS, Centre hospitalier, médecins, SSIAD, ESAD,

		UDAF de la Marne, MARPA, SAAD, EHPAD, CSD Comal Soliha Mairies Unis cité France Services
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s) Vitry le François et le pays vitryat (3 communautés de communes + 10 communes de la CC St Dizier, Der et Blaise)	
	Montant total du budget prévisionnel	Budget propre
	Budget par poste de dépense	
Financement	Financeurs sollicités	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Ressources humaines : 1 responsable coordinatrice, 2 coordinatrices, 1 agent d'accueil
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fiches- actions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes : Public cible	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation Nature des documents formalisant les partenariats L'action s'est-elle déroulée comme prévu ? Si non, pourquoi ? Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu) Nombre de réunions de préparation	

- Partenariat
- Mise en œuvre
- Moyens
- Communication
- Suivi du programme)
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Nombre de participants aux réunions de coordination, assiduité – Nombre de professionnels déclarants avoir acquis des connaissances et des compétences –



FICHE-ACTION du CONTRAT LOCAL DE SANTE de VITRY-LE-FRANCOIS n°3 Les cases en bleu sont à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS.

Action 5.3 Intitulé : Sensibiliser et former les intervenants à domicile	
--	--

Typologie de l'action	Action existante : 🖾 oui 🗌 non Faisait-elle partie du CLS 2 : 🖾 oui 🗍 non Nouvelle action : 🗍 oui 🖾 non Première année de mise en œuvre : 2017	
	Structure	ADEVA Pays Vitryat
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	MIRAN Perrine, Chargée de Mission généraliste
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	p.miran@pays-vitryat.fr
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	médico-sociaux face à de nouve Maintien à Domicile-Isolement provitryat ont fait remonter un bescintervenants à domicile (aidants, de santé). Aussi depuis 2017, de répondre aux besoins suivants que travail : Troubles cognition Accompagneme fin de vie à domicile vie à ces formations, il a été de approfondissant de nouvelles this de travail : syndrome de Diogène psychiatrique Lors de la réalisation du diagnos mis en exergue : Sur le territoire, nous observons	porté par le syndicat mixte Pays poin de formation pour tous les aide à la personne et professionnels si formations sont organisées afin de ui ont été définis par le groupe de difs chez la personne âgée ent de la grande dépendance et de la nicile sques suicidaires chez les séniors écidé de continuer en ématiques proposées par le groupe e, consentement, notion d'urgence et de la part des plus de 75 ans). En le groupe les plus de 75 ans). En le groupe le groupe les plus de 75 ans).

Approche populationnelle	□ Axe transversal □Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) ☑Personnes âgées	
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat	
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique aux personnes âgées	
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	5.A.3 Renforcer les compétences des professionnels qui accompagnent et prennent en charge les personnes âgées du territoire	
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	 Objectifs propres à l'action : Développer les compétences des intervenants à domicile sur les risques du vieillissement et accroître leur vigilance sur les signes de perte d'autonomie. Renforcer la visibilité des différents acteurs du pays vitryat intervenant au domicile des PA Objectifs opérationnels : Établir une cartographie des acteurs intervenant au domicile des personnes âgées Identifier les besoins en formation via le groupe de travail Mettre en place 2 ou 3 sessions de formation ou de sensibilisation de 1 ou 2 jours à destination des intervenants à domicile des personnes âgées 	
Description de l'action	Mise en place de formations, de conférences, de tables rondes, d'action de sensibilisation en lien avec les besoins identifiés, à la demande des acteurs médicaux sociaux du territoire et pouvant cibler les professionnels médico-sociaux, les agents en contact avec le public, le personnel administratif, les aidants ou les proches, pouvant intervenir au domicile des personnes âgées.	

	Les formations seront définies chaq en fonction des besoins identifiées et/ou des besoins d'approfondisser format choisis (conférence, ateliers, également du format le plus adapte thématique. Communication : via la liste de diffu Maintien à Domicile et Isolement et	concernant cette thématiques ment des précédents échanges. Le formations) dépendra é qui sera définit en fonction de la usion du groupe de travail
Durée de l'action	Début : 2017 Fin : 2023 Annuelle Pluriannuelle : 5 ans Cette action a été : Ponctuelle : elle a eu lieu à une date précise Répétitive : la même action a été répétée dans des lieux différents et/ou avec des publics différents Suivie : l'action a été mise en place auprès d'une population, avec un suivi de cette population	
Public visé	Toute tranche d'âge Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13 à 18 ans)	☐ Jeunes (18 à 25 ans) ☐ Adultes (26 à 55 ans) ☐ Personnes âgées (plus de 55 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sousmain de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	* Préciser si professionnels : Médical Paramédical Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	 MAIA Des pays de Châlons, d'Argonne et du Vitryat. Ensemble des membre du groupe de Travail Maintien à Domicile – Isolement (ARS Grand Est, professionnels de

		santé, SSIAD, ESAD EHPAD, CLIC, MSA, Services d'aide à domicile du territoire, associations, MARPA, élus, agents de collectivités territoriales)
	Partenaires communiquant sur le projet	Collectivités
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires		Établissement social ou médico-social Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants du pays vitryat L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s) : ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s) : Pays Vitryat	
	Montant total du budget prévisionnel	10 000€ en 2023 50 000€ sur 5 ans
Financement	Budget par poste de dépense	
	Financeurs sollicités	ARS Grand Est
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler : deux indicateurs de résultats par objectif spécifique des indicateurs de processus communs à	Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées Satisfaction des personnes touchées Nombre de partenaires associés Typologie des partenaires associés Existence d'une formalisation	

l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :

- o Public cible
- o Partenariat
- Mise en œuvre
- Moyens
- Communication
- Suivi du programme)

- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu ?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

 Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

- Comptes-rendus des Groupes de Travail
- Fréquentation des actions (émargement)
- Questionnaires de satisfaction pour chaque action et notation
- Diffusion large des actions et interrogation des attentes



Action 5.4	Intitulé : Développer une offre Sportive adaptée à destination des plus de 60 ans
------------	---

Typologie de l'action	Action existante : □ oui ☒ non Faisait-elle partie du CLS 2 : □ oui ☒ non Nouvelle action : ☒ oui □ non Première année de mise en œuvre : 2022	
	Structure	Réseau Sport Santé Bien-Être
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	CHARLES Léanne Chef de projet
	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	charles.rssbe@gmail.com 07 67 63 48 57
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	téléphoniques de la personne Charles.rssbe@gmail.com	
	Cependant leurs déploiements est trop fortement lié à l'entière verseur des associations mais également aux freins rencontrés par celles le terrain. Nous nous trouvons ainsi en face d'une grande hétérog	

de l'offre, c'est la raison pour laquelle il est primordial d'accompagner les clubs sportifs Marnais dans le développement de leurs offres.
L'objectif principal du projet est ainsi de développer une offre sportive de qualité à destination des personnes de plus de 60 ans au sein d'associations du territoire Marnais.
Le Réseau Sport-Santé Bien-Être en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne ont réalisé une enquête sur le territoire Vitryat. Les résultats de cette enquête ont été présentés à la ville de Vitry-le-François le 15 juillet 2021. A partir de cette enquête ont pu être engagés les orientations stratégiques.
□ Axe transversal □Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité □Personnes en situation de handicap □Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) □Jeunesse (12-25 ans) ⊠Personnes âgées
D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique aux personnes âgées
5.A.3 Renforcer les compétences des professionnels qui accompagnent et prennent en charge les personnes âgées du territoire
 Repérer les créneaux sportifs Mettre en œuvre des formations sur le Sport Adapté aux séniors à destination des éducateurs sportifs du Pays Vitryat Relayer les demandes d'aide au développement de créneaux adaptés séniors au Conseil Départementale de la Marne Informer les séniors des bienfaits de la pratique d'APA Mettre en œuvre de nouveaux créneaux adaptés sur le territoire

Description de l'action	 Avec la direction des Sports & Vie Associative de la Ville de Vitry le François, le Réseau Sport Santé Bien-Être a débuté le recensement des créneaux sportifs adaptés au public sénior. Ce travail se poursuit pour avoir une offre globale sur le pays Vitryat. Après avoir identifié cette offre, celle-ci sera disponible sur la cartographie en ligne du site internet Réseau Sport Santé Bien-Être et en fonction des besoins, un annuaire sous format papier pourra être créé. Une formation sera proposée aux éducateurs sportifs souhaitant se former au sport santé adapté au public âgé de 60 ans et plus en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne. Une première session a été lancée en 2021 et 4 éducateurs ont suivi notre formation « Séniors Actifs » sur Vitry-le-François, dans la prise en charge des personnes âgées au sein de leur structure. L'action doit se poursuivre afin d'accompagner les clubs et les dirigeants à développer une offre sportive envers ce public. Pour se faire, le Réseau Sport Santé Bien-Être reprendra contact avec les clubs. Un dossier d'appel à projet est mis à disposition des associations pour qu'elles puissent faire la demande lors d'ouverture de nouveaux créneaux séniors pour obtenir l'aide du Conseil Départemental de la Marne, à savoir 1000€ la première année et 500€ la deuxième De nombreux outils seront à développer pour mener à bien ce projet, informer/sensibiliser les différents professionnels proches du public sénior mais également communiquer directement envers le public cible. Pour cela, il conviendra de s'appuyer sur un réseau d'acteur sur le territoire de Vitry afin de transmettre ou relayer l'information. Le réseau accompagnera les structures sur le territoire Vitryat souhaitant développer une offre envers ce public. 	
Durée de l'action	Début : Fin : ☐ Annuelle	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :	
Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap * Préciser si professionnels: Médical Paramédical	

	Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez : Séniors	Social ou médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/Loisirs De l'urbanisme Autre (Précisez):
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	COPIL = La conférence départementale des financeurs Conseil Départemental Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne
	Partenaires communiquant sur le projet	COPIL, Association d'usagers, Collectivités, Etablissement de santé, CLIC
	Autres partenaires	Acteurs du social, Maisons de quartiers, Centres sociaux
Typologie des partenaires		Établissement social ou médicosocial Établissement d'enseignement primaire ou secondaire Établissement d'enseignement supérieur Administration ou établissement public administratif Mutuelle Organisme de sécurité sociale Cabinet libéral Autres (préciser):
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget prévisionnel	
Financement	Budget par poste de dépense	
. muncement	Financeurs sollicités	Conseil Départemental
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Ville de Vitry, RSSBE, CLS Vitryat, CCAS

Indicateurs de processus

- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)
- Tranche d'âge
- Typologie des personnes touchées
- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

dimensions suivantes : o Public cible

- Partenariat
- Mise en œuvre
- Moyens

Principaux indicateurs

conseillé de formuler :

spécifique

d'évaluation retenus (il est

deux indicateurs de

des indicateurs de

résultats par objectif

processus communs à

l'ensemble des fiches-

actions concernées par le projet et reprenant les 6

- o Communication
- Suivi du programme)

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Indicateurs quantitatifs:

- Nombre de créneaux ouverts
- Nombre encadrants formés
- Nombre de structure
- Nombre d'adhérents séniors
- Evaluation de l'impact sur la santé (questionnaire et test physique avant, pendant et après une saison sportive)
- Montant des subventions accordées

Indicateurs qualitatifs:

- Communication réalisée (flyers, évènements, etc.)
- Partenariat



Action 5.4	Intitulé : Bougeons tous ensemble + de 55 ans	
Typologie de l'action	Action existante : ☒ oui ☐ non Faisait-elle partie du CLS 2 : ☒ oui ☐ non Nouvelle action : ☐ oui ☒ non Première année de mise en œuvre :	
	Structure	Centre social et culturel
Porteur	Personne référente (Nom, Prénom, fonction)	MENISSIER Marie Noëlle
Torteur	Coordonnées mail et téléphoniques de la personne référente	activites.csc.vlf@gmail.com 03 26 74 08 06
Eléments de diagnostic identifié sur le territoire, justifiant de la mise en place de l'action et la justification de la population touchée (approche populationnelle)	telephoniques de la personne 03 26 74 08 06	

	Depuis 2014, le centre social a mis en place des séances d'activités physiques adapté pour les plus de 55 ans. Ces séances ont été labellisées en 2018 par le RSSBE. Les créneaux se sont développés petit à petit afin de répondre à la demande des participants et du RSSBE. L'objectif de l'atelier est de diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes des personnes de plus de 55 ans par l'entretien et la stimulation de la fonction d'équilibration. Il permet de rassurer la stabilisation posturale et prévenir la perte d'équilibre, mais aussi de diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant à se relever du sol. Il améliore également l'insertion sociale des personnes âgées.
Approche populationnelle	☐ Axe transversal ☐ Population générale avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité ☐ Personnes en situation de handicap ☐ Enfance (0 -12 ans - fin de primaire) ☐ Jeunesse (12-25 ans) ☑ Personnes âgées
Objectif général du CLS (champ texte à compléter par l'équipe projet en charge de la coordination du CLS)	D'ici 2027, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire Vitryat
Objectif stratégique du CLS concerné par l'action (case à cocher par l'équipe projet)	5.A Renforcer la qualité de l'offre de service spécifique aux personnes âgées
Objectifs spécifiques du CLS directement rejoints par l'action (case à cocher par l'équipe projet) – chaque action du CLS doit impérativement répondre à au moins un objectif spécifique prédéfini	5.A.1 Renforcer la disponibilité de l'offre de service sur l'entièreté du Pays Vitryat
Objectifs opérationnels (le nombre d'objectifs opérationnels est variable d'une action à l'autre et dépend des étapes de mise en œuvre envisagées)	Mettre en place d'un atelier hebdomadaire d'activités physiques adaptées : - Atelier du Bien vieillir, Gym d'équilibre : Mardi de 10h à 11h
Description de l'action	Nombre de personnes attendues par atelier : 15 Date et heure de l'atelier : Mardi de 10h à 11h Animé par : ROYER Sylvie, Educatrice sportive diplômée EPGV Public cible : + de 55 ans Critères d'inclusion :

	Toutes personnes âgées de plus de 55 ans souhaitant préserver leur équilibre et diminuer le risque de chutes.	
	Orientation: L'orientation des personnes se fait soit par des professionnels de santé (médecins généralistes, gériatres). Elle peut également se faire grâce au dispositif Prescri'mouv Le bouche à oreille est aussi un bon moyen d'orientation des personnes.	
	Coût de l'inscription : L'adhésion au Centre Social et Culturel est obligatoire pour participer aux différents ateliers, son prix est de 10 € pour l'année. La cotisation de la Gym d'équilibre est de 78 € par an (hors réduction plusieurs activités)	
	Modalités d'inscription: Les personnes ont la possibilité de faire 2 séances d'essais gratuits puis de s'engager ou pas dans la pratique de l'activité. Elles doivent se rendre à l'accueil du CSC pour procéder à leur inscription définitive. Les personnes doivent fournir un certificat médical garantissant l'autorisation du médecin pour pratiquer l'activité. Elles doivent également s'acquitter de l'adhésion et de la cotisation. Elle a la possibilité d'échelonner ses paiements. Une personne qui intègre un atelier au mois de janvier paiera sa cotisation au prorata des mois non effectués.	
	Atelier du Bien vieillir, Gym d'équilibre: Une séance par semaine qui se compose essentiellement de mises en situa d'équilibre et d'exercices de gymnastique douce. Il n'est nullement recommandé d'avoir déjà pratiqué de la gymnastique. La progression est personnalisée, l'animateur s'adapte aux capacités de chacun et propose de des exercices collectifs mais aussi individuels afin que chacun puisse progrà son rythme. Il doit, en outre, évoquer l'influence de l'aménagement du logement ainsi les dangers liés à la prise de certains médicaments sur les risques de chute inciter les participants à diversifier leurs actions de prévention des chutes. L'animateur fait travailler des situations motrices variées mettant en jeu la fonction d'équilibration dans ses différentes composantes.	
Durée de l'action	Début : Janvier 2023 Fin : Décembre 2027 Annuelle	
Public visé	☐ Toute tranche d'âge ☐ Nourrissons (0-2 ans) ☐ Enfants (2-9 ans) ☐ Pré-adolescents (10-12 ans) ☐ Adolescents (13 à 18 ans) ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :	

Typologie des publics visés	Personnes atteintes de maladie chronique Personnes en situation de handicap Personnes en situation de précarité Personnes détenues ou sous-main de justice Personnes immigrées Gens du voyage	* Préciser si professionnels :
	Personnes sans domicile fixe Personnes prostituées Usagers de drogues Chômeurs Femmes enceintes Parents Aidants Autre, précisez :	☐ De l'éducation/la formation☐ De la culture/Loisirs☐ De l'urbanisme☐ Autre (Précisez) :
Partenaires de l'action	Partenaires participant à l'équipe projet	Educatrice sportive EPGV
	Partenaires communiquant sur le projet	CLIC Conseil citoyen Médecin généraliste Gériatre
	Autres partenaires	
Typologie des partenaires	Association Collectivité territoriale : commune Collectivité territoriale : communauté d'agglomération, métropole, communauté de communes Collectivité territoriale : département Collectivité territoriale : région Établissement de santé	☐ Établissement social ou médicosocial ☐ Établissement d'enseignement primaire ou secondaire ☐ Établissement d'enseignement supérieur ☐ Administration ou établissement public administratif ☐ Mutuelle ☐ Organisme de sécurité sociale ☐ Cabinet libéral ☐ Autres (préciser) :
Territoires ciblés par l'action	L'action vise uniquement des résidents/usagers de votre structure L'action vise les habitants d'un ou plusieurs quartier(s)* L'action vise les habitants de la commune** L'action vise les habitants de l'intercommunalité L'action vise les habitants de l'ensemble du département L'action vise les habitants de l'ensemble de la région L'action vise les habitants de l'ensemble de la France *Le cas échéant, veuillez préciser le(s) quartier(s) concerné(s): ** Le cas échant, veuillez préciser le(s) commune(s) concernée(s)	
	Montant total du budget	2797 €
Financement	prévisionnel	
	Budget par poste de dépense	Educatrice sportive 40h
	Financeurs sollicités	RSSBE Conseil Départemental

Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Gymnase et matériel sportif adapté aux différentes activités. Une éducatrice sportive Une coordinatrice du projet Un agent d'entretien
Indicateurs de processus Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu) Tranche d'âge Typologie des personnes touchées	

Principaux indicateurs d'évaluation retenus (il est conseillé de formuler :

- deux indicateurs de résultats par objectif spécifique
- des indicateurs de processus communs à l'ensemble des fichesactions concernées par le projet et reprenant les 6 dimensions suivantes :
 - o Public cible
 - Partenariat
 - o Mise en œuvre
 - Moyens
 - Communication
 - Suivi du programme)

- Satisfaction des personnes touchées
- Nombre de partenaires associés
- Typologie des partenaires associés
- Existence d'une formalisation
- Nature des documents formalisant les partenariats
- L'action s'est-elle déroulée comme prévu?
- Si non, pourquoi?
- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)
- Nombre de réunions de préparation
- Typologie des réunions de préparation
- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel
- Typologie des moyens de communication
- Stratégie de diffusion / relai partenarial

Indicateurs de résultats

• Le tableau des indicateurs vous sera communiqué ultérieurement.

Méthode d'évaluation envisagée

Outils:

- Cahier de présence, de suivi
- Test d'évaluation des capacités physiques en début et fin d'année